BR
906
.U61

Library of Congress.

Chap. 32906

Shelf .U61

UNITED STATES OF AMERICA.

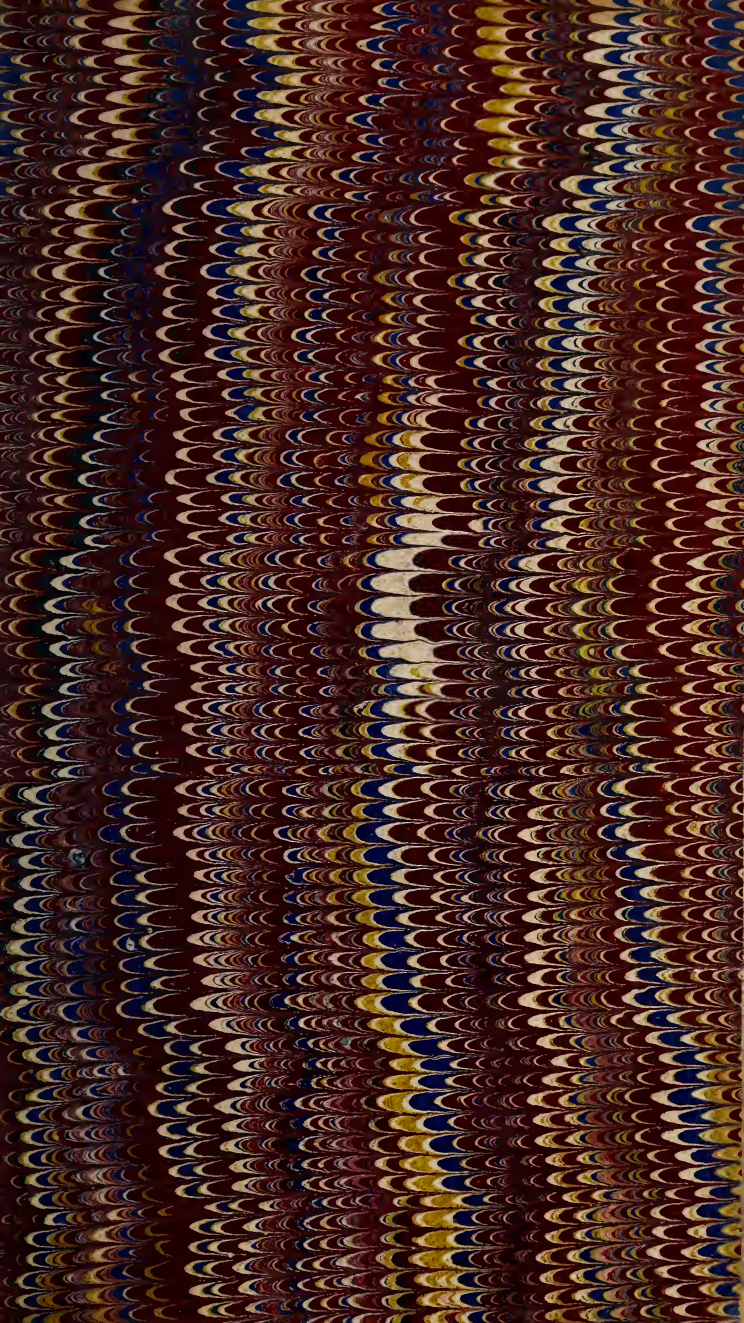

MÉMOIRE

SUR LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES PROTESTANTES

DANS LES

PAYS-BAS.

MÉMOIRE

SUR LES

SOCIÉTÉS SECRÈTES PROTESTANTES

DANS LES

PAYS-BAS

PAR

UN ÉLECTEUR NÉERLANDAIS.

AMSTERDAM,
C. L. VAN LANGENHUYSEN.
1852.

BR 906
.U61

Toutes les sociétés secrètes sont instituées pour détruire la société officielle.

Louis Veuillot.

AVANT-PROPOS.

On sait à n'en pas douter combien peu la plupart des protestants néerlandais se préoccupent d'unité de doctrine et de croyance religieuses. Mais si nous ne l'avions pas déjà su, les nombreuses voix, qui depuis un certain temps se sont élevées parmi les organes des piétistes, auraient suffi pour nous l'apprendre.

On comprend de prime abord ce qui a dû nécessairement résulter du peu de cas que l'on a fini par faire de toute unité de doctrine et de croyance, qui d'ailleurs n'est pas du ressort du protestantisme. En agissant ainsi, la religion réformée a perdu toute espèce d'union intime, d'unité constitutive; on l'a vue se résoudre en une complète anarchie, du moment que, fidèle au principe du libre examen, elle eut rompu les

liens des livres symboliques qu'au commencement du dix-septième siècle les hommes politiques du parti protestant avaient arbitrairement, suivant leur bon plaisir et en dépit du principe fondamental de la liberté d'examen, imposés à l'église réformée dans les Pays-Bas.

Dans ces derniers temps cette anarchie n'a fait que s'accroître de jour en jour, depuis que le pouvoir et la force obligatoire des décisions de l'administration ecclésiastique des protestants, à laquelle un arrêté royal de 1816 les avait soumis, ont été de plus en plus examinés, discutés, mis en doute, jusqu'à ce qu'enfin on les ait entièrement méconnus. Tant que l'organisation ecclésiastique instituée par ordonnance royale a été, si non reconnue, du moins tacitement respectée, les protestants ont conservé une apparence extérieure d'organisation; ils avaient alors quelque chose qui procurait du moins à leur communion religieuse le simulacre d'un ensemble ayant une action régulière; mais depuis ce temps, surtout de la part des orthodoxes, on a hautement déclaré, et on avait la justice pour soi, que le roi Guillaume Ier avait porté atteinte aux droits de l'église réformée, en réglant, arbitrairement et sans avoir entendu les parties intéressées, la constitution extérieure et organique de cette communion religieuse. Depuis ce temps, les ressorts de l'organisation ecclésiastique protestante ont été de plus en plus affaiblis dans leur marche et cette apparence même d'un ensemble ayant une action régulière est menacée de s'effacer, de se perdre entièrement. Les uns, les défenseurs de la liberté d'examen, s'attachaient donc à

détruire ce qui était encore resté des doctrines fondamentales du protestantisme; les autres, les orthodoxes, s'efforcaient d'en faire disparaître les formes d'existence extérieures.

Les protestants consciencieux, en proie à une vive anxiété, déplorent à chaudes larmes ces symptômes alarmants, cet état de choses si inquiétant en lui-même et si déplorable à leurs yeux. — Nous ne pouvons pas sur ce point leur refuser notre compassion. — D'autres protestants, au contraire, ont été confondus à la vue d'une pareille situation, et dès lors les mauvaises passions se sont emparé de leur cœur.

Ce que nous disons là n'est que trop bien prouvé par tout ce que les protestants mettent aujourd'hui en œuvre, non pour arrêter les progrès toujours croissants de la dissolution du protestantisme, c'est ce dont ils s'inquiétent le moins, mais pour maintenir et conserver l'influence et les avantages qui avaient été jusqu'ici l'apanage des confesseurs du protestantisme.

Mais à quels moyens ont-ils recours pour atteindre ce but?

Pour ceux qui savent à peu près comment les choses se passent dans les Pays-Bas, il est en quelque sorte inutile de répondre à cette question. Ils savent que seulement depuis quelques années plusieurs sociétés secrètes se sont formées dans cette intention. Aucune de ces sociétés ne s'appuie sur un principe religieux positif, ou ne se consacre à la propagation soit d'une seule vérité, soit d'une seule vertu; mais toutes à l'envi, quoique par des chemins différents, elles tendent

vers la réalisation du but formulé le plus ouvertement dans le règlement de *Phylactérion*, c'est-à-dire protéger et assurer la prospérité temporelle et morale des protestants, au détriment des Ultramontains.

Ainsi la lutte a changé de terrain ; il ne s'agit plus de propager et de défendre les *principes* protestants, mais bien plutôt de protéger les *intérêts* des protestants, en opposition à ceux des Ultramontains.

Ce déplacement d'une lutte, dirigée maintenant contre les intérêts des catholiques, présente la question sous deux points de vue différents ; l'un est de nature à consoler en quelque sorte les esprits, tandis que l'autre tend momentanément à les remplir d'une secrète angoisse.

On voit d'abord, puisque la lutte a été transportée sur le terrain des intérêts matériels, qu'on avait déjà abandonné celle poursuivie jusqu'alors sur le terrain des principes. Il en faut donc conclure que les *principes protestants* ont abdiqué en présence des *principes catholiques*, qu'ils se sont avoués vaincus.

On remarque ensuite que les sociétés secrètes, au sein desquelles la partie militante des protestants s'est retirée en grand partie, se trouvent sur un terrain peu propre au développement de la lutte, surtout dans ces temps actuels de réaction contre les clubs et les sociétés secrètes et principalement dans les Pays-Bas, où le caractère national, envisagé au point de vue général, est trop franc, trop loyal, pour s'occuper de lâches embûches et de ténébreuses machinations. Considérées sous cet aspect, les sociétés secrètes, quelque dangereuses qu'elles puissent paraître, n'auraient donc en

réalité rien de bien effrayant. Pour mieux dire, elles seraient encore plus dangereuses pour le protestantisme que pour les catholiques.

Mais elles donnent lieu cependant à d'autres observations; et envisagées sous ce second point de vue, elles ne pouvaient manquer d'exciter les plus vives inquiétudes chez tous les amis de l'ordre social, à quelque religion qu'ils appartinssent.

Quelqu'un qui est très-apte à parler des sociétés secrètes, puisqu'il a été lui-même membre de plusieurs associations de cette nature, nous voulons dire Charles Nodier, a dit quelque part: »Une société secrète est le plus sûr levier pour remuer l'autre (1)." Non moins significatif est ce qu'a dit à ce sujet un juge tout aussi compétent en pareille matière, M. Emile de Girardin. »Je ne connais rien de plus dangereux, écrit-il, que l'existence simultanée de deux sociétés, l'une visible, l'autre souterraine, l'une agissant publiquement, l'autre se tenant à l'écart; l'une qui bâtit, et l'autre qui mine les fondements de l'édifice qu'on élève." Qui pourrait contester la justesse de ces paroles, quand on se rappelle ce qu'ont été les sociétés secrètes en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie, toutes réunies entre elles par une même alliance, comme se sont mutuellement affiliées chez nous les sociétés d'*Unitas*, de *Phylactérion*, de l'*Assistance chrétienne* et du *Bien-être*, et qui ont déchaîné le monstre révolutionnaire, qui, répandant partout le feu et la flamme, a couvert le

(1) *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, II, page 140.

sol de l'Europe de ruines et de dévastation ? Pourrait-il contester la justesse de ces paroles, celui qui n'est point ignorant des affaires de la Néerlande, et qui sait par quelles machinations et par quelles œuvres les sociétés secrètes se signalent chez nous ? Et encore quelles œuvres ! quelles machinations ! corrompre et démoraliser par leur langage le caractère national ; fanatiser à l'aide de dangereuses instigations une partie de la population auparavant si tranquille ; l'exciter à des actes de haine et de vengeance contre des compatriotes qui n'ont d'autre tort que d'être catholiques ; enlever à ceux-ci le pain quotidien, en haine seule de la religion qu'ils professent, et les repousser obstinément de tous les emplois, de toutes les fonctions publiques ? Enfin, qui ne reconnaîtra la justesse de ces paroles de Charles Nodier, que les sociétés secrètes sont les plus sûrs de tous les leviers pour remuer la société officielle, quand on vient à penser que trop souvent, hélas ! ces sociétés, ainsi qu'on le voit par exemple chez nous, comptent parmi leurs agents directeurs des hommes de rang et d'influence, et que, n'étant liées par aucune saine doctrine, elles se croient tout permis, pourvu seulement qu'elles ne soient pas en contravention avec le code pénal ? »*Celui qui se permet tout, est terrible*," a dit De Maistre. En effet, ne sont-ils pas terribles ceux qui ne craignent pas de miner le sol de la patrie, au moyen de tant de sociétés qui conspirent et agissent mystérieusement !

Quant à nous, de tout temps nous avons été de cette même opinion, et nous n'en sommes point encore re-

venus. Mais que faire contre de pareilles sociétés? Contre des sociétés qui, dans l'exécution de leurs détestables projets, ne rencontrent aucun obstacle de la part du gouvernement; lorsqu'on voit le pouvoir, poussant jusqu'à sa dernière limite le principe de *laisser faire*, rester indifférent à la vue des malheurs irréparables auxquels tant de personnes sont exposées dans leurs intérêts privés de la part des sociétés secrètes, et à la veille des désastres dans lesquels ces sociétés devront plonger tôt ou tard le pays tout entier?

Que faut-il donc faire? Le chef et le directeur des sociétés secrètes protestantes, M. van Dam van Isselt, a bien voulu nous épargner la peine de formuler une réponse à cette question: »Voulez-vous, dit-il, que nos sociétés protestantes soient immédiatement dissoutes? Qu'on supprime donc toutes ces confréries du *Sacré Cœur de Jésus*, du *Rosaire de la Vierge Marie*, de *St. Vincent de Paul*, de la *Propagation de la Foi* (1);

(1) Voici de quelle manière les institutions catholiques sont calomniées par les apologistes des sociétés secrètes. Un des leurs a voulu les flétrir par les paroles suivantes, que nous dénonçons au tribunal de l'opinion publique. Qu'on juge du fiel qui est dans leur âme!

»Une chose, dit-il, qui mérite surtout l'attention, c'est que, tout en parlant des sociétés protestantes, l'auteur du *Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas*, ne dit pas un mot des confréries et des associations catholiques qui existent en grand nombre dans les Pays-Bas. Telles sont, par exemple, la *confrérie du Sacré Cœur*, espèce de maçonnerie jésuitique, dont le but secret et caché sous des dehors de dévotion n'est autre que de nuire aux protestants, de les ruiner même, s'il est possible; celle du *Rosaire*, dont les

qu'ils abandonnent le sol de la patrie ces moines de tous les ordres et de toute couleur; ces prétendues sœurs de charité qui portent la haine et la discorde dans les familles; que l'on chasse du pays, conformément aux lois, ces sectaires d'Escobar et de Busenbaum qui infestent de la doctrine éhontée de leur école le cœur d'une naïve et innocente jeunesse. Que le clergé catholique prouve par sa conduite qu'il sait que le Christ a dit: »Aimez vous les uns les autres!" et aussitôt, mais alors seulement, nos sociétés protestantes se dissoudront immédiatement (1)."

Les catholiques néerlandais ne paraissent pas encore disposés, et nous ne pouvons guère leur donner tort, à suivre le conseil si bienveillant que leur offre M. van Dam van Isselt, et à acheter au prix qu'il propose la dissolution de toutes les sociétés secrètes protestantes.

Toutefois les devoirs de la charité chrétienne et l'intérêt bien compris de la patrie exigent que l'on s'oppose énergiquement à l'invasion d'un mal qui menace de ruine notre existence nationale. Mais à quel autre moyen devrait-on avoir recours, si ce n'est à celui que depuis quelque temps on a employé non sans quelque succès? Ce moyen, c'est de livrer au grand jour de la publicité

membres doivent tâcher de s'insinuer chez les protestants pour y faire le vil métier d'espions; celle de *St. François* (*St. Vincent?*) *de Paul*, qui a pour but d'acheter des prosélytes et de conduire les protestants à l'apostasie par l'appât du gain et des profits matériels." *Le Mémoire sur la situation des Catholiques dans les Pays-Bas examiné par* SARSÉNA, page 32.

(1) *Compte-rendu de la Société* UNITAS *en* 1850.

toutes ces œuvres de ténèbres, autant toutefois qu'il sera possible de le faire. Déjà, à l'aide de ce moyen, bien des yeux ont été dessillés; déjà bien des personnes ont vu l'abîme au bord duquel elles se laissaient imprudemment entraîner; déjà plus d'une personne a cessé de participer au mouvement des sociétés secrètes; déjà plus d'une âme honnête et consciencieuse a compris quelle criante injustice on commettait envers les catholiques dans un pays qui s'arroge le titre de terre classique de la liberté religieuse, et ces âmes honnêtes en sont venues ainsi d'elles-mêmes à témoigner aux catholiques si injustement opprimés leur bienveillance et même leurs plus vives sympathies.

Qu'on continue donc à avoir recours à cette publicité, tant qu'on verra une société secrète protestante exister encore dans notre patrie! Qu'on arrache donc d'une main hardie le masque sous lequel ces sociétés se cachent, afin que chacun reconnaisse combien elles sont repoussantes, combien elles sont odieuses! C'est ainsi que ces affiliations arriveront à être méprisées de tous, à être un objet d'horreur pour tous les gens bien pensants en Europe et qu'elles n'échapperont point à une mort certaine. Nous espérons que les pages que nous avons écrites et que nous publions aujourd'hui, contribueront à ce résultat.

Pour ce qui regarde la substance de ces pages, quelques mots suffiront pour indiquer le point de vue où s'est placé leur auteur. Il fera d'abord observer qu'elles ne sont en quelque sorte que la traduction plus ou moins développée d'une série d'articles qu'il vient de

publier dans le journal d'Amsterdam, *de Tijd*. Il doit faire observer ensuite que son travail ne diffère essentiellement de celui des honorables personnes qui avaient précédemment écrit sur cette matière, qu'en ce sens que ceux-ci n'avaient démasqué qu'isolément ces sociétés secrètes et n'avaient donné connaissance que successivement de l'un ou de l'autre de leurs rapports, au fur et à mesure qu'un de ces documents leur tombait sous la main. Faisant usage des précieuses indications qu'il a trouvées surtout dans le *Katholiek* et aussi dans le journal *de Tijd*, l'auteur de ce *Mémoire* s'est efforcé de suivre la trace de ses estimables devanciers, et en outre de faire clairement apparaître aux yeux de tous dans quelle unité de but et d'intentions toutes les sociétés secrètes protestantes dans les Pays-Bas se sont intimement ralliées. Il espère surtout, lorsqu'il aura déduit cette unité de but et d'intentions du seul exposé des faits et gestes de ces sociétés secrètes, amener tous les esprits à cette idée, qui plus est, à cette conviction, qu'il n'est pas permis de considérer comme de peu d'importance et d'un œil indifférent ces associations mystérises, quelque dénomination qu'elles aient adoptée. Ne se sont-elles pas constituées en une armée qui, quoique divisée en plusieurs corps, marche cependant sous le commandement d'un seul chef et qui a pris pour cri de guerre et de ralliement: *La destruction complète des catholiques néerlandais*, c'est-à-dire de ceux qui forment les deux cinquièmes de la population du royaume, sans cependant qu'aucun de leurs actes ait provoqué les partisans des societés secrètes à pousser contre eux un cri de guerre aussi inhumain?

Quant à la forme que l'auteur de ce *Mémoire* devait donner à son travail, il n'avait rien de mieux à faire que de suivre le développement des faits et des idées que lui ont fourni la lecture et l'examen du dernier rapport imprimé de la société secrète *Unitas*. Le rapport de cette société, après *Phylactérion* la plus perfide et la plus dangereuse de toutes celles existantes dans les Pays-Bas, ce rapport était le document qu'il devait consulter de prèférence à tout autre. Aussi est-ce à cette source qu'il a été chercher la connaissance du but et des tendances d'*Unitas*, et c'est aussi là qu'il a trouvé le fil conducteur qui l'a dirigé dans le labyrinthe des autres sociétés secrètes, afin qu'il pût parvenir à en signaler en même temps la tactique et les nombreuses machinations.

Il ne faut point s'étonner que l'auteur de ce *Mémoire* ait eu recours à la langue française pour signaler l'existence d'une armée qui a écrit pour devise sur sa bannière : Destruction complète des catholiques dans les Pays-Bas ! De même qu'il est avéré que les sociétés secrètes, sous quelque prétexte qu'elles se soient constituées, sont toutes en quelque sorte solidaires dans le but de détruire la société officielle, de même tous les défenseurs du parti de l'ordre social et du maintien des sociétés légales, quel que soit le pays qu'ils habitent, sont tous en quelque sorte également solidaires. C'est pour cette raison qu'ils ne doivent point ignorer le mal que l'ennemi commun fait à leurs alliés et à leurs frères dans les Pays-Bas. Aussi l'auteur de ce *Mémoire* ose-t-il se flatter que la presse étrangère qui ap-

partient au parti de l'ordre, voudra bien accorder quelque attention à son travail, quelque peu de mérite littéraire qu'il puisse avoir.

Qu'un dernier mot nous soit encore permis, avant de livrer notre travail à l'appréciation du public. Nous l'empruntons ce dernier mot, qui n'a cessé de nous être présent à la mémoire tout le temps que nous avons dû consacrer à cette tâche, nous l'empruntons, disons-nous, au discours prononcé en 1837 par le professeur J. Bosscha, en sa qualité de président de la société du *Bien-être*. »Quant à nous," dit le professeur Bosscha, — et ses paroles, si consolantes pour nous autres catholiques néerlandais, ont retenti à nos oreilles comme le langage du prophète qui, sans le vouloir ou sans le savoir, rend hommage à la vérité: »Quant à nous, dit-il, ce serait folie de penser que nous, (membres des sociétés secrètes protestantes) nous pourrions accomplir ce qui peut changer le cours des événements. Ce que Dieu a chargé les événements d'accomplir, les événements sauront le mettre à fin." C'est ainsi que parlait le président de la société-du *Bien-être*. Serait-ce de notre part de la témérité que de penser que, sans le vouloir et sans le savoir, M. J. Bosscha aurait ainsi prophétisé dans les Pays-Bas le triomphe définitif du catholicisme? Nous ne croyons pas qu'il y ait là témérité de notre part; ne sommes-nous pas intimement convaincus avec le professeur Bosscha de la vérité de cet axiome: *What must be, shall be*, Ce qui doit être, sera?

La société secrète *Unitas*, réunie en assemblée générale, a tenu, le 19 juin 1851, à Leuwarden, chef-lieu de la Frise, sa neuvième séance annuelle prescrite par ses statuts. Un vaste local avait été mis à sa disposition, mais quel qu'il fût, peut-être n'eût-il pas encore été assez spacieux pour contenir le nombre de ceux qui auraient désiré entendre et voir tout ce qui s'est dit et fait dans cette séance extraordinaire. » Outre plusieurs membres de la direction centrale qui y assistèrent, les sections composant la société générale et établies au Helder, à St. Oedenrode, Rotterdam, Druten, Utrecht, Arnhem, Amsterdam, Massluis, Zeyst, Vecht, Loenen sur-le-Vecht, La Haye, Groningue, Leyde, Sardam, Leuwarden, Maestricht, Alkmaar, Breda et Kampen, avaient envoyé une députation pour prendre part aux travaux de l'assemblée. Les sociétés-sœurs, le *Bien-être* et l'*Assistance chrétienne*, avaient eu soin que chacune d'elles, suivant l'engagement pris, eût deux représentants dans cette

assemblée générale." C'est par cette énumération que commence le rapport de cette séance extraordinaire de la société *Unitas*. Ce document est seulement entre nos mains depuis quelques jours et nous nous proposons d'en faire connaître toutes les particularités. On ne saura certainement pas encore tout ce qui a été dit et fait dans cette réunion ; mais du moins ce que nous extrairons de ce rapport suffira pour faire comprendre à nos lecteurs quelle responsabilité ont assumée sur eux les fondateurs d'*Unitas*, messieurs S. Muller, D. H. Wildschut, S. Leembrugge, P. J. J. Mounier, S. J. A. Santhagens, B. ter Haar et D. D. Buchler, qui, »osant s'engager *les premiers* dans une voie pleine de périls, s'efforcent de transporter la lutte des opinions religieuses sur un terrain où elle ne devrait jamais avoir accès, en confondant les choses spirituelles avec les temporelles, en faisant appel en matière de religion aux intérêts matériels de la plus grande partie de la nation, et qui, au moyen de l'action puissante d'une vaste association, cherchent à exercer une influence d'une force incontestable sur cette classe de la société que sa position nécessiteuse et subjective expose à un entraînement plus facile et plus prompt." (1)

Il n'est pas besoin de rappeler ici ce qu'est *Unitas*, ni quel est le but où elle tend. Ses actes, encore mieux que ses paroles, feront connaître son esprit, son caractère et ses tendances. Toutefois une chose assez remarquable, dont il faut dire un mot en passant, c'est que dès ses premiers pas, jetant loin d'elle le masque sous lequel elle chercha

(1) *La Lettre du 30 septembre 1845 des Directeurs d'*UNITAS *jugée par quelques Amsterdammois*, page 25.

d'abord à se faire accepter des bonnes gens, au cœur simple et confiant, cette société en est venue très-promptement à prendre une allure tout à fait belliqueuse. Dans la circulaire, par laquelle les sept habitants d'Amsterdam, fondateurs d'*Unitas*, que nous venons de nommer, annonçaient leur projet à leurs coreligionnaires de cette ville, il était dit que la société, qui devait agir par *la force des moyens matériels*, avait pour but, *en venant en aide aux personnes, aux familles ou aux communautés réclamant secours et assistance*, de concourir à maintenir, à propager dans les Pays-Bas l'église protestante, à en assurer les chers intérêts ; mais ces personnes indigentes, ces familles nécessiteuses, ces communautés implorant secours et assistance, qu'on mettait d'abord en avant et dont on devait se servir pour exciter la sensibilité des masses, comme fait le mendiant s'entourant des enfants qu'il emprunte pour attirer la pitié du passant, ne furent bientôt plus reléguées qu'au second plan, et l'on vit promptement qu'il ne s'agissait plus de personnes, de familles ou de communautés pauvres à secourir, mais qu'il était question de tout autre chose. Et ce but secret, conçu dans la pensée intime des fondateurs, c'était par *la force des moyens matériels*, parmi lesquels on comprit d'abord la puissance de l'argent, mais où, quand il en serait temps, on comprendrait l'action d'un tout autre agent; c'était, disons-nous, par *la force des moyens matériels* de soutenir et de maintenir dans les Pays-Bas la cause du protestantisme. (Statuts d'*Unitas*, art. 2.) (1)

(1) Ces statuts contiennent 62 articles renfermés dans VI chapitres. Ils sont seulement connus des membres de cette société secrète.

A notre avis, ce changement dans le but d'*Unitas*, tel qu'il avait été primitivement annoncé, n'est pas sans avoir sa signification. Aujourd'hui qu'il s'est étendu jusqu'à l'intention de soutenir et de maintenir tous les intérêts de la cause du protestantisme dans les Pays-Bas, on voit bien clairement d'abord que le soin de soutenir et de maintenir la doctrine protestante n'est plus resté confié au clergé protestant, mais au contraire qu'il repose sur *Unitas;* qu'ensuite cette société, en dehors du ressort des pouvoirs ecclésiastiques protestants, ne regardera pas comme étrangère à son cercle d'action toute chose qui pourrait faire avancer le protestantisme dans les Pays-Bas ; et enfin, on ne doute plus maintenant qu'*Unitas* ne tende vers ce but par *la force des moyens matériels*. L'église protestante ne devait donc pas poursuivre plus longtemps la lutte avec le glaive de l'esprit ; elle s'en est retirée presqu'entièrement et elle a remis les armes aux mains d'une société, tout en dehors de sa sphère d'action, qui combattra en son lieu et place pour la cause du protestantisme et avec les armes qu'elle demandera à *la force des intérêts matériels*. Est-il besoin d'en dire d'avantage pour faire comprendre à quels périls cette prise d'armes expose le pays, quels sont les malheurs qui le menacent?

Mais le danger devient encore plus imminent, l'anxiété que fait naître le pressentiment de pareils malheurs s'accroît de plus en plus, lorsqu'on pense que cette prise d'armes de la population protestante se fait secrètement ; que ce mouvement est dirigé par des hommes haut placés dans la société; qu'il en est parmi eux qui sont auprès du trône, qui siégent dans nos hautes assemblées politiques, qui occupent les premières places dans la magistrature,

qui par leur position de rang et de fortune, par leur talent et leurs capacités exercent en général une grande influence ; et qu'enfin cette société étend ses vastes ramifications dans tout le pays et obéit à une parole ! — Nous ne savons ni quelle est cette parole ni d'où elle émane. — Et voilà précisément ce qui nous fait trembler pour l'avenir. Non pour celui des catholiques, car en fin de compte, comme catholiques, c'est nous qui avons le moins à craindre de ces armes qu'on forge et qu'on aiguise dans tant de retraites obscures. Mais pour l'avenir de cette chère patrie, qui est aussi la nôtre, nous redoutons que, miné par les travaux souterrains de ceux qui en sapent les fondements, l'édifice social ne s'écroule un jour et ne devienne un monceau de ruines, à moins — ce qui serait à peine une calamité moins grande — qu'une main étrangère ne vienne empêcher qu'on acheve l'œuvre de destruction commencée. Tels sont les fruits, et il n'en peut être d'autres, de tout ce qu'*Unitas* et les affiliés des autres sociétés secrètes préparent aujourd'hui dans l'ombre. Un jour viendra, — Dieu veuille que nos paroles soient démenties ! — où l'on reconnaîtra que si nos avertissements ont été méprisés, nous n'avons pas moins, comme une autre Cassandre, prophétisé la vérité.

Mais que du côté d'*Unitas* on ne vienne pas nous dire que c'est fort à tort que nous l'accusons d'être une société secrète. Tout ce que l'on pourrait avancer pour contredire notre assertion, ne serait que de vaines paroles, ainsi que nous allons le prouver jusqu'à l'évidence.

Si, pour justifier les associations de la nature de celle d'*Unitas* du reproche d'être des sociétés secrètes, on allègue que les actes et les œuvres de

ces sortes de sociétés, quel que soit le mystère dont elles cherchent à s'envelopper, ne sont pas moins connus un jour du public, il nous faut bien repousser une pareille assertion et nous avons plus d'un motif de le faire.

D'abord on se demande: Si les actes et les œuvres des sociétés secrètes viennent au jour, de quelle manière y arrivent-ils? mais à cette question chacun sait comment on peut répondre. Ce ne sont pas les directeurs de ces associations secrètes qui feront connaître leurs actes et leurs œuvres; ce ne sont pas eux qui livreront au public, qui mettront dans les mains de tout le monde les rapports annuels de leur société, si toutefois ils les font imprimer, ou qui du moins se montreront disposés à les communiquer au public curieux d'en prendre connaissance. Tout au contraire, le langage même de ces directeurs donne clairement à entendre que celui qui rendrait public l'un ou l'autre de ces rapports annuels, serait coupable de haute trahison envers la sainte cause des sociétés secrètes. En effet, on ne voit, on ne trouve nulle part des exemplaires de ces rapports, car les membres des sociétés secrètes, à de rares exceptions près, fidèles à la recommandation de leur comité central, prennent tous les soins imaginables pour tenir ces rapports bien secrets, bien cachés. Et si quelques-uns de ces protestants, au cœur franc et droit, mais qui dans un moment de faiblesse se sont laissés entraîner dans ces mystérieuses affiliations, n'avaient pas communiqué à la rédaction du *Katholiek* ou remis entre nos mains ces curieux rapports, cédant en cela à un sentiment d'indignation, à la vue des malheurs que ces sociétés préparent au pays, — nous nous serions vus entourés tout à

coup d'une foule de protestants observant à notre égard une contenance hostile, sans même nous douter qu'ils formassent une puissance fortement organisée, et sans pouvoir encore bien moins supposer par qui et dans quel but cette armée a été mise sur pied. Ainsi, on voit que cette prétendue publicité, donnée aux intentions et aux actes des sociétés secrètes, qu'on invoque gratuitement, est un argument de peu de valeur pour les défendre contre l'accusation de s'envelopper du plus profond mystère. Au reste, si cette publicité donnée à leurs actes devait les absoudre de cette accusation, alors toutes les autres sociétés secrètes qui leur sont affiliées sous le nom de loges, d'associations politiques, de clubs fraternels, de venta, etc., répandues dans toute l'Europe et sur lesquelles les événements des dernières années et les investigations d'une police bien instruite ont jeté une triste mais éclatante lumière, devraient être également justifiées de ce reproche.

Mais c'est à peine si nous connaissons les faits et gestes de toutes les sociétés secrètes qui existent dans notre pays. Nous n'en savons que ce que veulent bien dire les rapports annuels de l'*Assistance chrétienne*, du *Bien-être*, d'*Unitas*. Quant aux discours de leurs présidents, soit qu'on les publie en tête de ces rapports ou séparément, comme par exemple les violentes imprécations contre les catholiques de M. le professeur J. Bosscha, d'Amsterdam, sur lesquelles nous reviendrons dans le cours de ce *Mémoire*, si nous avons lu ces discours, c'est grâce à l'esprit de justice et au bon sens de quelques protestants bien intentionnés. Mais que sait le public du *Club anti-jésuitique*, de la société secrète sous la devise *Veillons*, de la *Commission de l'Action mutuelle*, de l'association *Phylactérion*? Rien,

ou du moins fort peu de chose. De *Phylactérion* nous savons seulement, et nous le devons aux aveux d'un consciencieux prédicant, quel fut dès son origine le but de cette société. Il en a déjà été parlé en plus d'une occasion et certainement nous aurons besoin d'en reparler ici plus tard. Nous savons aussi que cette même société a fait établir dans plusieurs villes du royaume des listes où se trouvent inscrits les noms de tous les marchands et petits boutiquiers, avec désignation de la communion religieuse à laquelle ils appartiennent. Ces indications doivent servir à préserver tout membre de *Phylactérion* du danger d'acheter son pain ou sa viande chez un catholique. En outre, ce que nous savons encore de cette même société, c'est qu'à la mort d'un respectable médecin d'Amsterdam, catholique de religion, jouissant également de la confiance et de l'estime d'un grand nombre de protestants, des circulaires furent envoyées aux affiliés de *Phylactérion*, pour les exhorter, dans le cas où ils auraient à faire choix d'un médecin, à n'élire qu'une personne professant la religion protestante et de préférence parmi ceux qui seraient membres de cette société. Enfin, ce que nous savons de cette même société, c'est qu'elle prend une très-large part aux travaux électoraux, pour éliminer tout candidat catholique et ne faire nommer pour nos assemblées politiques que des hommes entièrement à sa dévotion. Ces faits qui pourraient amener à l'explication de bien d'autres, sont connus, l'authenticité en a été dûment constatée. Quant à nous, notre science ne va pas plus loin ; et même ne serions-nous pas étonné que notre gouvernement, — car dans les bureaux de nos ministères il est plus d'un employé qui en sait davantage et

peut-être même plus qu'il n'en veut apprendre — que notre gouvernement, disons-nous, eût une connaissance plus étendue que la nôtre, au sujet de ces sociétés qui minent impitoyablement les fondements sur lesquels repose notre édifice politique. Lorsque dans tous les pays ces sortes de sociétés sont considérées comme les ennemis les plus dangereux d'un Etat, ici il paraît que le pouvoir ne s'en préoccupe pas le moins du monde, ou qu'il laisse faire, comme si l'on ne comprenait pas cette vérité incontestable ou qu'on y fût fort indifférent, *que toutes les sociétés secrètes sont instituées pour détruire la société officielle.*

Il est encore un autre moyen de défense, à l'aide duquel ces associations cherchent à atténuer l'accusation d'être des sociétés secrètes, mais celui-ci n'est guère plus admissible. Nous le trouvons développé dans une brochure publiée principalement dans l'intérêt d'*Unitas*. Aussi nous en servirons-nous spécialement dans notre appréciation du dernier rapport annuel de cette société. Cette brochure a pour auteur M. le *Dominé* (1) H.-L. Oort, prédicant de La Haye. L'auteur s'exprime ainsi, à la page 25 de son livre :

»Les journaux catholiques ont depuis longtemps avancé ce fait que les protestants avaient établi des sociétés secrètes dans le but de détruire par la ruse l'église catholique... Nous disons que cette assertion est complétement fausse. Est-ce que tout ce qui se fait en secret, serait par hasard un mal? L'aumône répandue en silence n'est-elle pas toujours préférable à celle qu'on proclame avec ostentation? Mais nous

(1) Ce mot est la dénomination par laquelle on désigne ordinairement dans la langue hollandaise le ministre du culte protestant. Il n'a pas d'équivalent en français.

dirons plus, nous ne formons aucune société secrète. Si le contraire était vrai, nous ne donnerions pas accès dans nos assemblées à tant de personnes étrangères. Nous voulons de grand cœur que nos moyens d'être soient bien connus. Nos rapports annuels renferment trop de particularités, ils sont imprimés à un trop grand nombre d'exemplaires pour qu'on puisse appeler notre association une société secrète. Que veut-on de plus? Quelle autre publicité prétend-on exiger de nous avec justice? Ceux qui nous accusent de tenir des séances secrètes., ne nous disent pas non plus ce qu'ils concertent avec leurs femmes et leurs amis pour le bien-être de leur famille. Ils ne se sentent pas appelés à annoncer en tous lieux ce que, dans les prières qui s'élèvent à Dieu de l'intérieur de leur demeure, ils demandent pour le salut de leurs enfants."

Assez des citations de monsieur H.-L. Oort, se disant *ministre de la parole de Dieu*. Nous ne croyons pas qu'on puisse jamais faire un plus coupable abus des mots. Comment, lorsqu'on s'applique systématiquement à reduire les catholiques par la faim, à entraîner les plus indigents d'entre eux par les séductions de l'argent, par la *puissance des moyens matériels*, jusqu'à leur faire abjurer leur foi, à renier leur croyance, on n'appelerait pas cela chercher à détruire leur église par la ruse! Quoi, une pareille action ne mériterait pas d'être signalée à l'animadversion générale comme une chose odieuse, épouvantable! L'argent qu'on emploie ténébreusement à une telle fin, peut-il être comparé à l'aumône faite au prochain par celui dont la main ne doit pas même savoir ce que l'autre donne! — Comment, on pourrait agir ainsi en secret, parce que ceux qui vous accusent de ténébreuses machinations ne vous disent pas ce qu'ils

concertent avec leurs femmes et leurs amis pour le bien-être de leur famille! parce qu'ils ne se sentent pas aussi appelés à annoncer en tous lieux ce que, dans les prières qui s'élèvent à Dieu de l'intérieur de leur demeure, ils demandent pour le salut de leurs enfants! O vous tous, malheureux que vous êtes qui ne craignez pas de parler ainsi et ne comprenez même pas que vous portez une main sacrilége sur les choses les plus saintes! Quoi, vous osez parler du bien-être de la famille, de la prière intime adressée à Dieu pour le salut des faibles, vous dont le cœur est desséché par la haine, vous qui faites de l'intérieur de la famille le foyer de la haine et ne paraissez avoir d'autre désir que de faire croître au cœur de vos enfants la haine la plus impitoyable, la haine de vos compatriotes, parce que ceux-ci ont une autre foi, une autre croyance que la vôtre!

Pour repousser loin de vous l'accusation de constituer des sociétés secrètes, vous en appelez au grand nombre de ceux qui fréquentent vos assemblées; vous vous en référez à vos rapports annuels qui contiennent, dites-vous, trop de détails, sont imprimés à un trop grand nombre d'exemplaires, pour que votre association puisse être appelée une société secrète. Mais qui donc assiste à vos séances, si ce ne sont vos affiliés, vos conjurés, tous ceux enfin qui sont liés comme vous par le même serment? Qu'importe que vos rapports soient imprimés à un si grand nombre d'exemplaires, s'ils ne sont pas distribués en dehors du cercle de vos adhérents! Et puis, quelles particularités contiennent-ils qui puissent servir à vous absoudre de l'accusation de former des sociétés secrètes? Ce que disent ces rapports fait assez connaître tout l'odieux de vos actes. Cependant ils ne disent pas encore tout, et il est

trop de choses que vous cachez à tous les yeux. Avez-vous jamais dit jusqu'ici quel est le nombre des membres de votre société? Dans quelle proportion s'est-il accru? Où sont établies toutes vos sections? De combien de membres se compose votre comité central? Quels sont vos correspondants, vos agents, les membres de votre commission permanente? Quels sont vos protecteurs et où demeurent-ils? A quelle somme monte votre budget? Savons-nous même qui est votre trésorier, chez quel individu nous pouvons faire recevoir le coupon d'une année d'intérêt pour un capital de cinquante florins qui se trouve entre nos mains, lequel coupon ne porte la signature d'aucun nom? Et cependant vous osez affirmer que vous n'avez pas la publicité en horreur, que vous ne formez pas une société secrète! Mais la preuve que vous avez constitué une association de cette nature, ne se déduit-elle pas clairement des propres paroles du rapport d'*Unitas*, page 41: »Il fut ensuite annoncé, au nom du comité central, que le rapport serait imprimé pour les *membres sans indication de personnes et de domicile;* et de plus, *qu'on distrairait de ce rapport tout ce qui était plus propre à une communication confidentielle faite dans le sein de l'assemblée qu'à une notification à tous les membres de la réunion extraordinaire.*" Ainsi, on n'ose pas même faire connaître aux membres de la société ce qui a été *confidentiellement communiqué dans les assemblées générales d'Unitas!* Ne comprend-on pas maintenant pour quelle raison le rapporteur a voulu être cette fois encore plus concis, plus laconique que jamais? (Voir la page 30 du rapport.)

Ainsi il n'était pas permis au rapporteur de faire connaître les noms des membres de la socié-

té. On a pourtant fait sur ce point infraction à la règle, car quelques noms y figurent en toutes lettres. Ce sont messieurs le *dominé* Timmers Verhoeven, de La Haye, le *dominé* Wildschut, d'Amsterdam, feu le *dominé* Kuyper, de Harlem, le *dominé* Schilt, de Bodegraven, le *dominé* Douwes Dekker, du Helder, le *dominé* Hofstede de Groot, de Groningue, le *dominé* ter Haar, d'Amsterdam, — quelle légion de *dominés!* — feu le baron van Lynden van Sandenburg, d'Utrecht, et les maîtres d'école S. Geri, Eikman et van der Vecht, représentants de toutes les fractions du protestantisme, depuis celle de Groningue jusqu'à celle des orthodoxes; cette dernière étant représentée par M. van Lynden. Et parmi tous ces noms — qui l'aurait pensé? — celui du *dominé* ter Haar, l'ardent panégyriste de l'immortel archevêque de Paris, feu Mgr. Affre!

Oui, le *dominé* B. ter Haar, celui qui a loué en public d'une manière si touchante l'héroïque dévouement et la sublime vertu de l'illustre archevêque de Paris, lui aussi, il est du nombre de ceux qui forgent en secret contre les catholiques les armes que leur haine demande à la *puissance des moyens matériels!* Il est du nombre de ceux qui, de leur retraite cachée à tous les yeux, les attaquent dans leur existence sociale et par la ruse et l'astuce tendent de perfides embûches à la foi religieuse des esprits faibles qui peuvent se trouver parmi les catholiques! *Tristissimus hæc scribo.* Mais à qui donc se fier désormais, s'il faut retirer sa confiance à ceux qui s'étaient montrés si souvent en public comme des hommes honnêtes, justes et consciencieux? Il faut donc que l'aveuglement de la passion soit bien grand pour égarer les hommes à ce point!

Mais portons nos regards ailleurs: là, du moins,

pour tempérer notre juste indignation, nous trouverons un instant ample sujet d'hilarité. Personne certes ne s'y prête plus généreusement que le prédicant de La Haye, M. le *dominé* Timmers Verhoeven. — Quoi, le *dominé* Timmers Verhoeven! nous demandent ceux qui le connaissent; — et nous leur répondons: Oui, le *dominé* Timmers Verhoeven, et qui plus est, le président temporaire de l'assemblée générale d'*Unitas!* — Son discours présidentiel fera-t-il naître dans l'esprit de nos lecteurs l'hilarité spontanée que nous avons ressentie à sa lecture, c'est ce que nous ne déciderons pas; mais quant à nous, ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons ri et que nous avons été désarmés un instant, quand en lisant ce discours nous avons vu quel régal de bon goût un président temporaire d'*Unitas* osait présenter à ses hôtes et que nous avons su quel style ces messieurs proclamaient à l'unanimité *excellent*, *admirable!* Qu'on en juge par l'échantillon:

»A vous membres d'*Unitas*, à vous députés des Sociétés-sœurs, l'expression de mes sentiments affectueux. L'antique capitale de la Frise voit dans ses murs notre sainte réunion. C'est un beau jour que celui qui réunit du Nord et du Midi, des contrées voisines comme des provinces éloignées, des hommes de tout rang, de toute condition, mus par un intérêt plus élevé que tout ce qui vient du monde, plus pur que tout ce que l'égoïsme et la soif de l'or peuvent avoir en vue. Les longues routes n'ont point effrayé votre zèle. Vous ne vous êtes pas plaints d'abandonner vos pénates, de devoir suspendre quelque temps vos occupations de tous les jours. Pous vous rendre à Leuwarden, vous avez bravé les orages, affronté les vagues de la mer."

C'est ainsi que le *dominé* Timmers Verhoeven a commencé son discours présidentiel, après avoir pris place, ainsi que le rapport a soin de le dire, au siége qui lui avait été désigné dans l'assemblée. Ses auditeurs furent émus jusqu'au fond de l'ame par sa parole, et, à la fin de la séance, d'une voix unanime, on proclama que ce discours était *excellent*, *admirable*. Mais voyez comme les goûts diffèrent : ce discours n'a fait sur nous d'autre impression que celle que fait naître l'excès du ridicule. La *sainte* réunion dans la capitale de la Frise d'hommes tels que les membres d'*Unitas* et des Sociétés-sœurs, est une expression qui tout d'abord nous a semblé passablement ironique. Mais ce n'était encore qu'un prélude, et pour exciter notre rire, ce n'était rien auprès de ce *Nord* et de ce *Midi*, de *ces contrées voisines et de ces provinces éloignées*, d'où étaient accourus les hommes d'*Unitas;* auprès des *longues routes* qu'ils avaient dû faire, des *pénates* qu'ils avaient dû abandonner; auprès des *orages et des vagues de la mer* qu'ils avaient dû affronter pour arriver... où... à Leuwarden !

Mais le pathos du président Timmers Verhoeven ne s'en est pas tenu au seul passage que nous venons de citer. Il avait encore à parler, et c'était dans les convenances, d'un des hommes les plus éminents de cette société secrète, de celui qui n'avait pu venir prendre part à cette *sainte* réunion et qui avait dû rester au sein de ses *pénates*. L'orateur continue ainsi :

» Vous êtes heureux de vous rencontrer ici et de serrer mutuellement la main de la *Fraternité*." (Attendons, on nous parlera bien plus tard de la *Liberté*, et l'*Egalité* aura aussi son tour.) » Mais une personne manque à notre réunion et vous regrettez

son absence. Vous demandez tous après celui qui est à la tête de notre société et y occupe si dignement la première place; après celui qui ne s'inquiète ni du blâme ni des injures que ce titre lui attire, et qui, nonobstant son impartialité dans l'exercice des plus importantes fonctions politiques, n'a jamais démenti son caractère de protestant sincère. Nous pouvons hardiment vous en donner l'assurance, son esprit et son cœur sont avec nous, nous ses amis et ses frères. Mais une douleur physique, paralysant ses forces, le retient loin de nous et nous prive de la sage direction qu'il donne à nos travaux."

Il n'est pas difficile de deviner quel est celui dont le *dominé* Timmers Verhoeven déplore l'absence, et les convenances ne défendent pas qu'on l'appelle par son nom. Chacun n'a-t-il pas déjà désigné comme chef des sociétés secrètes le membre de la représentation nationale, M. van Dam van Isselt, que la goutte tourmente si souvent? Pleure, *Unitas*, pleurez, Sociétés-sœurs, parce qu'encore une fois sans doute quelque malheureux Jésuite, l'attaquant impitoyablement par les pieds, lui, le chef des sociétés secrètes, le grand dignitaire de tant d'autres associations mystérieuses, l'a empêché, le 19 juin 1851, de venir diriger vos travaux (1)! Mais consolez-vous, essuyez promptement vos larmes, les *dominés* libéraux d'à présent sont si bien pénétrés de son esprit, même dans les choses religieuses, qu'ils peuvent dignement occuper sa place. En effet, van Dam van Isselt et Timmers Verhoeven, — franc-maçonnerie et protestantisme libéral, — c'est tout un,

(1) M. van Dam ne voit partout que des Jésuites, n'explique rien que par les Jésuites. Il a cela de commun avec ce que le duc de Choiseul disait de Pombal, qu'il avait toujours un Jésuite à cheval sur son nez.

et dans les sociétés secrètes ils se tendent fraternellement la main.

Encore une observation. Le *dominé* Timmers Verhoeven est renommé comme orateur protestant, il est membre de plusieurs sociétés savantes; et pourtant il écrit dans ce style que nous venons de signaler! Art oratoire protestant, que dire de la supériorité de ton éloquence, s'il faut en juger d'après cet orateur! O sociétés savantes, que penser de votre mérite, si l'on doit s'en tenir à celui de votre collègue!

Si nous nous bornions aux échantillons que nous venons de donner du talent oratoire du président temporaire de la grande assemblée d'*Unitas*, ce serait à notre avis lui rendre un service, dont il nous saurait gré peut-être; mais, comme il a jugé à propos de parler d'autres choses que de la tristesse causée par l'absence de M. van Dam van Isselt et du dévouement sans exemple des membres d'*Unitas*, dont la plupart ont bravé les fatigues d'un voyage de dix à douze lieues et qui tous ont dû abandonner leurs chers pénates, pour venir prendre part à la réunion de Leuwarden, force nous est donc de nous appesantir un peu plus sur son curieux discours. Si nous ne faisons point erreur, cet examen ne sera pas sans avoir son utilité, et nous apprendrons encore à connaître *Unitas* sous un autre point de vue.

A la recommandation du *dominé* Timmers Verhoeven, la séance s'était ouverte sous la pieuse invocation faite par le *dominé* Wildschut, un des membres du comité central. En effet, pour ceux qui venaient là ayant au cœur des sentiments tels qu'*Unitas* les inspire à ses adeptes, la sainteté de la prière ne leur interdisait pas de mettre leur

œuvre de ténèbres sous la protection de Dieu, bien qu'ils comprissent eux-mêmes qu'ils commettaient là une profanation qu'on devait chercher à pallier (1). Après que l'assemblée eût été ainsi sanctifiée par la prière faite par le *dominé* Wildschut, le président temporaire prit encore une fois la parole, dans l'intention d'expliquer en quelque sorte de nouveau le mot d'ordre sous lequel combattent les sociétés secrètes du genre d'*Unitas*. Suivant lui, le mot d'ordre est *Liberté et Unité*. Maintenant, qu'entend-on par ces mots? M. Timmers Verhoeven le dit très-clairement et sans faire trop de façon, bien que les expressions qu'il emploie semblent quelque peu malsonnantes.

D'abord, quelle est la *liberté*, vers laquelle tend la société *Unitas*? Mais avant qu'on nous le dise, il nous faudra entendre encore quelques lieux communs sur la liberté, »ce don le plus précieux que nous tenons de la bonté divine;" quelques-unes de ces phrases banales, par exemple comme celle-ci, »que nous ne devons pas nous étonner et que personne ne s'avisera de blâmer que l'esclave ou le prisonnier se réjouisse de recouvrer sa liberté." Ensuite d'autres lieux communs de la même force sur la liberté politique. Ecoutez: «Rien de plus légitime chez un peuple qui vit sous la domination étrangère, sous l'oppression d'un despote, que l'ardent désir de briser la chaîne de fer qui l'étreint. C'est un noble héros celui qui tire le glaive pour la liberté." Ainsi Diepo Negoro, qui a tiré le glaive contre le gouvernement néerlandais pour la

(1) »Je ne crois pas, Messieurs, que nous porterions atteinte à la sainteté de la prière, si nous commencions nos ravaux par une pieuse invocation." (Rapport, page 3.)

liberté religieuse et politique des Javanais, mérite d'être honoré comme un noble héros par le président d'*Unitas*, qui, s'il est conséquent, doit sans doute s'associer au concert de louanges que la plus grande partie de la presse protestante en Hollande a décernés à Kossuth, à Mazzini! Pourquoi ne le ferait-il pas? Ne défend-il pas sans aucune restriction cette conséquence qui découle nécessairement de ses paroles, le droit à la révolte? Mais la liberté civile et politique n'est pas le seul bien qui soit à désirer, et ici le président d'*Unitas* a cent fois raison. Rien ne doit être plus en estime aux yeux des gens sensés que la liberté religieuse. Seulement le point important c'est de savoir comment elle doit être comprise. C'est, suivant le *dominé* Timmers Verhoeven, »la rupture avec le pouvoir du pontife de Rome." Aussi se réjouit-il de ce qu'en 1830 un mur de séparation s'est élevé entre les Belges et les Hollandais, afin que ceux-ci n'aient plus à souffrir plus longtemps de ceux-là. La dynastie et les sincères amis du pays n'ont pas, que nous sachions, à se réjouir de ce que ce mur de séparation ait été élevé; mais pour *Unitas*, c'est tout autre, elle s'en réjouit de grand cœur, et pourquoi? parce que les catholiques belges ont fait tant de tort aux protestants des provinces septentrionales! En effet, ceux-ci n'ont jamais fait de mal à ceux-là; ceux-ci, les protestants des provinces du Nord, ce ne sont certainement pas eux qui ont traîné le nom de Mgr. de Broglie sur l'échafaud, *protestantisé* l'instruction publique en Belgique, fermé les séminaires, fondé le collège philosophique, inondé les provinces méridionales d'employés protestants; mais ce sont les catholiques belges qui ont fait passer les protestants des provinces

septentrionales sous le joug de Rome. Quelle témérité! quelle insolente audace! De là vient sans doute, toujours par suite de la violence exercée par les Belges sur les protestants des provinces du Nord, que le siége de *la liberté de l'esprit* est resté intact dans la Néerlande. — » Mais ce siége doit être défendu, continue de dire le *dominé* Timmers Verhoeven, il doit être soutenu, étayé, car les serviteurs de la tyrannie spirituelle surgissent de tous côtés, ils sont là tout prêts à y porter la main pour le faire chanceler, et, s'il était possible, pour le renverser entièrement." Ainsi, défendre le siége de *la liberté de l'esprit*, voilà le but avoué des sociétés secrètes. » Si on l'attaque, cette *liberté de l'esprit*, c'est alors qu'ils serrent *leurs rangs*, qu'ils la couvrent de *leurs boucliers*, qu'ils la défendent s'il est besoin avec *leurs armes*!" Quelle attitude martiale! quel langage belliqueux! Mais, pour parler plus clairement, que défendent donc les sociétés secrètes? que signifie *la liberté de l'esprit*, que le président d'*Unitas* a constamment à la bouche et dont le siége est si bien établi dans la Néerlande? Nous allons maintenant l'apprendre par les paroles mêmes du président d'*Unitas:* Si donc les sociétés secrètes s'arment, » c'est au profit de cette précieuse *liberté qui consacre le droit d'examen suivant le bon plaisir, qui les laisse penser d'après leurs propres convictions, confesser la religion de leur croyance, agir d'après le témoignage de leur conscience, qui leur défend de se soumettre, quand il s'agit de la sainte cause de la religion, à aucun pouvoir humain.*" En fin de compte, voilà le but des sociétés secrètes, voilà pourquoi elles ont pris les armes, voilà pourquoi elles font la guerre aux catholiques! Elles veulent la *liberté de l'esprit*,

en d'autres termes, la liberté qui les affranchit de tous liens religieux, la liberté d'examiner, de penser, de confesser leur croyance individuelle et d'agir d'après leur conviction personnelle ! Du moment qu'on inscrit sur sa bannière des principes aussi radicaux, il n'est pas de club en Europe, si anarchique qu'il soit, qui ne consente volontiers à s'affilier à nos sociétés secrètes. N'existe-t-il pas entre eux et elles la plus parfaite identité d'intentions et de but ?

» C'est avec cette liberté, poursuit le *dominé* Timmers Verhoeven, qu'il est seulement possible de constituer la véritable *unité*." Les sociétés secrètes doivent être un exemple de cette unité. » Elles admettent dans leur sein les membres de toute association religieuse, elles ne s'informent pas de la différence d'opinions et de pensées, pourvu qu'on ait seulement en vue la *véritable* liberté religieuse," c'est-à-dire la liberté de s'affranchir de tous liens religieux. L'exemple des affiliés des sociétés secrètes dans les autres pays nous a appris comment cette *unité* savait y interpréter cette *liberté* et s'en servir ! Là, ces affiliés ont agi unanimement pour renverser tout ce qui existe ; là, ils ont été d'un commun accord pour obtenir tout ce qu'ils comprennent sous le nom de *liberté* : la destruction de tous les liens, l'émancipation du Chrétien, l'émancipation du citoyen, l'émancipation de la famille, de la chair, de la femme, l'émancipation des enfants. Ennemi de toute exagération, nous nous laissons facilement persuader que chez nous les sociétés secrètes ne sont pas formées dans un pareil but. Ce que nous savons de leur but, soit parce qu'il a été assez clairement expliqué, soit parce que leurs actes l'ont suffisamment con-

staté, ce que nous en savons, disons-nous, se réduit à ceci, c'est qu'elles s'efforcent d'accomplir la ruine complète des catholiques dans leur état social et politique. Ce but, ce nous semble, est assez digne de réprobation, mais, comme on voit, il aurait encore pu être plus détestable. Ayant au cœur le sentiment d'une liberté telle que l'a définie le président temporaire d'*Unitas*, les sociétés secrètes auraient pu se réunir dans l'intention de faire un plus grand mal; mais si les affiliés serrent leurs rangs, s'ils se couvrent de leurs boucliers, s'ils prennent les armes, c'est seulement contre les partisans du prince des ténèbres, c'est-à-dire les catholiques qui ne veulent pas participer à leur unité et qui comprennent sous le nom de liberté le droit de pouvoir être les enfants de Dieu.

C'est ainsi que des paroles mêmes du *dominé* Timmers Verhoeven nous avons eu la confirmation de ce que depuis longtemps nous supposions être le but des sociétés secrètes. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance, et, cela fait, nous passons à l'examen du rapport communiqué à l'assemblée générale par le secrétaire ..... On ne dit pas son nom (1). Un mot cependant encore à l'occasion du discours du président temporaire d'*Unitas*.

Dans le cours de la séance, un des députés a prié le président de faire ajouter son discours au rapport imprimé, afin que tous ceux qui n'avaient pu assister à cette réunion eussent du moins l'avantage de connaître cet *excellent* discours.

---

(1) Le rapport des années précédentes était dû à la plume de M. S.-A. van Hoogstraten, membre des états-provinciaux de la Hollande-méridionale. Il ne résulte pas du rapport de cette année, qu'il ait été remplacé.

»L'appui de toute l'assemblée réservé à cette proposition, dit le rapport, ne devait pas être un seul instant douteux."

Le *dominé* Timmers Verhoeven avait donc parfaitement parlé dans l'esprit d'*Unitas* et des Sociétés-sœurs, lorsqu'il a dit qu'on avait pris les armes pour défendre *la liberté d'examiner, de penser, de confesser sa croyance et d'agir chacun d'après son individualité et sa conviction personnelle.* Qu'on se le tienne pour dit!

Passons maintenant au rapport général du secrétaire inconnu d'*Unitas*. Les détails qu'il donne à son début, ne signifient pas grand' chose, c'est tout au plus s'ils sont bons à être enregistrés *pour mémoire*. En effet, qu'importe à ceux qui ne sont pas de l'affiliation mystériense de savoir qu'aucun membre du comité central d'*Unitas* n'est décédé l'année dernière; que les directeurs d'arrondissement n'ont eu qu'une seule perte à déplorer dans la province d'Utrecht, et que cette perte est celle de monsieur le baron van Lynden van Sandenburg; qu'un seul cas de décès a eu lieu dans l'administration des sections, la mort du prédicant émérite de Harlem, le *dominé* Kuyper. A en juger d'après ce recensement de la mortalité, on serait porté à croire que chez *Unitas* tout le pouvoir administratif se concentre dans très peu de mains, ou que la plupart de ses directeurs sont tous des hommes encore pleins de jeunesse et de vie. Le secrétaire annonce ensuite qu'une des sections d'*Unitas* avait été menacée de dissolution, c'est-à-dire celle d'Utrecht, mais qu'au contraire une nouvelle section s'était constituée, dont les membres habitent différents endroits dans les environs d'Eindhoven. Quant au nombre des membres, des protecteurs et des donatrices

d'*Unitas*, cette année, comme l'année dernière, le secrétaire ne parle pas même du plus léger progrès ! Il n'est pas dit traître mot d'un moindre changement dans le personnel des agents de la commission permanente. Quelques tentatives pour se faire de nouveaux correspondants ont pu réussir, principalement dans la section de Breda, où dans chaque subdivision on a établi un agent de cette espèce. Nous voyons en outre dans ce rapport que surtout à Amsterdam les agents d'*Unitas*, en véritables limiers qui quêtent et détournent le gibier, »s'appliquent d'une manière fort louable et parviennent avec grand succès à décider leurs amis à entrer dans l'affiliation d'*Unitas*." Et puis il nous faut lire quelque chose de la *Commission locale de concours mutuel;* ce qui signifie, ainsi que nous l'avons appris ailleurs, les commissions, composées de quelques membres de toutes les sociétés secrètes établies dans plusieurs villes, qui ont pour mission spéciale de faire attention aux désertions qui pourraient avoir lieu parmi les protestants du côté de l'église catholique. Dès qu'on peut croire qu'un protestant aurait cette intention, la tâche de ces commissions est de l'en dissuader sur-le-champ et de le faire renoncer à son projet. S'il faut en croire le rapport, leur cercle d'action mutuelle est aujourd'hui parfaitement réglé sur ce point.

Après être entré dans tous ces détails, le secrétaire explique le rapport qui existe entre *Phylactérion* et toutes les autres sociétés secrètes, ou pour mieux dire avec *Unitas*. Ce qu'il dit à ce sujet mérite d'être reproduit en entier et d'être amplement commenté.

»Nous sommes restés dans les termes d'une parfaite intelligence avec le comité central de *Phylac-*

térion, entré en fonctions le premier janvier de cette année. Ce comité nous a dernièrement donné avis de l'introduction d'un nouveau règlement, conçu et rédigé dans le but d'écarter les difficultés élevées de diverses parts contre les anciens statuts en vigueur et principalement au sujet de la promesse qu'autrefois on exigeait de ses membres.

» Cette communication, faite dans les termes les plus bienveillants, exprimait en même temps l'intention bien arrêtée de soutenir de ses efforts et de son concours tout ce que notre assemblée entreprendrait dans l'intérêt du protestantisme et ainsi de contribuer autant que possible à faire prospérer *Unitas*.

» A notre tour, nous avons donné au comité central de *Phylactérion* l'assurance de nos sympathies et de notre ardent désir de lui venir en aide, *surtout dans des circonstances importantes*, pour la défense des intérêts sacrés dont le triomphe était le but des deux sociétés."

Ainsi *Phylactérion* donne avis qu'à ses anciens statuts elle a substitué un nouveau règlement; ainsi *Phylactérion* déclare qu'elle est prête à soutenir *Unitas* dans ses travaux, et elle reçoit à son tour l'assurance qu'elle peut compter sur un concours réciproque, *surtout dans des circonstances importantes*. Maintenant que des circonstances importantes se présentent, — mais ni nous, ni le gouvernement, personne enfin, si ce n'est les sociétés secrètes, ne peut préciser à quelle époque elles jugeront les circonstances assez importantes pour agir, — dans ce cas alors *Unitas* et toutes les autres sociétés secrètes s'uniront à *Phylactérion* pour atteindre le but de leurs efforts coalisés, c'est-à-dire opprimer leurs compatriotes catholiques et leur en-

lever tout moyen d'existence. Il est plus d'une bonne raison de croire que leur coalition en pareilles circonstances a bien un autre but, plus positivement politique, mais le peu qui transpire dans la Néerlande des sociétés secrètes protestantes ne permet guère de le préciser d'une manière directe (1). Quoi qu'il en soit, l'engagement pris par toutes ces sociétés de se prêter un concours mutuel est un véritable succès pour *Phylactérion*, un triomphe qui place cette société en avant de toutes les autres. Former une puissante coalition contre les catholiques, tel a toujours été son but, et aujourd'hui que, grâce à ses constants travaux, la coalition désirée s'est enfin consolidée, il va sans dire qu'on confiera à *Phylactérion* le soin de la diriger. Cette considération ne suffirait-elle pas pour ouvrir enfin tous les yeux sur les dangers dont les sociétés secrètes menacent notre pays? Car, en définitive, qu'est-ce que *Phylactérion*? Il est fort à propos de rappeler ici ce que veut *Phylactérion* et quels sont les moyens q'uelle emploie pour arriver à son but, surtout aujourd'hui qu'elle vient d'annoncer qu'elle s'est fait un nouveau règlement et qu'ainsi plus d'un, trompé par cet avis, pourrait penser que *Phylactériou* se serait quelque peu défait de son vieux levain de méchanceté.

Mais lorsqu'il est question de la société *Phylactérion*, qu'elle est donc la puissance hostile avec laquelle nous avons affaire?

Déjà, d'ancienne date, on avait commencé à soupçonner l'existence de *Phylactérion*. A ce qu'il paraît, on croit généralement que son origine date de l'année 1848 et qu'elle est née sous l'influence des révolutions qui éclataient alors en Europe; mais il n'en est

(1) Voir les pièces à l'appui, publiées à la fin de ce *Mémoire*.

point ainsi. Cette société s'est formée en 1841, c'est-à-dire à l'époque où le généreux Roi Guillaume II montait au trône, et lorsque l'*Evangelische Kerkbode* (Le Messager de l'Eglise évangélique) commença ses publications pour protester en quelque sorte contre les équitables intentions du Roi. Si nous savons comment *Phylactérion* a vu le jour, nous le devons à la lettre que le *dominé* J. Brave a adressée aux prédicants ses collègues dans les Pays-Bas. Le journal d'Amsterdam, *de Tyd*, l'a publié dans son numéro du 28 décembre 1848; il tenait cette communication d'un respectable ministre protestant qui a été le premier à faire connaître l'existence de *Philactérion*. Que les bénédictions de Dieu le dédommagent au centuple de l'épouvantable anathème que sa bonne action a attiré sur sa tête de la part des prédicants, ses collègues (1)!

Nous trouvons dans cette lettre du prédicant d'Amsterdam J. Brave les lignes suivantes, au sujet de la fondation de *Phylactérion*.

»Déjà en 1841 plusieurs ministres de notre église réformée avaient eu l'intention d'essayer d'établir une confraternité plus intime entre tous les protestants.... Ce plan formé en secret rencontra tout d'abord un accueil favorable. Ce petit cercle fraternel s'accrut et prit les proportions d'une société. On choisit à la fois pour nom et pour devise le mot *Phylactérion*.

«Les premiers membres de *Phylactérion* n'ayant

(1) Une feuille hebdomadaire protestante a appelé ce prédicant *un traître lâche et méprisable, dont le nom devait être publié et stygmatisé d'infamie.* Le numéro du *Fakkel*, du 9 juillet dernier, disait de lui, *«que*, GRACES A DIEU, *son nom n'est généralement répété qu'avec indignation.*"

pas jugé nécessaire de se faire immédiatement connaître, on sentit la nécessité d'avoir des signes caractéristiques, à l'aide desquels les membres pourraient se reconnaître, se comprendre et correspondre entre eux. *De là l'origine de quelques signes secrets au moyen desquels on put se parler et s'écrire* (1). Les membres de *Phylactérion* continuant ainsi à travailler en secret, ils rencontrèrent bientôt en tous lieux de chaleureuses et actives sympathies, leur nombre s'accrut rapidement et aujourd'hui il a dépassé le chiffre de deux mille participants.

«Ce rapide succès.... devait engager le comité central actuel de *Phylactérion* à appeler *tous les protestants des Pays-Bas* à participer à cette association. Aussi s'adresse-t-il maintenant à tous les prédicants, et, par leur intermédiaire, à tous ceux sur lesquels ils exercent de l'influence, et il leur expose avec franchise le but et les tendances de *Phylactérion*, ainsi que les moyens dont la société se propose de faire usage, en d'autres termes : *Phylactérion* est une société protestante et elle a pour but d'assurer le bien-être temporel et moral des protestants au détriment des Ultramontains."

Nous savons donc maintenant ce qui a rapport à la fondation de *Phylactérion* et au but vers lequel elle tend. Quant aux moyens auxquels elle a recours, nous les trouvons nettement formulés, et dans la lettre même dont il est question, et dans la formule du serment que tout nouveau membre

(1) Le journal *de Tijd*, a donné le dessin de ces *signes secrets d'écriture*, empruntés aux *Catholijke Nederlandsche Stemmen*, auxquelles une copie avait été envoyée par un ex-membre de *Phylactérion*. Pour la rareté du fait, nous reproduirons à notre tour le dessin de *ces signes secrets*, comme pièces à l'appui, à la fin de ce *Mémoire*.

de *Phylactérion* doit signer le jour de son initiation. Cette formule est ainsi conçue :

«Je soussigné N.... m'engage de plein gré et promets sur mon honneur, comme membre de *Phylactérion*, selon tout ce que j'en sais et tout ce que je puis faire,

»1°. De ne prendre à mon service, à moins de nécessité absolue, que des serviteurs professant la religion protestante ;

»2°. De procurer de préférence aux protestants, sauf l'honneur et le devoir, de l'ouvrage, des avantages pécuniaires et toute influence quelconque ;

»3e. De ne jamais contracter mariage avec des catholiques ;

»4°. Dans toutes circonstances où il s'agira de places, de fonctions et d'attributions, de protéger les protestants, sauf certains devoirs particuliers;

»5°. De faire naître et d'entretenir parmi eux un amour fraternel ;

»6°. Pour subvenir aux frais de l'entretien de la société, de payer un florin pour seul et unique droit d'entrée, et pour contribution hebdomadaire, un centime ou au moins en une fois, vingt-cinq florins ;

»7°. De tenir secrets pour toutes les personnes en dehors de la société, le but de l'association, les signes de reconnaissance entre les initiés et les noms des membres, à moins que les membres n'aient eux-mêmes autorisé la publication de leurs noms."

Cette formule de serment fait voir clairement ce que veut *Phylactérion* et quels sont les moyens qu'elle emploie pour atteindre son but : Réunir tous les protestants dans une association secrète pour ruiner les catholiques et leur enlever tout avantage et toute influence.

Mais, nous dira-t-on peut-être, *Phylactérion* a

modifié son règlement, et c'est seulement depuis que ses statuts primitifs ont été changés qu'*Unitas* et les autres sociétés secrètes se sont réunies à elle ! Voyons en effet ce que sont les modifications faites au règlement.

A quoi se réduisent les changements apportés au règlement de *Phylactérion* ? A-t-elle bien réellement modifié ses statuts primitifs ? A cette question nous n'oserions pas répondre hardiment par la négative. Pour pouvoir le faire, il nous faudrait comparer ces deux règlements entre eux, et les documents nécessaires nous manquent. Toutefois une chose est bien certaine, c'est que si *Phylactérion* a apporté quelques modifications dans la forme de son institution organique, elle n'a rien changé ni à son esprit ni à ses tendances. La preuve en est dans les rares écrits que *Phylactérion* a jugé indispensable de publier pour se défendre contre les attaques de tout Néerlandais bien pensant et pour se justifier des accusations élevées contre elle.

Ces rares écrits se réduisent à trois. Le premier est intitulé, *Phylactérion examinée au point de vue de la charité chrétienne;* il a paru en 1849 à Amsterdam, chez les libraires H. van Munster et fils. Le second n'a pour titre que le simple nom de *Phylactérion;* il a été publié, sans doute par ordre du comité central de cette société ou en son nom, le 4 avril 1851, dans un numéro du *Fakkel*, l'organe des sociétés secrètes. Le troisième, écrit pour sa propre défense, *Phylactérion* l'a édité elle-même ces jours derniers à Utrecht, chez le libraire J. C. van der Post Jr., sous le titre, *Trois Lettres au sujet d'une odieuse société.* Que nous sachions, *Phylactérion* n'a rien publié de plus pour son propre compte, mais ces trois écrits suffisent pour justifier

notre assertion que l'esprit et les tendances de *Phylactérion* sont restés ce qu'ils étaient en 1848, lorsque le *dominé* J. Brave écrivit sa lettre en question et fit connaître aux prédicants ses collègues dans les Pays-Bas certaine formule de serment que nous avons reproduite. Nous avons dit et nous répétons que *Phylactérion* est restée une association secrète à laquelle doivent se réunir autant que possible tous les protestants, dans le but de réduire à la famine tous les catholiques sans exception, et leur enlever tout avantage et toute influence. Rien de plus touchant à observer que la parfaite unanimité avec laquelle les trois écrits que nous venons de citer justifient cette définition de *Phylactérion*.

Phylactérion est une association secrète. L'article 7 de la formule de serment impose aux membres l'obligation »de tenir secrets pour toutes les personnes en dehors de la société, le but de l'association, les signes de reconnaissance entre les initiés et les noms des membres." La brochure de *Phylactérion examinée au point de vue de la charité chrétienne* parle de la *sûreté du secret* qui protège les travaux des membres de *Phylactérion* »Aucun poëte n'a le droit de chanter leurs louanges, aucun orateur ne peut prendre la parole au milieu d'eux (Page 19.)" Le langage du *Fakkel*, dans l'article qu'il a publié, est encore plus explicite : »*Phylactérion* est une société secrète.... Pourquoi cachons-nous nos noms et nos actes sous le voile du mystère? Parce que nous ne voulons ni blâme ni éloge. — Nous devons agir avec prudence en présence de ces hommes de l'église romaine si fins et si audacieux... C'est dans le *mystère* de notre réunion que reposent notre force et notre puissance." Suivant ce que dit à la page 19 la brochure des *Trois Lettres*, »jusqu'à ce jour

l'ordre de garder le secret a été sévèrement observé par les membres de *Phylactérion*." Ainsi *Phylactérion* est une *association secrète*, le doute n'est plus permis à cet égard. Mais jusqu'à quel point l'existence d'une association secrète peut s'accorder avec notre jurisprudence pénale, l'examiner c'est un soin qui incombe à notre ministre de la justice.

Phylactérion cherche à réunir tous les Protestants. Elle les admet tous, sans distinction de croyance religieuse, de tout rang, de toute condition, quel que soit le développement de leurs facultés intellectuelles, ainsi que fait *Unitas*, pourvu qu'ils soient véritablement *libres d'esprit*. »Réunissez-vous, vous tous protestants, s'écrie la brochure de *Phylactérion examinée au point de vue de la charité* à la page 17, si vous aimez votre patrie et votre Roi, ne protégez que vos coreligionnaires, pour que vous n'ayez pas réchauffé dans votre sein le serpent qui n'attend qu'un signe de Rome pour vous perdre." L'article déjà cité du *Fakkel* se termine par ces mots : »Nous vous appelons tous, Protestants ; que l'amour fraternel vous réunisse dans le but de concourir à assurer le bien-être moral et matériel de vos frères et de vos sœurs dans la foi !" Quel est le but de *Phylactérion*, se demande l'auteur des *Trois Lettres*, et il y répond ainsi à la page 9 : «Augmenter, protéger le bien-être moral et matériel des protestants, en s'efforçant de maintenir la liberté de l'esprit, de faire naître parmi eux l'amour fraternel, de réunir entre elles toutes les communions protestantes, de protéger les protestants contre les perfides ruses de leurs ennemis. »Dans un autre passage le même auteur dit qu'aucun protestant, à l'exception seule des mendiants, ne doit être exclu de *Phylactérion*, ne donnât-il même pour

sa contribution qu'un centime par semaine. Tout ce qu'on dit aujourd'hui n'est-il pas parfaitement d'accord avec ce que le *dominé* J. Brave écrivait en août 1841: »Le comité central de *Phylactérion* se trouve engagé à appeler tous les protestants des Pays-Bas à participer à cette association. Aussi s'adresse-t-il à tous les prédicants, et, par leur intermédiaire, à tous ceux sur lesquels ils ont de l'influence." Il faut donc considérer et admettre comme un fait constant que dans les arcanes de la société *Phylactérion tous* les protestants, à l'instigation de *tous* les prédicants, quelle que soit leur confession, sont prêts à la guerre contre les catholiques; et, quand on y réfléchit, n'est-il pas digne de remarque que le journal, le *Nederlander*, l'organe des Puseyïstes néerlandais, disait dernièrement qu'on attaquait trop rudement les sociétés secrètes et qu'on en disait plus de mal qu'elles ne le méritent (1)? De pareilles paroles, insérées dans les colonnes du journal de M. Groen van Prinsterer, sont un signe caractéristique de l'époque et disent beaucoup de choses!

Et cette union secrète de tous les protestants est dirigée contre tous les catholiques. La formule du serment imposé en 1848 exige que les membres de *Phylactérion* s'engagent »à ne prendre à leur service que des protestants; à procurer de préférence aux protestants du travail, des avantages pécuniaires et toute influence quelconque; à protéger les protestants dans toutes les circonstances où il s'agira de places, de fonctions et d'attributions quelconques." Ainsi aucun travail, aucun avantage précuniaire, aucune protection quelconque, si ce n'est pour les protestants! »Certes nous y avons droit, dit à ce sujet l'auteur de *Phy-*

(1) Voir les pièces à l'appui.

lactérion examinée au point de vue de la charité. »Est-ce qu'il y a bien quelque charité au fond du cœur d'un catholique? Nous demandrons avec raison si les catholiques peuvent même entendre la voix de la charité chrétienne (Page 6.)?" Que sont-ils pour qu'on puisse vivre en paix avec eux? »Les Catholiques romains ne reconnaissent même pas le roi comme chef de l'Etat (Page 11.)!" Ainsi le protestant ne doit protéger aucun catholique! »Quand l'ennemi est devant la place, l'assiégé doit-il lui procurer de la poudre et des balles? C'est ce que vous faites, protestants, lorsque vous protégez un catholique romain qui se pose constamment comme votre ennemi; vous enlevez le pain à un protestant et vous augmentez la force de votre ennemi (Page 17.). »Les protestants ont donc bien raison d'entrer en campagne non-seulement contre les jésuites, mais aussi contre les catholiques. Tant qu'on ne nous aura pas fait connaître à quel signe nous pouvons distinguer dans la vie mondaine le jésuite du catholique romain, on ne peut faire un reproche à *Phylactérion* de ce qu'elle fait également la guerre aux catholiques romains et aux jésuites (Page 12.)." Après toutes ces phrases, vient quelque chose de révoltant: on ose invoquer le nom de Jésus-Christ pour justifier la conduite de *Phylactérion* à l'égard des catholiques! »Jésus, dit cet écrivain, parcourut le pays, faisant partout le bien, mais il se choisit douze disciples. Pourquoi reconnaître à l'un plus qu'à l'autre une prérogative, un avantage particulier? La réponse est celle ci: Qui n'a pas l'esprit du Christ, n'a aucune part avec lui.... Protestants, le Christ, votre maître, favorise et protège les siens; ne pouvez-vous, ne devez-vous pas le faire aussi? C'est le Christ qui vous donne l'exemple de favoriser et

de protéger les siens ; vous devez l'imiter en favorisant et protégeant les vôtres (Page 14 et suiv.)." Et c'est pour cette raison qu'il faut chercher à enlever aux catholiques le pain quotidien ! De pareilles paroles donnent la mesure de l'esprit d'apostasie et d'hypocrisie qui préside à tous les actes de *Phylactérion !*

Mais *Phylactérion* aurait-elle compris qu'elle se compromettait étrangement, en tenant un pareil langage ? Ses membres auraient-ils protesté eux-mêmes contre leur comité central et se seraient-ils écrié dans leur indignation : Taisez-vous, hypocrites, car vous calomniez ! Et malheur à nous, si la vengeance de Dieu venait à nous frapper? — Nous devons laisser cette question sans réponse. — Toutefois on a remarqué que l'article publié quelque temps après dans les colonnes du *Fakkel* contenait un tout autre langage. Là, on ne dit pas qu'on fait la guerre à tous les catholiques, mais seulement à leurs prêtres et aux jésuites. » Compatriotes catholiques, lisons-nous dans cet article du *Fakkel*, ce n'est pas contre vous ou contre votre religion que nous nous mettons en garde, mais contre vos prêtres qui veulent régner sur la conscience et qui cherchent à dominer en toutes choses. La haine n'est pas dans notre cœur, nous la repoussons loin de nous.... Nous combattons contre vos prêtres, parce que la plupart dans notre pays appartiennent à l'ordre des jésuites ; et, on le sait, cet ordre a écrit sur sa bannière cette épouvantable devise, *la fin sanctifie les moyens.*" Plus loin, dans le même article, il est dit: »Il y a, hélas! un certain nombre de protestants qui pensent et répètent en tous lieux que *Phylactérion* se signale par un système d'exclusion, mais ils sont dans une grande erreur." Vous le voyez, on change de ton, *fistula dulcè canit.* Mais qui pourrait se laisser at-

tirer dans le détestable piége tendu par *Phylactérion*, quand on entend aujourd'hui l'auteur des *Trois Lettres* parler ainsi: » Accorderait-on quelque bon sens à celui qui pourrait dire que, pour repousser l'attaque d'une armée ennemie, il faudrait seulement ne combattre que le général en chef et les officiers supérieurs, ne diriger que sur eux ses balles et ses coups? La défense ne doit-elle donc pas se faire contre toute l'armée assaillante, quand bien même dans les rangs ennemis il se trouverait quelques soldats qui ne seraient là que forcés par leur temps de service et dont les intentions ne seraient nullement hostiles? Est-ce notre faute à nous, s'il est tant de serviteurs de Rome qui se placent si aveuglément sous les ordres de Rome?... Tant que Rome n'aura pas renoncé à la domination universelle, — et elle ne le peut pas, car le siége papal renierait alors le seul principe de sa force — alors aussi jamais de paix avec Rome (Page 16 et suiv.)!" Ainsi donc la guerre, et quelle guerre! une guerre, jusqu'à destruction et extermination complète, de tous les protestants contre tous les catholiques! O malheureuse, bien malheureuse Néerlande! Quel avenir te préparent ceux qui se disent, à l'exclusion de tous autres, tes seuls, tes véritables enfants!

Mais, se demande tout protestant, dont la conscience n'est pas corrompue par le serment d'Annibal que *Phylactérion* exige de tous ses conjurés; mais, se demande aussi l'honnête et brave catholique, fidèle à tous ses devoirs, qui n'a rien à se reprocher et dont on a cependant juré la perte; mais, se dit à son tour l'étranger, qui a regardé jusqu'ici avec satisfaction, plus même, avec envie, cette Néerlande faisant fort peu parler d'elle, mais du moins heureuse et paisible, l'étranger, qui aujourd'hui, en apprenant

le cri de guerre poussé par les sociétés secrètes, hoche tristement la tête et peut présager la ruine certaine de la Néerlande, car il sait que tout pays divisé par les partis doit périr un jour ; — mais, se demandent-ils tous à l'envi, quel intérêt ces sociétés secrètes ont-elles donc à exciter cette guerre d'extermination contre les catholiques ? Il faut que cet intérêt soit bien puissant pour qu'elles cherchent ainsi à armer tous les protestants, pour que tous les prédicants aient été invités à se mettre à la tête de ces belliqueux combattants. Ces sociétés secrètes devraient cependant bien penser que la lutte est dirigée contre les deux cinquièmes de la population du royaume ; qu'une partie aussi considérable de la population, forte de son bon droit et poussée au désespoir par l'injustice de ses ennemis, se défendra jusqu'à la dernière extrémité avec un courage de lion ; et quand on considère que plus la défense est entrépide, plus l'issue de la lutte peut être incertaine, — pour ne pas parler des malheurs inévitables où elles plongeraient le pays, ce dont elles s'inquiètent fort peu — quel puissant intérêt contraint donc ces sociétés secrètes à prendre les armes contre les catholiques néerlandais ?

L'auteur des *Trois Lettres* nous met à même de répondre à cette question. Nous livrons ses propres paroles aux réflexions de nos compatriotes et à l'appréciation de l'étranger. Elles n'ont besoin d'être ni commentées ni interprétées, pour que la conscience de tout honnête homme les couvre de son profond mépris.

» Hors de *Phylactérion*, dit cet auteur à la page 10 et suivante de son livre, on ne trouve pas l'action, désirée depuis si longtemps, d'une *mission à l'intérieur* (*innere mission*), si l'on peut s'ex-

primer ainsi, qui pénètre dans la vie intérieure des serviteurs de la Foi, d'une mission qui a en vue *tous* les besoins de l'homme, créé aussi bien pour la vie matérielle que pour la vie spirituelle. Il y a nécessité d'organiser pareille mission ; car *la classe moyenne, qui comprend dans son sein le marchand et le chef d'atelier, l'instituteur et l'agriculteur, la classe moyenne, dont la prospérité ou le dépérissement enrichit ou appauvrit une nation, est dans les Pays-Bas*, PAR RAPPORT AUX PROTESTANTS, *et comparativement aux autres pays et aux catholiques romains nos compatriotes, fort en arrière quand il s'agit de déployer du zèle, de l'habileté, quand il s'agit de savoir se contenter d'un modique salaire et de se livrer à l'esprit d'entreprise.*" (Quel brillant éloge ne fait-on pas là des catholiques néerlandais!) »*De là il arrive souvent que le protestant n'a pas cette ferme croyance que le secours d'en Haut ne manque pas à celui qui a mis toute sa confiance en Dieu. L'égoïsme lui fait refuser des entreprises qui sont si lucratives pour tant d'autres, quand les chances de succès ne sont pas complétement assurées ou celles de perte entièrement écartées. Economie, humilité et soumission, aptitude et zèle infatigable dans l'exercice de son état, désir de servir chaque consommateur avec amour, bonne foi et en agissant le mieux qu'il est possible, ce sont-là des qualités qui chez nos protestants disparaissent au lieu de se multiplier.*" (Quelle offense, quelle insulte pour cette classe de protestants, dont bien certainement la plupart ne méritent pas cette injure !)

»Mais tout cela doit changer. Il faut que notre bourgeoisie surpasse en toutes choses la bourgeoisie catholique." — De là vient donc »cette mission à

l'intérieur (1), si bien remplie par *Phylacterion*, »dont l'unique but est le triomphe de l'église protestante, mais *qui a pour point de départ de veiller plus spécialement aux intérêts temporels*" — ce qu'elle cherche à faire »par ses conseils, ses avertissements et *par la protection qu'elle accorde*. Car en effet, s'il est jamais des paroles qui trouvent les esprits dociles et prêts à les entendre, ce sont bien celles qui partent du cœur d'un bienfaiteur." Ce qui signifie brutalement qu'on achète les protestants *par la protection qu'on leur accorde*, pour qu'ils deviennent les affiliés de *Phylactérion*. Peut-on pousser plus loin l'impudeur !

Ainsi donc, pour que la bourgeoisie protestante surpasse en toutes choses la bourgeoisie catholique, *Point de paix avec Rome!* il faut la guerre, et quelle guerre ! la guerre de tous les protestants contre tous les catholiques, jusqu'à la destruction et à l'extermination de tous ses ennemis ! S'il était possible de raisonner avec ces cerveaux brûlés qui sont à la tête des sociétés secrètes, nous commencerions par leur demander si la ruine de la bourgeoisie catholique est le moyen de faire acquérir à la bourgeoisie protestante les vertus, les qualités qui, suivant le dire de l'auteur des *Trois Lettres*, lui manquent, et sans lesquelles toute prospérité, tout bien-être lui est à jamais interdit? Nous leur demanderions ensuite ce que cette partie de la nation fera de sa prospérité, de son bien-être, si la partie catholique de la population est réduite à porter la besace et si elle fait retentir les airs de ses cris de détresse et de famine ? Mais tout rai-

(1) Nous apprenons en même temps à connaître ce qu'un grand nombre de protestants comprennent en ceci. Le but de ces *missions à l'intérieur* sera donc de combattre les intérêts matériels des catholiques.

sonnement est impossible avec des insensés. Aussi nous bornerons-nous à cette seule observation que le langage du panégyriste de *Phylactérion* devient plus lâchement cruel, plus provocateur, au fur et à mesure qu'il est plus clairement constaté que toutes les grandes richesses du pays, tous les avantages, toutes les influences de position, résultat incontestable de la possession des emplois publics, se trouvent presque exclusivement dans les mains des protestants. Mais ils doivent tout avoir, et par conséquent, Mort aux catholiques ! Mort à ceux qui sont des »traitres" et contre lesquels s'est formée une union protestante, »évangélique, chrétienne et glorifiant Dieu (*Phylactérion examiné au point de vue de la charité*, Page 11.)!"

Maintenant, pour retourner au point d'où nous sommes parti, après tout ce que nous avons appris de la bouche même des interprètes de *Phylactérion*, pourrions-nous croire un instant qu'on essayât de réfuter ce que nous avons avancé, que, si *Phylactérion* a introduit quelques modifications dans la forme de son règlement organique, son esprit et ses tendances n'ont pas changé? Nous avons appris de quelle manière elle s'est fait connaître par l'organe des prédicants à tous les protestants néerlandais; nous avons su ce que dernièrement elle a proclamé, en présence de tout le pays, avec une audace des plus irritantes. »Augmenter le bien-être moral et matériel des protestants au détriment des Ultramontains," c'est ainsi qu'on s'exprimait en août 1848. »Point de paix avec Rome, et réduire les catholiques des Pays-Bas par la famine," tel est le cri de guerre qu'en 1852 *Phylactérion* vocifère jusqu'à extinction de voix.

Qu'importe en effet que *Phylactérion*, en adop-

tant un nouveau règlement, ait écarté les difficultés qu'avaient fait naître sur divers points ses anciens statuts et principalement la promesse exigée autrefois de ses membres ? Il fallait bien cacher sous un autre masque tout ce qu'il y a de trop hideux à faire voir ; mais *Phylactérion* n'en continue pas moins à poursuivre le but qu'elle a toujours eu, la ruine et la perte des catholiques !

On se réjouit maintenant de ce qu'*Unitas* continue à être en bonne intelligence avec *Phylactérion*, parce qu'on pourra se rendre mutuellement de grands services dans *les circonstances importantes*. Retournons donc au rapport du secrétaire d'*Unitas* et voyons par quels moyens cette société secrète cherche à avancer l'époque qui verra naître ces *circonstances importantes*, où il sera permis à *Phylactérion*, à *Unitas* et à toutes les autres sociétés secrètes, de réunir et de confondre sous le même drapeau leurs belliqueuses légions.

Examinons quels sont les moyens employés par *Unitas* »pour favoriser les intérêts moraux et matériels des protestants, *au détriment des catholiques*." Le secrétaire inconnu nous indique dans son rapport, comme moyens mis en usage pour atteindre ce but, d'abord les mesures prises par *Unitas* pour «conserver une intéressante jeune fille à la confession de l'Evangile en esprit et en vérité"; et il nous parle ensuite d'un jardin potager, puis d'une blanchisserie, d'une boulangerie, pour finir par une auberge, où on loge les gens à pied et à cheval. Cela ne veut pas dire qu'*Unitas* ne fasse point usage d'autres moyens ; certainement non, car elle a plus d'une corde à son arc : par exemple, pour ne citer que quelques-uns des moyens qu'elle emploie — invitation faite directement à ses membres de ne pas

acheter plus longtemps dans les boutiques desservies par les catholiques, mais chez les boutiquiers qu'elle protège ; calomnies gratuites ; achat des âmes et des consciences, et autres gracieusetés de cette espèce, comme on le verra ci-après. Toutefois il nous faut bien faire une mention toute particulière de ces moyens, puisque le secrétaire d'*Unitas* leur consacre une place importante dans son rapport. Il a d'autant plus de raison d'en agir ainsi que la société se promet beaucoup de bien de l'efficacité de ces moyens et en attend les plus brillants résultats. A ces mots, nous voyons déjà le rire prêt à éclater sur les lèvres de nos lecteurs, et il faut l'avouer, on rirait à moins. Cependant tout bien considéré, quelque énigmatique qu'il puisse être que l'exploitation d'un jardin potager, d'une blanchisserie, d'une boulangerie ou d'une auberge, soit de nature à favoriser les intérêts moraux des protestants, il est incontestable qu'*Unitas*-maraicher, qu'*Unitas*-blanchisseur, qu'*Unitas*-boulanger, qu'*Unitas*-cabaretier et aubergiste peut faire tort aux intérêts matériels des Ultramontains ; et alors la chose vaut bien la peine que les généraux, les membres de la première et de la seconde chambre et de la chambre des comptes, messieurs les dominés et qui savons nous encore de tous ceux qui siégent dans les comités centraux des sociétés secrètes, que tous ceux-là acceptent pour eux le rôle assez burlesque de blanchisseuses et d'épiciers-en-chef !

Nous voulons que nos lecteurs soient bien convaincus de ces faits, et pour cela il nous suffira d'entrer dans quelques détails concernant le jardin potager, la blanchisserie et l'auberge ; le premier exploité à Amsterdam, la blanchisserie, à La Haye et l'auberge, à Leyde. Qu'on lise et qu'on juge !

Le hasard a voulu que la plupart des jardins potagers aux environs d'Amsterdam et toutes les blanchisseries dans le voisinage de La Haye fussent depuis un temps immémorial exploités par des catholiques. N'était-ce pas là chose fort déplorable et très-compromettante pour les *intérêts moraux et matériels* des protestants ! Dans la capitale du royaume, il n'y aurait presque pas eu au marché d'autres légumes à acheter que ceux cultivés par des catholiques ! et dans la ville de la résidence royale, il y avait à parier cent contre un — *horribile dictu* ! — que toute la population était condamnée à porter sur le corps des vêtements qui auraient passé par les mains des catholiques ! Cela devait produire sur elle l'effet de la tunique de Déjanire. Un état de choses, si fatal aux protestants pour leur bien-être matériel et moral, ne pouvait pas durer plus longtemps. A peine *Unitas* en fut-elle instruite, qu'elle s'empressa de saisir la première occasion venue pour acheter aux environs d'Amsterdam un jardin potager, et dans le voisinage de La Haye, une blanchisserie. Elle confia sur-le-champ à un protestant la culture du jardin potager, et quant à la blanchisserie, elle commença par en expulser de braves et honnêtes catholiques septuagénaires, et puis elle y plaça un protestant qu'elle avait préalablement envoyé à ses frais à Paris pour y apprendre son état. (1) Touchante sollicitude du général Klerck, du membre de la première chambre des

(1) „La société *Unitas* a acheté une blanchisserie à La Haye; elle en a expulsé deux vieillards septuagénaires catholiques pour y placer un protestant, qu'elle avait préalablement envoyé à Paris, à ses frais, pour y appendre cet état." *Une séance de la société secrète* UNITAS. Amsterdam. Mai 1851, page 53.

états généraux, M. de Brauw, de l'honorable représentant van Dam van Isselt, du membre de la chambre des comptes baron Nahuys, et de tous ces *dominés* qui composent avec eux le conseil secret, veillant aux intérêts de la cuisine et de la garde-robe des protestants, — ou pour déguiser la trivialité de la chose sous une forme élégante — »les intérêts moraux et matériels des protestants!" Maintenant c'est à vous, *Unitas*, de mettre en avant vos agents, tous vos *dominés*, tous vos conjurés, et de les envoyer quêter de porte en porte des pratiques parmi vos coreligionnaires! Maintenant c'est à ceux-ci de faire comprendre à Amsterdam combien il importe au protestantisme de protéger exclusivement l'exploitation du jardin potager d'*Unitas;* c'est à ceux-ci de veiller à La Haye à ce que le linge sale ramassé chez les familles protestantes soit purifié par le blanchisseur d'*Unitas*! C'est ainsi que le protestantisme arrivera à une prospérité inconnue jusqu'alors. Et, ce qui est encore mieux peut-être, les Ultramontains, qui jusqu'ici avaient trouvé dans l'exploitation de ces deux industries un honnête moyen d'existence, verront tout à coup tarir la source de leur petit bien-être, et à la longue il leur deviendra impossible de soutenir la concurrence, de sorte qu'*Unitas*, qui leur aura ainsi arraché le pain des mains, se sera acquis de nouveaux droits à la reconnaissance du protestantisme représenté par les sociétés secrètes!

Mais cette reconnaissance, jusqu'où n'ira-t-elle pas un jour, quand on considère tout ce qu'*Unitas* a déjà fait pour favoriser les intérêts moraux et matériels des protestauts et porter atteinte au bien-être des Ultramontains! N'a-t-elle pas de son argent contribué au défrichement des bruyères dans

une commune du Brabant-septentrional, où l'on comptait à peine quelques protestants? Ne soutient-elle pas par les mêmes moyens l'agriculture dans le *Tielerwaard*, le Brabant-septentrional et dans d'autres lieux? N'a-t-elle pas, parmi ceux qu'elle protège matériellement, auxquels elle vient efficacement en aide, des artisans, des menuisiers, des détaillants de marchandises à l'aune, des patissiers et des marchands de pains d'épice, des marchands ferronniers dans les grandes villes de la Hollande méridionale; des peintres de voitures et en bâtiments, des cordonniers, des exploiteurs de bois de saules dans des villages du Brabant-septentrional; des *fabricants*, des blanchisseurs, ailleurs même que dans la ville où *Unitas* a acheté elle-même une blanchisserie; des directeurs de pensionnat à Steenbergen et à Druten; des maîtresses de pensionnat de jeunes demoiselles dans la Hollande méridionale et à Wycken, et des maîtresses d'écoles gardiennes? N'a-t-elle pas son argent tout prêt, des sommes de mille et mille florins à sa disposition, pour soutenir dans l'exercice de leur état, teinturiers, plombiers, boutiquiers, aubergistes, plafonneurs, sténographes, *petits détaillants*, maîtres de musique, pour les remettre à flot toute leur vie durant, ou bien plutôt pour accomplir la ruine des catholiques qui leur font concurrence dans plusieurs villes du royaume? En effet, qui oserait en douter? N'est-ce pas là où les choses en doivent venir à la longue? Les catholiques peuvent-ils échapper à la ruine qui les menace, lorsqu'ils se voyent en présence d'une société qui a partout ses magasins, ses boutiques, ses ateliers, ou qui prend sous sa protection magasins, boutiques, ateliers tombés en décadence; qui attire tous les protestants vers les boutiquiers et les artisans qu'elle protège, à l'aide des nombreux moyens

dont elle dispose (1); et qui, en public et secrètement, par l'organe de ses chefs et au moyen des mille et mille agents qu'elle a sous la main, — les prédicants, ses propres membres et les affiliés des autres sociétés secrètes qui sont devenus ses conjurés, — représente les boutiques exploitées par les catholiques comme autant de guêpiers qu'il faut éviter avec soin, et les boutiquiers eux-mêmes comme des gens qui, ni eux, ni leurs femmes, ni leurs enfants, ne sont dignes de vivre et qui doivent mourir de faim, du moins — notez bien ceci! — tant qu'ils resteront catholiques et qu'ils ne changeront pas de religion! Si les théories socialistes de Louis Blanc, formulées surtout dans son rapport daté du palais du Luxembourg, si ces théories suivant lesquelles l'Etat serait devenu le seul industriel et le seul marchand, en même temps que petit détaillant, se fussent réalisées, de même

---

(1) Nous prenons au hasard et nous trouvons à la page 16 du rapport le fait suivant: «Nous apprenons à notre grand regret que ce protégé éprouve déjà quelque contre-temps dans l'exercice de son métier de cordonnier, et *il serait fort à désirer que tous les protestants qui portent tout leur argent chez les cordonniers catholiques, le lui fissent gagner.*» Et à la page 51: «De même que nous avions jugé nécessaire que le comité central aidât de temps en temps par quelques secours d'argent des personnes faisant le commerce, de même nous pensons qu'il n'est pas moins utile qu'à part cette protection toute spéciale, les membres *s'engagent formellement à employer toute leur influence pour chercher à procurer des pratiques, s'il s'en montre digne, à tout protestant, n'importe en quel lieu il irait s'établir.* Nous avons déjà eu la preuve dans une ville de la Gueldre de l'influence salutaire que cette mesure pourrait exercer. Un protestant s'y était établi et avait ouvert un magasin d'étoffes, ainsi qu'il vous en a été donné connaissance, Messieurs, dans le précédent rapport, page 53. Aidé des secours qu'il a reçus, il a vu s'étendre et se développer son entreprise et il peut se féliciter aujourd'hui du brillant débit qu'on a su lui ménager.»

on aurait vu bientôt l'industrie particulière et le commerce particulier hors d'état de pouvoir subsister plus longtemps.

Nous venons de dire que les catholiques cessaient d'être menacés par les sociétés secrètes de mourir de faim, du moment qu'ils consentaient à changer de religion. Ah! c'est alors, quand ils veulent bien s'y prêter, que les choses changent entièrement de face! D'êtres odieux, haïssables qu'ils étaient tout à l'heure, les voilà subitement les personnes les plus aimables, les plus respectables, les plus dignes de l'appui et de la protection générale! Qu'on n'aille pas croire qu'ils jouissent seulement de cet appui et de cette protection du jour qu'ils sont entrés dans le sein du protestantisme réprésenté par les sociétés secrètes; on est bien plus généreux que cela, car du moment qu'il y a la plus légère apparence que les choses pourraient bien se passer ainsi, ils sont déja pris en grâce par *Unitas*, mieux que cela, en amour, et les plus tendres sympathies leur sont acquises.

Le rapport d'*Unitas* en donne de très-touchantes preuves; il faut bien que nous nous y arrêtions un instant.

Le secrétaire d'*Unitas* avait dit dans son précédent compte-rendu : »Le rapport de la section de Leyde se fait remarquer cette année par les preuves d'intérêt que ses administrateurs portent aux protestants qui exercent quelque commerce. Ces administrateurs ont été à la veille d'éprouver une perte très-sensible, si, comme on le craignait, l'hôtel du *Lion d'or* avait passé dans des mains catholiques. Fort heureusement que trois membres d'*Unitas* ont fourni à un protestant les moyens d'acheter cette auberge, établissement que les administrateurs

de la section de Leyde nous prient de recommander particulièrement à votre attention (1)."

Ici nous ferons remarquer en passant que, suivant le passage cité ci-dessus, *Unitas* se préoccupe beaucoup de tous les protestants qui exercent quelque commerce à Leyde, et qu'elle considère comme un malheur qu'un catholique soit dans l'occasion de gagner un morceau de pain pour lui et les siens. Cette remarque est un jalon que nous plaçons sur notre route, il nous servira plus tard, et nous retournons bien vite à l'historique de l'auberge du *Lion d'or* de Leyde. Le dernier rapport d'*Unitas* nous fournit à ce sujet de longs et curieux détails. Ce que nous trouvons à la page 18, concernant cette affaire, est trop remarquable pour ne pas le reproduire ici textuellement :

» Des secours ont été accordés au propriétaire de l'hôtel du *Lion d'or*, à cause de sa nombreuse famille qui est protestante et de la résistance qu'il oppose aux persécutions des prêtres, *car il appartient à l'église romaine*... Il est incontestable que cet homme verrait ses affaires prospérer, si on pouvait lui fournir de meilleurs moyens de gagner sa vie, mais malheureusement, quelque soin qu'il apporte à surveiller ses affaires, l'emplacement de son auberge n'est pas favorable et ne lui permet pas de faire des bénéfices suffisants. De là vient aussi que, pour empêcher sa ruine complète, on s'est décidé à ne pas exiger de lui cette année le remboursement et le paiement des intérêts qu'il aurait dû fournir. Il a même été question de faire de nouveaux sacrifices pour lui chercher un autre emplacement qui pût lui promettre plus de bénéfices. Mais il existe une raison puissante qui

(1) *Une séance de la société secrète* UNITAS, page. 55.

s'oppose à un surcroît de secours et d'avances, c'est cette considération que *notre protégé, bien que jusqu'ici il ait fait preuve de beaucoup de caractère pour résister aux prêtres qui l'engagent à forcer ses enfants à entrer dans le sein de l'église catholique, appartient toujours encore à cette église.* Il est inutile de dire que nous ne voulons pas nous servir de la promesse d'un secours pécuniaire, comme d'un moyen pour l'engager à quitter son église; mais on doit cependant avouer qu'il faut encore y bien réfléchir, avant de faire quant à présent de nouveaux sacrifices en sa faveur. Quiconque est catholique romain est toujours exposé à l'influence de nos antagonistes. On verra sans cesse l'homme le plus indépendant, tant qu'il n'aura pas rompu définitivement avec Rome, être exposé à tomber dans les excès du fanatisme; et notre protégé, quoiqu'il ne croie pas à *une église universelle hors de laquelle il n'y a pas de salut*, n'a pas encore cette force de caractère nécessaire pour abandonner définitivement une communion réligieuse confessée par ses pères.

» Les administrateurs des sections intéressées dans cette affaire, qui ont montré avec tant de chaleur et de zèle toute la part qu'ils y prenaient, se sont engagés, sans toutefois lui promettre *immédiatement* un nouveau secours précuniaire, à lui démontrer sérieusement l'obligation où il était de ne pas rester indécis entre deux résolutions... Nous attendons l'issue de ces démarches. La société de l'*Assistance chrétienne*, pas plus qu'*Unitas* et que les personnes qui ont contribué à l'avance de fonds, n'inquiète cet homme pour le paiement des termes échus."

Voilà un petit échantillon des ruses et de la

tactique d'*Unitas* et de l'*Assistance chrétienne*, dont nous nous occuperons plus loin, ainsi que de la société du *Bien-être ;* un petit échantillon, disons-nous, des ruses et de la tactique que les sociétés secrètes emploient pour réussir dans la traite des âmes et des consciences ! Livrez vous à moi et je vous donnerai du pain, disent-elles à ceux qu'elles veulent prendre dans leurs filets ! Incline-toi et invoque-moi, disait le tentateur au Sauveur, et tous ces biens t'appartiendront !

C'est instruire la cause qui nous occupe que d'examiner un instant l'histoire de l'aubergiste du *Lion d'or* de Leyde. Il faut d'abord faire remarquer les qualités de style propres au secrétaire d'*Unitas*. La fausseté et l'hypocrisie s'y montrent sous la forme la plus odieuse et la plus repoussante. On ne vient pas dire brutalement à cet homme : Fais-toi protestant et je te viendrai en aide ; mais, se servant de tous les artifices du style, on cherche à vous faire croire que celui, auquel on a soumis ce dilemme, pourra encore en toute liberté de conscience abjurer la foi religieuse de ses pères.

Toutefois ces artifices de style sont parfaitement conformes au caractère de l'homme qui y a recours. Cet homme, d'après ses propres paroles, pour parler avec la vieille franchise hollandaise, est un menteur ! Qu'on compare entre eux ses rapports de 1850 et de 1851. Dans le premier, l'aubergiste du *Lion d'or* de Leyde *est un protestant ;* dans le second, *il est catholique*, et, quoiqu'il mérite d'être protégé à cause de la résistance qu'il oppose aux prêtres, c'est encore un catholique »qui n'a pas la force de caractère nécessaire pour abandonner définitivement une communion religieuse confessée par ses pères." Le mensonge n'est-il pas assez patent ?

Une troisième observation, motivée par le passage cité, trouve ici sa place. *Unitas* consacre de fortes sommes à l'acquisition d'établissements présentant de bonnes garanties.

Mais, en fin de compte, que trouve-t-on au sujet de sa situation financière? Déceptions sur déceptions, mécomptes sur mécomptes! Son rapporteur l'avoue lui-même, lorsqu'il vient à parler de la blanchisserie et de la boulangerie. Pour que la blanchisserie pût présenter quelques bons résultats, il faudrait y consacrer cinq ou six mille florins au delà de la somme calculée primitivement; et, quant à la boulangerie, il faudra faire tôt ou tard de grandes dépenses pour la réparer. Tout le rapport est rempli de pareils aveux, et, d'après ce que nous en avons déjà fait connaître, il est facile de voir que l'achat de l'auberge de Leyde n'a pas été pour *Unitas* une spéculation avantageuse. Qu'on sache bien aussi que l'*Assistance chrétienne* et le *Bien-être*, comme nous le démontrerons bientôt, n'ont pas obtenu de meilleurs résultats financiers, ni fourni de meilleures preuves du génie commercial de messieurs Van Dam van Isselt et compagnie; et alors n'avons-nous pas raison de demander si les protestants, quelque riches qu'ils puissent être, ne se lasseront pas un jour de ces dépenses inutiles, de ces imprudents gaspillages d'argent?

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'en ce moment *Unitas* et l'*Assistance chrétienne* peuvent disposer de beaucoup d'argent et qu'elles en ont encore davantage pour ceux »qui résistent aux sollicitations des prêtres," mais encore bien plus pour ceux qui rompent définitivement avec Rome. Ceux-là ne seront pas poursuivis pour rembourser le capital avancé et servir les intérêts échus, aussi longtemps

du moins qu'ils resteront indécis entre deux résolutions et qu'ils feront espérer qu'un jour, un secours pécuniaire leur ayant été promis pour plus tard, s'il n'a pas même lieu *immédiatement*, ils entreront dans le sein du protestantisme représenté par les sociétés secrètes. Plus de mots seraient superflus pour caractériser la nature et les tendances des sociétés secrètes. Elles ont fait leur aveu; *habemus confitentem reum.*

Ce même aveu perce à travers ce que nous lisons dans le rapport, à la page 20, où il est parlé »d'un autre catholique romain qui, résistant à une terrible épreuve, est resté fidèle à la promesse faite à sa femme protestante au sujet de l'éducation de leur enfant;" — à la page 25, où nous voyons qu'une veuve, fort indifférente autrefois pour la foi protestante, fait élever aujourd'hui dans la communion réformée ces quatre enfants baptisés catholiques; — à la page 26, où nous apprenons qu'une dame appartenant par sa naissance à une classe élevée, est retournée à l'église réformée qu'elle avait abandonnée autrefois pour entrer dans la communion catholique; — aux pages 21 et 28, où il est parlé de la chasse faite aux enfants naturels au profit du protestantisme; — et enfin à la page 27, au sujet des enfants issus de mariages mixtes qu'on achète à prix d'argent pour les faire entrer dans les hospices d'orphelins et dans les établissements de bienfaisance de la religion protestante.

Les sociétés secrètes font aussi très-franchement le même aveu de s'être rendues coupables du trafic des âmes et des consciences, quand elles parlent de »cette intéressante jeune fille qu'il a fallu conserver et soutenir dans la confession de l'Evangile en esprit et en vérité." Un voile épais semble cou-

vrir les mystères de cette affaire, il ne nous a pas été possible de le soulever ; mais, d'après ce qui a été dit à ce sujet et communiqué dans les précédents rapports, il paraît qu'il s'agit d'une jeune fille d'un rang distingué qu'on a laissée à elle-même, une orpheline peut-être qui désire embrasser le catholicisme. Eh ! bien, *Unitas* en a fait sa conquête, et, moyennant un sacrifice de quelques centaines de florins par an, elle a placé cette jeune fille dans un établissement protestant, nous ne savons où, mais certes dans un établissement où les confesseurs du principe de *la liberté de l'esprit* la contraignent de sacrifier sa liberté à leur tyrannie !

N'est-ce pas là un acte odieux de tyrannie ? une hypocrisie encore plus détestable, dont se rendent coupables les apologistes de *la liberté de l'esprit ?* Et cependant ils n'ont pas moins sans cesse à la bouche les mots de persécutions violentes de la part des prêtres et de joug intolérable que Rome impose à tous ses enfants !

Si nous n'étions pas convaincu que la publicité donnée à leur actes détestables est l'unique moyen d'arrêter l'invasion de plus en plus active du mal que les sociétés secrètes protestantes font à notre patrie, — il y aurait bien un remède plus radical, *leur extirpation*, mais l'application de ce remède exigerait une autre main que la nôtre — si nous n'étions pas convaincu, disons-nous, de la nécessité de cette publicité, ce serait, après avoir ainsi fait entrevoir les odieuses machinations qu'*Unitas* met en œuvre pour acheter les âmes et les consciences des catholiques, à jeter maintenant de dégoût et de tristesse notre plume bien loin de nous. Mais alors nous n'aurions fait connaître qu'à moitié l'action si étendue et si compliquée des sociétés secrètes ; et

comme nous avons pris la résolution de dévoiler tous leurs complots mystérieux, autant toutefois que les documents imprimés pour les conjurés peuvent nous les faire connaître, nous ne pouvons pas nous arrêter à mi-chemin. Pour achever la tâche pénible que nous nous sommes imposée, il nous faut donc surmonter le sentiment de répugnance qui nous en rend l'accomplissement encore plus difficile.

A part tout ce que nous avons déjà fait connaître, il y a encore bien des choses dans le rapport du secrétaire d'*Unitas* qui ne montrent que trop combien la haine a corrompu le cœur des affiliés de cette société. Nous ne saurions citer toutes les preuves qui nous en sont fournies, et, sans faire aucune observation à ce sujet, nous laissons de côté tout ce que le secrétaire rapporteur indique comme »moyens moraux" employés par *Unitas* pour atteindre son but. D'ailleurs nous y sommes bien forcé, car c'est à peine s'il consacre une vingtaine de lignes pour désigner ces soi-disant moyens moraux, qui en fin de compte ne sont rien autre que le concours que l'*Etablissement agricole de Montfort*, »sauvé d'une ruine imminente par les efforts d'*Unitas*," a prêté à sa bienfaitrice. A l'exception des »moyens moraux" accordés par le concours de cet établissement, il paraît qu'*Unitas* a seulement eû recours aux »moyens matériels", à moins que de ce qui a été dit à ce sujet on ne puisse conclure qu'elle a encore à sa disposition d'autres soi-disant »moyens moraux" qui, pour parler comme son secrétaire, »sont plutôt faits pour une communication officieuse à l'assemblée que pour être publiés dans le rapport imprimé." Aussi lisons-nous dans ce document, à la page 28; »Vous vous rappelez, Messieurs, ce que nous avons dit dans nos

précédentes assemblées générales *relativement à la grande discrétion que nous devions observer, même au milieu de vous, au sujet de l'emploi de l'influence morale.* Nous devons continuer à nous en tenir à ce principe." Aussi est-ce pour cette raison qu'il est seulement fait mention de l'*Etablissement agricole de Montfort*, »où l'on a placé plus d'une fois pour le compte d'*Unitas* des enfants qui n'avaient pu être admis dans l'hospice des orphelins (page 29)."

Mais, dites-nous, monsieur le secrétaire d'*Unitas*, si vous pensez que tous les autres moyens mis en œuvre par votre société appartiennent à la catégorie des moyens matériels, de quel nom faut-il qualifier les armes de la calomnie dont vous vous servez avec tant d'habileté dans votre rapport? On ne peut cependant pas les ranger parmi les moyens matériels! Il est vrai de dire aussi que sans doute elles n'ont pas non plus la prétention d'être qualifiées de moyens moraux! Ne devrions-nous pas plutôt les appeler *immoraux par excellence*? Quiconque n'a pas entièrement perdu tout sentiment moral, reconnaîtra que cette qualification leur est bien acquise. Ainsi nous avons donc trois catégories de moyens auxquels *Unitas* a recours contre les Ultramontains. Première catégorie, moyens matériels, ou l'argent. Seconde catégorie, moyens moraux, Montfort. Troisième catégorie, moyens immoraux par excellence, mensonges et calomnies.

En effet, n'est-ce pas calomnier et commettre un acte d'une profonde immoralité que d'insulter de la manière suivante la *Société de St. Vincent de Paul*, respectée même par les Turcs et les Païens, mais non par messieurs les secrétaires des sociétés secrètes: »Dût-on, par crainte de la plublicité et

du scandale, apporter encore plus de prudence et de circonspection dans l'œuvre de la propagande, l'ardeur du prosélytisme n'en a pas pour cela diminué en aucune manière; plus même, elle est encore bien moins disposée à s'arrêter, et, ainsi qu'on le désire, elle acquerra une nouvelle vie, une nouvelle force dans les conférences de la *Société de St. Vincent de Paul* qui viennent d'être aussi introduites dans cette ville (Delft), de cette *Société* qui par ses soins a aussi établi une école gardienne pour les enfants de la classe nécessiteuse, sans parler de l'action *secrète* exercée par cette *Société* sur d'autres points (Page 33)."

N'est-ce pas calomnier et commettre un acte de profonde immoralité que d'accuser, sans en fournir la moindre preuve, »le prosélytisme catholique" de faire tomber dans ses filets des âmes simples et ignorantes (Page 37)?

N'est-ce pas calomnier et commettre un acte de profonde immoralité que d'insulter, d'outrager les catholiques, en les représentant comme »prêts à tout faire pour leurs églises et tout ce qui y a rapport, mais fort peu de choses pour leurs pauvres (Page 34)?"

N'est ce pas calomnier et commettre un acte de profonde immoralité que d'accuser les prêtres catholiques, toujours sans en fournir la moindre preuve, d'avoir *haï* et MALTRAITÉ des gens dignes de toute pitié, auxquels vous vous intéressiez, et de les avoir privés d'asile et de pain (Page 27)?"

Nous n'avons pas de mots dans notre langue pour faire ressortir tout l'odieux de pareilles calomnies, démenties par des faits connus du monde entier, mais qu'*Unitas* ne propage pas moins au moyen de l'influence qu'elle exerce, afin de corrompre de son souffle empoisonné la conscience d'une partie

de la population néerlandaise, — afin »de favoriser les intérêts matériels et moraux des protestants, au détriment des Ultramontains !"

Cette manière de faire et d'agir devient encore plus haïssable, quand nous voyons qu'*Unitas* veut se faire passer aux yeux de ses adeptes «*comme un lieu de refuge contre les persécutions souffertes pour l'amour de la confession évangélique* (page 40)." De pareils mots semblent combler la mesure de la perversité : l'ange des ténèbres qui veut se faire passer pour l'ange de lumière ! Aussi détournons-nous nos yeux de la figure du secrétaire d'*Unitas*.

Qu'ils se consolent cependant, les catholiques dont la conscience doit être profondément affectée, en apprenant tout ce qu'a d'odieux et de haïssable une pareille conduite à leur égard ; qu'ils se consolent, en répétant ces belles paroles de Pascal : »*Considérez, Seigneur, les maux que nous souffrons et ceux qui nous menacent. O Dieu, qui ne vous êtes fait homme que pour souffrir plus qu'aucun homme pour le salut des hommes ! O Dieu,..... qui n'avez pris un corps que pour y souffrir tous les maux que nos péchés ont mérités ! O Dieu, qui aimez tant les corps qui souffrent.... ayez agréable notre corps ; non pas pour lui-même,.... mais pour les maux qu'il endure, qui seuls peuvent être dignes de votre amour ! Aimez nos souffrances, Seigneur, et que nos maux vous invitent à nous visiter !*"

Après que le secrétaire d'*Unitas* eût donné lecture de son rapport et qu'on eût traité quelques points mis à l'ordre du jour, détails que pour notre part nous laisserons passer inaperçus, il fut annoncé en premier lieu, au nom de la *Commission centrale de concours mutuel* des trois sociétés, *Assistace chrétienne*, *Unitas* et *Bien-être*, que cette

commission continuait à répondre au but de son institution. Cette commission recommande vivement aux comités centraux des trois sociétés de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faciliter l'établissement des *Commissions locales de concours mutuel* (Rapport page 44). C'est à ce peu de mots que se borne tout ce que le rapport imprimé nous dit de la *Commission de concours mutuel* des sociétés secrètes ; aussi est-il heureux que d'un autre côté nous ayons été mis à même de jeter un peu plus de lumière sur cette institution.

Mais, avant de passer outre et de faire connaître dans quel but et de quelle manière les sociétés secrètes se sont réunies à ces commissions de concours mutuel par un déploiement de nouvelles forces, il est nécessaire de rappeler ce que sont ces deux sociétés qui se sont ralliées à cette *Unitas*, que nous avons maintenant suffisamment fait connaître. Dans cette intention, ainsi que nous avons déjà essayé de le faire à l'égard de *Phylactérion* et d'*Unitas*, nous allons de même tenter de consigner en peu de mots ce que nous avons appris des sociétés secrètes du *Bien-être* et de l'*Assistance chrétienne*. C'est ainsi, nous l'espérons du moins, que nos lecteurs, lorsque notre travail sera terminé, pourront saisir l'ensemble du plan suivi par les sociétés secrètes *pour détruire la société officielle*.

Examinons donc en premier lieu ce que nous devons entendre par la société nommée le *Bien-être*. Divers documents que plus d'un membre de cette societé ont mis à notre disposition, nous en fournissent parfaitement les moyens.

L'existence de la société du *Bien-être* date de 1822. Si nous devons en croire une circulaire qui a eu pour but d'exciter le concours énergique des

efforts de cette société, ce serait à la crainte et à la frayeur que Rome inspire qu'elle devrait sa création. »A l'époque où le plan de la société du *Bien-être* fut conçu et réalisé, lisons-nous dans cette circulaire, on pensait généralement que pour le triomphe du protestantisme on n'avait qu'à s'en rapporter au soi-disant esprit de l'époque, et qu'ainsi c'était prendre une peine inutile que de s'inquiéter au sujet du maintien des priviléges que la bienheureuse réforme de l'église nous avait accordés. Mais les faits n'ont que trop bien confirmé ce que si peu de personnes voulaient admettre alors, que Rome ne cessait pas de redoubler d'efforts pour reconquérir le terrain qu'elle avait perdu, et qu'aidée de tous les côtés et ayant en main des armes puissantes, tout à la fois morales et matérielles, elle était et ne cesserait d'être la plus dangereuse de nos ennemis.... C'est à cette usurpation qu'il faut opposer une résistance opiniâtre, et alors notre patrie ne verra pas expulser de notre sol, au nom du principe de la liberté religieuse, le seul et véritable christianisme (!!) avec tout ce qui peut éclairer et sauver les hommes (!!!)."

La société du *Bien-être* a donc été créée pour arrêter Rome dans sa marche envahissante, pour conserver dans la patrie le seul et véritable christianisme, avec tout ce qui peut éclairer et civiliser les hommes! Mais pour atteindre ce but, à quels moyens prétextera-t-elle avoir recours? On est en vérité frappé d'étonnement lorsqu'on voit quels moyens, si puérils en apparence, le *Bien-être* semble vouloir employer pour mettre à exécution une entreprise aussi hardie. Qu'on lise le second article de son règlement: »La société s'efforce d'atteindre son but en aidant d'honnêtes et braves protestants,

victimes de circonstances malheureuses, à se procurer une existence assurée, en leur louant à des prix modiques des maisons et des terres, et en favorisant principalement ceux qui, doués d'aptitude et des connaissances nécessaires, sont plus propres que d'autres aux travaux de l'agriculture. »N'a-t-on pas raison de se demander si la société du *Bien-être* ne s'est pas contentée de l'adage si connu : *in magnis voluisse sat est*, lorsqu'elle a fait choix de pareils moyens pour s'opposer à l'envahissement de Rome, et pour maintenir dans la patrie le seul et véritable christianisme ? Ou aurait-elle en effet pensé que ces moyens étaient à la hauteur de son vaste projet, et que pour ainsi dire le seul moyen d'assurer le triomphe du protestantisme, c'était de procurer à quelques paysans une existence assurée ? Mais, en vérité, nous ne pouvons pas croire si simples d'esprit les hommes savants et distingués qui font partie de la société du *Bien-être*.

Et, en vérité, nous le répétons, nous ne saurions les juger tels. Quiconque voudra prendre la peine de parcourir les vingt à trente discours et rapports qui ont été prononcés ou lus depuis une série d'années dans les assemblées générales du *Bien-être*, verra bien que les travaux de cette société ne se bornent point à procurer à d'honnêtes et braves protestants une existence assurée. Un de ses plus enthousiastes et zélés présidents, le professeur Bosscha, dit bien que la société du *Bien-être* est entièrement étrangère à toute divergence d'opinions religeuses, et que, contrairement à l'opinion de bien d'autres, elle n'est qu'une institution purement bourgeoise et financière, dont les actes n'ont aucun rapport avec l'intolérance religieuse (Discours de 1833, page 4) ; mais de nombreux passages

qu'on trouve dans ces mêmes discours et rapports ne prouvent que trop que le mot d'ordre d'*Unitas* et de *Phylactérion* est aussi celui du *Bien-être :* » Guerre, et guerre de destruction et d'extermination, de tous les protestants contre tous les catholiques."

Notre assertion a besoin de preuves ; un grand nombre sont entre nos mains, nous nous bornerons à en produire quelques-unes, qui, si on l'exigeait, pourraient être suivies de bien d'autres encore.

Il est bon de faire remarquer en passant de quel arbre la société du *Bien être* se dit être le fruit. » Cette société, dit son président, peut être considérée comme un des nombreux fruits de cette véritable philosophie qui a été enseignée à Leyde dans les vingt-cinq premières années de ce siècle; de cette philosophie qui réunit par un même lien ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est bon, en un mot qui est la source de tout ce qui est noble et harmonique. (Discours de 1833, page 3). O pure philosophie, qui êtes enseignée à l'université de Leyde, quoi de plus compromettant pour vous que de mériter les éloges d'hommes tels que ceux qui sont placés à la tête des sociétés secrètes ! — Toutefois nous ne faisons cette citation que pour attirer l'attention sur les fruits que livre cet enseignement académique tant prôné.

Que veut donc la société du *Bien-être* ? non pas d'après son règlement, qui est rédigé dans cette forme vague, mielleuse, hypocrite de la plupart des règlements des sociétés secrètes protestantes, sous laquelle elles savent dissimuler avec art leurs véritables intentions ; mais que veut-elle, d'après les discours de plusieurs de ses présidents que nous trouvons tous si unanimes à répondre à cette question ?

Guerre contre Rome, c'est ainsi qu'il répondent ; ou, en d'autres termes, pour employer la définition donnée par *Phylactérion* elle-même, guerre de tous les protestants contre tous les catholiques.

A l'appui de notre dire, interrogeons seulement les documents officiels de la société du *Bien-être* que nous avons sous les yeux.

En 1839, la société du *Bien-être* excita les populations protestantes à l'intolérance contre les catholiques. » Soyons intolérants, est-il dit dans le discours de cette même année ; oui, soyons intolérants, comme l'étaient nos pères contre les Espagnols." Ainsi intolérance, et même, comme on voit, quelque chose de plus encore contre les catholiques. » Lorsque dans la trente-neuvième année du dix-neuvième siècle, lisons-nous dans ce même discours, nous entendons partir du trône d'un des rois de l'Europe l'ordre de plier le genou devant l'idole de l'église de Rome ; lorsque dans nos jours d'activité industrielle nous voyons de nouveau s'ouvrir des couvents dans notre patrie ; lorsque nous entendons un des premiers orateurs de l'église catholique (1) prédire l'époque où l'Angleterre deviendra catholique romaine, et où l'Europe verra le pape célébrer la messe dans la mosquée de sainte Sophie à Constantinople, — je vous le demande, Messieurs, ne sont-ce pas là autant de voix, autant d'avertissements qui nous crient : Veillez, Néerlandais, veillez, afin que le livre de la vérité sur lequel s'appuyaient nos pères, que le livre de la vérité qui les a

(1) De Maistre. Que nous sachions, cet écrivain n'a jamais prononcé de discours ; mais il ne faut pas faire attention à ces petites inexactitudes, quand bien même il s'agit d'un professeur de l'Athénée d'Amsterdam.

protégés et qu'ils ont conservé intact parmi eux, ne soit pas enlevé du pupitre de nos maisons de prières."

Mais que faire, mais à quel moyen avoir recours pour détourner ce danger? Le président du *Bien-être* répond ainsi à cette demande: »Nous pouvons faire ici usage de cette règle stratégique dans l'art de défendre une place, qui consiste à opposer la résistance la plus énergique dans des *attaques bien calculées*, c'est-à-dire diriger ses attaques sur le terrain de la superstition (Discours de 1840, page 11)." Ainsi pour défendre la Bible, il faut qu'ils attaquent Rome! Et c'est pour cette raison que la société du *Bien-être* se propose, dit-elle, afin d'atteindre son but, de «maintenir la supériorité de l'église protestante dans nos intérêts nationaux, dans nos institutions sociales, dans toutes nos affaires d'économie intérieure. SUPÉRIORITÉ et POINT D'ÉQUILIBRE: c'est le seul moyen d'empêcher que l'on ne répande parmi nous les germes empoisonnés des haines religieuses (Discours de 1840, page 12)."

»Et c'est pour cela que notre société doit se développer à ce point qu'elle devienne une association nationale de protestants, veillant et agissant sur toute l'étendue du pays (Page 14)."

Et c'est alors que nous serons où nous voulons être. Pour défendre la Bible, il faut conserver la supériorité de l'église protestante dans nos intérêts nationaux, dans nos institutions sociales, dans toutes nos affaires d'économie intérieure. Il faut *supériorité et point d'équilibre*, et une supériorité maintenue par une assemblée de protestants agissant sur toute l'étendue du pays.

Et comment doit-on agir? »En faisant passer autant que possible la propriété du sol en mains protestantes (Discours de 1841, pag. 5)."

Et comment doit-on agir? »En s'instituant société secrète. S'il en était par hasard qui doutassent que la société du *Bien-être* fût une société secrète, qu'ils apprennent donc ce que son président disait en 1844: »Dans les premiers temps de l'existence de la société du *Bien-être*, c'est ainsi qu'il s'exprime, il fut un moment où le mystère, avec lequel était traité tout ce qui concerne notre société, fut cause que les premiers participants à Amsterdam crurent devoir se retirer." Si jamais un fait fut bien avéré, c'est certainement celui-ci, que le *Bien-être* appartient aux sociétés secrètes; et nous répétons ici ce que nous avous dit précédemment, *habemus confitentem reum !*

Maintenant que de simples mots très-caractéristiques, extraits des discours et des rapports des présidents et des secrétaires de la société du *Bien-être* qui ont été tenus secrets si longtemps et avec tant de soins, nous ont appris quel était le but que cette société se proposait d'atteindre, c'est-à-dire »conserver la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante dans les intérêts nationaux, dans les institutions sociales, dans les affaires d'économie intérieure" ; en d'autres mots, la SUPÉRIORITÉ des protestants sur les confesseurs des autres communions religieuses, et non leur ÉQUILIBRE avec eux (1), — leur SUPÉRIORITÉ maintenue par la diffusion dans tout le pays des ramifications d'une association nationale de protestants, dont l'action doit être constamment mystérieuse ; — maintenant que nous avons appris

(1) En lisant la définition que la société secrète du *Bien-être* donne du véritable but de son institution, nous sommes tout naturellement porté à nous rappeler le souhait si connu de M. Groen van Prinsterer, la SUPRÉMATIE DE L'EGLISE RÉFORMÉE.

en outre que cette société est formellement d'intention de faire passer dans les mains protestantes la propriété d'une partie du sol; — maintenant, disons-nous, que des choses aussi étranges nous sont très-bien connues, il est tout naturel que nous nous demandions quels sont donc les moyens que la société du *Bien-être* peut avoir à sa disposition et dont elle compte faire usage, pour oser se flatter de réaliser au moins en partie son vaste projet?

Nous nous proposons dans les lignes que nous allons écrire de produire quelques nouveaux documents qui résoudront la question ; et cette solution, si nous ne faisons point erreur, sera des plus curieuses et d'une moralité pour nous fort consolante. Nous voulons dire que, quels que soient les hommes puissants qui soutiennent les efforts de la société du *Bien-être*, quels que soient les cris de haine que cette société soit parvenue à faire pousser aux masses, quelles que soient les instigations qu'elle ait essayées sur elles, enfin quelles que soient les sommes importantes qu'elle ait à sa disposition, elle n'a cependant, au point de vue matériel, recueilli que de cruelles déceptions, et elle a été contrainte de reconnaître, dans son dernier rapport, comme dans celui de la première année de sa fondation, qu'aucune force matérielle ne pouvait résister à cette Rome invincible, et cela pour une raison bien simple, indiquée par le président même de la société du *Bien-être*, dans son discours de 1848, à la page 8 : »Que Rome trouve un fidèle auxiliaire dans ce sentiment de faiblesse innée dans l'homme qui, sans qu'il ait même besoin de la révélation, l'amène à cette conviction qu'il dépend d'un être supérieur !"

Nous avons dit que la société du *Bien-être*

pouvait compter pour atteindre son but sur la protection et le concours énergique d'un grand nombre d'hommes distinguées du pays. Ce que nous avancions là n'est point une vaine supposition de notre part, notre dire s'appuie sur les témoignages irrécusables fournis par les présidents et des secrétaires de cette société. Si parmi ceux dont nous avons trouvé les noms dans les discours et les rapports de la société du *Bien-être* et que nous allons transcrire ici, il en était quelques-uns qui n'eussent aucun droit au titre de directeurs, de protecteurs ou de membres honoraires de cette association, que leur décernent les orateurs ou les écrivains de cette société, qu'ils ne nous en fassent donc point de reproche, mais qu'ils s'en prennent à ceux qui ont compromis leurs noms dans ces rapports et ces discours. Peut-être que tous ceux dont les noms seront ainsi publiés, ne seront pas très-flattés de la célébrité que nous leur aurons procurée; mais qu'ils veulent bien penser qu'il ne s'agit point ici de leur être agréable, mais de décerner à leurs intentions et à leurs actes une récompense qui, si elle est tardive, n'en sera pas moins significative; *Tarditatem vindictæ supplicii gravitas compensat.*

Parmi ceux que l'on peut supposer vouloir attaquer les catholiques pour les combattre sur le terrain de la superstition; que l'on peut supposer vouloir, à l'aide des moyens matériels secrètement employés, maintenir la supériorité de l'église protestante dans les intérêts nationaux, les institutions et les affaires d'économie intérieure des Néerlandais; parmi ceux-là, disons nous; nous trouvons les noms suivants indiqués dans les discours et rapports de la société du *Bien-être.*

. . . . . (1)

Son Exc. le ministre pour le département des affaires du culte réformé (Rapport de 1833);

Son Exc le ministre d'Etat, directeur général des affaires du culte réformé (Rapport de 1841);

Son Exc. le gouverneur général des Indes occidentales néerlandaises (Rapport de 1833);

Son Exc. le gouverneur de l'Over-Yssel, (*en sa qualité de gouverneur*, favorisant les travaux de la société du *Bien-être* par une agglomération d'habitants dans les petites communes, afin d'augmenter le nombre des protestants dans celles où ils n'avaient point la supériorité du nombre (Rapport de 1833);

Son Exc. le conseiller d'Etat, gouverneur de la Frise (Rapport de 1839);

Les administrations provinciales et locales de l'église réformée et les assemblées d'arrondissement, *sous l'approbation préalable* du ministre du département des affaires du culte réformé (Rapport de 1836);

Le général-major Des Tombes, commandant de la province de la Gueldre (Rapport de 1837);

Me P. Ras, avocat fiscal pour les forces de terre et de mer du royaume (Rapport de 1841);

L'ingénieur de Geus, *en sa qualité d'ingénieur* favorisant les travaux de la société (Rapport de 1842);

M. van der Meulen van Maarssenbroek, membre des états provinciaux et du conseil de la ville d'Utrecht (Rapport de 1842);

Le chef de la factorerie de la Société de Commerce des Pays-Bas, à Batavia (Rapport de 1837);

Me J. van Bredehoff de Vicq van Oosthuisen à Hoorn (Rapport de 1839);

---

(1) Le respect nous empêche de reproduire ici le nom que nous trouvons dans le rapport de 1833.

Le professeur J. Bosscha, d'Amsterdam, (président pendant plusieurs années de la société);

M. J.-J. Carp, d'Amsterdam (Rapport de 1840);

Le professeur Hofstede de Groot et les étudiants de l'université de Groningue (Rapport de 1840);

Le baron E. - L. de Heeckeren, à Paramaribo (Rapport de 1839);

Me J.-M. van Maanen, vice-président de la cour provinciale de la Hollande septentrionale à Amsterdam (Rapport de 1838);

Le professeur van Swinderen, de Groningue, (Rapport de 1838);

Le docteur J.-W. Suringar, au lieu et place du *dominé* J. Begemann qui, suivant son bon plaisir, a refusé de rendre compte des affaires de son arrondissement (Rapport de 1848, page 29);

Le *Jonkheer* Me H.-A. van Thye Hannes (Rapport de 1841);

Me J.-J. Uitwerf Sterling, procureur-général près la cour provinciale de la Nord-Hollande, à Amsterdam;

Les professeurs et étudiants (la plupart en théologie) de l'université d'Utrecht (Rapport de 1840);

M. S. Willeumier, d'Amsterdam, (Rapport de 1848);

M. D. van de Wynperse, de la Haye, (Rapport de 1847).

Il ne nous coûterait pas grand'peine de quatrupler cette liste des hommes de distinction, directeurs, protecteurs, et membres honoraires de la société secrète du *Bien-être*; et si nous voulions publier les noms des prédicants qui, à l'exemple du ministre du culte réformé, des Hofstede de Groot et des professeurs en théologie de l'université d'Utrecht, soutiennent et propagent les travaux de la société du *Bien-être*, nous ne verrions

pas de sitôt la fin de cette nomenclature. Il suffira seulement des noms que nous avons cités pour prouver que dans les rangs les plus distingués de la société, il se trouve un certain nombre de personnes qui ne veulent point entendre parler d'ÉQUILIBRE entre les confesseurs des diverses communions religieuses, mais qui veulent la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante conquise sur le terrain de la superstition.

Examinons maintenant quels sont les moyens que tous ces hommes de distinction et tous ces ministres prédicants ont imaginés pour conquérir sur la superstition cette SUPÉRIORITÉ qu'ils ambitionnent.

Nous avons déjà entendu dire, et c'était une conséquence même de la nature des choses, que, pour arriver à cette fin, il fallait employer des moyens matériels et rien que des moyens matériels. En effet, des institutions se sont maintenues par l'emploi des mêmes moyens qui les avaient établies. Et quels sont les moyens qui ont établi le protestantisme? L'aveu, fait par le président de la société du *Bien-être* et motivé par cette question, est digne de remarque. Le protestantisme ne serait pas parvenu à s'établir sans la protection matérielle des princes et des hommes puissants, a dit le professeur J. Bosscha, dans son discours de 1842, à la page 9. Mais, comme si ces paroles n'avaient pas encore été assez concluantes, il a développé sa pensée dans les termes suivants: »Je soutiens que si la *pure morale* évangélique prêchée par les réformateurs de notre église (1) n'avait *point acquis une* SUBSTANTIALITÉ *ecclésiastique par la protection de*

(1) Voir *Les propos de table de Martin Luther, traduits par Gustave Brunet, Paris* 1844.

princes pieux et craignant Dieu, (par exemple le bigame Philippe de Hesse, et le voluptueux assassin de ses femmes, Henri VIII) *et par le concours des hommes puissants* (1), *les peuples de l'Europe protestante gémiraient encore sous l'oppression des papes et des prélats.*" Ainsi donc, les moyens matériels ont procuré au protestantisme une certaine substantialité ecclésiastique ; ainsi donc il faut le maintenir encore par les moyens matériels, et, encore un coup, c'est par les moyens matériels qu'on doit » conquérir sur la superstition la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante."

Quels moyens la société du *Bien-être* emploiera-t-elle plus spécialement pour arriver à ce résultat?

Nous avons vu que la principale occupation de *Phylactérion* et d'*Unitas* était, autant que leurs ressources pécuniaires le leur permettaient, d'établir partout des boutiques desservies par des protestants, de favoriser ces débitants dans leurs affaires par des avances d'argent, et, au moyen de l'influence morale des sociétés secrètes, de les achalander largement, au détriment des catholiques exerçant le même commerce, la même industrie. Ainsi, comme on le voit, *Phylactérion* et *Unitas* s'occupent de préférence des intérêts des protestants établis dans les villes ; de son côté la société du *Bien-être* a principalement à cœur de favoriser les intérêts des paysans protestants.

Cette sollicitude du *Bien-être* pour le paysan a

---

(1) »Donnez au chef des nobles néerlandais, écrivait Granvelle au comte Philippe III, un million pour payer ses dettes et, pour satisfaire son ambition, la vice-royauté de Naples, et vous n'aurez plus rien à craindre de ces soi-disant réformateurs dans les Pays-Bas." Et ainsi Philippe n'aurait rien eu à craindre d'eux. Qu'on le demande au professeur Bosscha!

pour base l'intérêt même de la condition du ministre prédicant. Suivant l'organisation du clergé protestant de 1816, toutes les communes qui comptent plus de quarante membres protestants ont droit d'avoir une église desservie par un prédicant subventionné par l'Etat. Dans les provinces catholiques et dans un grand nombre des contrées catholiques du royaume, on trouve beaucoup de communes qui, à part le bourgmestre protestant, le notaire protestant, le maître d'école protestant, le garde-champêtre protestant, y compris leurs familles, leurs domestiques et leurs serviteurs, sont exclusivement composées de catholiques. Les fonctionnaires protestants et toute la suite qu'ils traînent après eux, composent très-facilement un chiffre de quarante personnes, de sorte que ces communes peuvent encore fournir des moyens d'existence à quelques prédicants de plus. Mais qu'on suppose un instant que, par suite d'un changement quelconque dans l'état actuel des choses, les fonctions de bourgmestre, de notaire, de maître d'école, voire même de garde-champêtre, pussent être remplies par des catholiques, le nombre des protestants diminuerait nécessairement et se réduirait par exemple à trente; alors cesserait tout aussitôt la subvention du prédicant payée par l'Etat, et on aurait alors un candidat de plus au ministère du culte réformé, obligé de chercher à la ronde une position assurée. Que demande donc l'intérêt bien compris de la condition du ministre prédicant? C'est qu'on veille avec soin à ce que dans toutes les communes où la majorité des habitants est catholique, le nombre des protestants ne soit pas au-dessous de quarante personnes. Et comme les protestants n'ont pas grand espoir d'attirer à eux de nouveaux core-

ligionnaires du sein de la population d'une commune catholique, pour cette raison ils ont formé une société qui a d'abord eu pour but d'augmenter, par une agglomération de nouveaux habitants ou par un accroissement de bien-être parmi ceux qui les habitaient déjà, les petites communes qui couraient le danger de perdre leur prérogative, si la population protestante venait à diminuer. C'est ainsi qu'elles parviennent à conserver le nombre voulu de quarante personnes, et c'est ainsi qu'autant de *dominés* de plus, avec tout ce qui les entoure, femmes, enfants, etc. etc., sont subventionnés par l'Etat.

Maintenant on comprend fort bien cette disposition que l'on trouve dans le règlement de la société du *Bien-être*, que, moyennant certaines conditions, on pouvait toujours compter sur le secours de cette société. En effet, pour avoir droit à sa protection, on exige entre autres choses, »qu'on ne soit point d'un âge trop avancé ni en proie à des infirmités, et qu'on soit à la tête d'une nombreuse famille, ou bien qu'en accordant un secours on ait la perspective que dans un temps donné ce secours servira au bien-être d'une nombreuse famille." Ceci est fort conséquent. Ainsi il n'est pas dans l'esprit de la société du *Bien-être* de protéger ceux qui ont besoin de secours ou de favoriser les intérêts de la condition du paysan, mais d'établir dans les petites communes le plus grand nombre possible de protestants, afin que le sort du prédicant de la commune soit assuré. Ainsi dans tous les cas le chef d'une nombreuse famille, préféré à tout autre, peut compter sur un secours, mais les vieillards et les infirmes très-naturellement n'ont pas de droit aux bienfaits de la société du *Bien-*

être. Que ne doit pas être la joie de la société, quand la famille qu'elle soutient est composée d'un grand nombre d'enfants! Aussi voyons-nous dans un des rapports de cette société, au sujet d'une famille composée de treize personnes, le secrétaire rapporteur s'écrier dans l'enthousiasme de sa joie: »En vérité, quel important accroissement pour cette commune!"

Et n'a-t-on pas la preuve qu'en arrêtant cette disposition, la société du *Bien-être* a fort bien compris ses intérêts? Son rapport de 1850 ne dit-il pas que » parmi les communes favorisées par la société, on en distingue un certain nombre, savoir celles de Dinther, Hoogloon, Deurne, Hilvarenbeek, Asten, Zundert et Kruisland, dans le Brabant septentrional; Dreimmel, Assen et Maasbommel, dans la Gueldre, qui, sans l'assistance de la société, n'auraient pu avoir le nombre voulu d'habitants?" La conséquence inévitable de cet état de choses, c'est qu'elles auraient cessé d'être des communes protestantes, et qu'ainsi on aurait perdu dix places de prédicant!

Mais avant de passer outre et de demander au rapport quels sont les avantages que peuvent recueillir des travaux de la société du *Bien-être* non pas les prédicants, mais les protégés eux-mêmes, nous voulons encore examiner quel est le développement que cette société a donné plus tard à son action. A ce sujet nous trouvons dans les discours de ses présidents et dans les rapports de ses secrétaires, plusieurs indications qui ne laissent nullement en doute que fort peu de temps après sa fondation, elle s'est proposée un tout autre but que celui d'augmenter la population des petites communes protestantes. Si c'est là le but de la société du *Bien-être*, à quoi sert dès lors qu'elle

combine ses attaques pour conquérir sur la superstition la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante? A quoi bon se préoccuper "des moyens de faire passer dans les mains des protestants une partie de la propriété du sol?" Pourquoi serait-il encore question dans ses assemblées de l'examen de propositions tendant "à diriger les efforts de ses membres, de manière à ce que *les propriétaires fonciers protestants soient forcés de protéger leurs coreligionnaires d'une manière plus efficace, en leur donnant leurs terres à ferme?*" et pourquoi fournir à ces mêmes propriétaires, chaque fois que l'occasion s'en présente, les indications nécessaires à ce sujet? Est-il aussi besoin que son président pousse ce cri d'alarme que nous trouvons dans son discours de 1846. "Le danger contre lequel notre société protestante doit se mettre en garde, est plus grand dans les campagnes que dans les villes. Oui, quand je viens à penser à ces milliers d arpents de terre qui dans quelques années seront livrés à l'agriculture par ce génie d'entreprise qui caractérise notre époque, et lorsque le défrichement de terrains incultes et les travaux de desséchement et d'endiguement les auront métamorphosés en autant de prairies et de champs fertiles, je juge alors que, pour le repos futur de l'Etat et pour le maintien du protestantisme dans notre patrie, il est une question de la plus haute gravité, celle de savoir si les vérités évangéliques seront annoncées aux cultivateurs de ces fermes, aux habitans de ces maisons, de ces villages qui vont s'élever bientôt sur ces terrains, et si ces paroles du Seigneur, "Mon royaume n'est pas de ce monde," seront une vérité, ou bien si nous devrons y voir régner les serviteurs d'une église, dont le chef qui est à Rome exige que toutes les puissances de la terre lui soient soumises?"

Qu'est-il alors nécessaire de faire dans les feuilles publiques des appels pareils à celui dont nous donnons ici la teneur? „Suivant ce que nous apprenons de très-bonne source, on vendra incessamment dans la province de la Gueldre, dans les contrées de la Meuse et du Whaal, autrement dit l'ancien royaume de Nimègue (pays essentiellement catholique) une très-grande quantité de terres et de fermes.... Nous croyons devoir appeler l'attention des riches protestants de ces contrées sur cette vente importante, pour que toutes ces propriétés qui ont toujours été affermées à des paysans catholiques romains, ne payant qu'un fermage très-modique, puissent passer dans les mains de protestants qui seraient disposés, dans le but de favoriser le protestantisme, à employer leurs coreligionnaires à la culture de ces terres?" A quoi bon aussi que le président de la société du *Bien-être* ait dit dans un autre discours „que l'importance à attacher aux intérêts les plus chers de ses coreligionnaires impose à la société la nécessité de reconnaître que des circonstances peuvent naître où ce sera pour elle un devoir de concerter d'autres moyens de défense, afin de parvenir à maintenir cette SUPÉRIORITÉ que l'église protestante dans les Pays-Bas ne doit pas se laisser enlever?" A quoi sert enfin que la société du *Bien-être* s'unisse si intimement avec *Unitas* et *l'Assistance chrétienne*, au grand détriment de ses finances, ainsi qu'on l'a déclaré plusieurs fois, afin que dorénavant ses actes en dernier ressort soient dirigés par une commission centrale prise dans le sein de ces trois sociétés, et pour que plus tard elle puisse s'immiscer elle-même dans l'importante question de l'instruction publique? Tout ce que nous avons dit prouvera très-clairement que la société du *Bien-être* a donné le plus grand déve-

loppement possible à son plan primitif, celui "de fortifier par le nombre des habitants les petites communes protestantes dans les provinces catholiques ou dans les contrées catholiques du royaume." Et aujourd'hui que la société du *Bien-être* s'est réunie aux autres sociétés secrètes par le lien le plus intime et qu'elle est ainsi contrainte de leur prêter son concours, dès lors il est incontestable que dans un avenir très-prochain bien d'autres choses encore se manifesteront à nos yeux.

Retournons toutefois à cette première question: Quels sont les avantages que les personnes favorisées par la société du *Bien-être* ont retirés jusqu'à présent de sa protection? Quels bénéfices ont produits les grands capitaux qu'elle a à sa disposition? Déceptions, honteuses déceptions, telle est la réponse à cette question que l'on trouve dans les rapports de la société du *Bien-être.*

Le fonds de la société consistait, il y a environ deux ans, tant en capital qu'en biens-fonds, en une somme de *sept cent dix-huit mille deux cent cinquante et un francs soixante et onze centimes.* "Les propriétés de la société se composaient de soixante et dix-neuf maisons et fermes, et de cinq cent soixante-quatre arpents de terre," et cent dix-huit familles avaient ces biens à ferme, ou avaient été secourues par des avances en argent faites sur hypothèques (Rapport de 1850). Le président de la société du *Bien-être* a beau déclarer aujourd'hui que les ressources de la société sont bien loin d'être en proportion avec ses besoins, il faut avouer cependant que les fonds dont elle dispose présentent une somme assez importante.

Maintenant faisons connaître dans quelle situation se trouvent les cent dix-huit familles qui reçoivent des secours de la société. Il nous suffira pour cela de

reproduire les propres paroles du secrétaire rapporteur. Elles confirmeront de la manière la plus concluante la vérité de ce que nous avons déjà dit, que, quels que soient les hommes puissants qui à leur tour soutiennent de leurs efforts la société du *Bien-être*, quels que soient les cris de haine que cette société aura fait répéter par les populations, quelles que soient les instigations qu'elle aura essayées auprès des masses, quels que soient enfin les énormes capitaux que cette société ait à sa disposition, elle n'a cependant, au point de vue matériel, recueilli que d'amères déceptions.

La société du *Bien-être* existait à peine depuis dix ans qu'on entendait déjà son secrétaire rapporteur se plaindre de la situation des choses, ou, pour être plus exact, continuer la série de ses lamentations. " Vous vous rappelez, Messieurs, disait-il alors en gémissant, que dans le rapport de l'année dernière nous annoncions qu'en général nous ne pouvions *rien* dire de favorable au sujet de la situation de nos protégés, tandis que nous eussions tant désiré qu'il en fût autrement. Aujourd'hui nous devons ajouter..... que chez la plupart d'entre-eux, les secours que nous avons accordés n'ont pas produit l'année dernière de meilleurs résultats (Rapport de 1832)."

Deux ans après, les lamentations du secrétaire rapporteur n'excitaient pas moins de compassion. " La partie du rapport qui traite de la situation financière prouvera, disait-il, que, malgré nos *avertissements réitérés*, le remboursement des sommes avancées n'a pas répondu à notre attente de la part de quelques-uns (expression atténuante pour ne pas dire, la majeure partie) (Rapport de 1835)." Cet aveu donnait, à ne pas s'y méprendre, la mesure de la situation dans laquelle se trouvaient les protégés de

la société du *Bien-être!* La protection qu'elle accordait avait donné la preuve que, quelque agréables que leur eussent été les secours qu'ils recevaient, les obligés n'avaient pas pu même satisfaire aux engagements pris envers elle. En vérité, de pareils secours ne sont guère de nature à être si ardemment convoités par les obligés, qui, suivant le proverbe, se verraient ainsi tomber de fièvre en chaud mal!

Mais le tableau que le secrétaire rapporteur de la société du *Bien-être* avait à tracer, devait devenir encore bien plus déchirant. Interrogeons seulement le rapport de 1847, — ce rapport qui devait rappeler avec bonheur la solennité des vingt-cinq premières années d'existence d'une société qui " cherchait à conquérir sur la superstition la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante." Précisément à l'expiration des vingt-cinq premières années d'existence de la société, alors que le comité central de son administration aurait tant désiré commencer son rapport par le brillant exposé d'une situation favorable, qui eût dignement couronné tous ses travaux; précisément et comme à point nommé, cette époque vient se signaler par un concours extraordinaire de déceptions et d'adversités! A cette époque, disons-nous, la situation des familles, soutenues par la société du *Bien-être*, était si peu favorable, si précaire, qu'on assurait que la plupart d'entre elles auraient manqué du pain quoditien, si la société ne leur avait point accordé un secours extraordinaire; et comme les ressources de la société ne permettaient pas que ce secours extraordinaire s'étendît à toutes les familles souffrantes, il s'en trouva parmi elles qui pendant le cours de l'année précédente furent en proie à la misère la plus déplorable. Le résultat que venaient d'obtenir les travaux de la société avait tellement démoralisé,

tellement abattu le comité central d'administration, que le secrétaire rapporteur, à ce qu'il paraît, n'eût pas même le courage d'entrer à ce sujet dans quelques détails. " Nous craindrions, disait-il alors avec l'accent le plus plaintif, de tomber dans des redites, si nous voulions appliquer ce que nous venons de dire à chacune des familles soutenues par notre société." Il faut donc, pour s'exprimer ainsi, que la situation de toutes ces familles ait été alors bien épouvantable !

Aussi, il faut bien l'avouer, le tableau achevé d'une misère et d'une situation aussi déplorables eût été trop sombre et trop affligeant. Nous pouvons facilement comprendre ce qu'un tel exposé aurait pu être, lorsque nous venons à examiner la situation de plusieurs familles soutenues par la société du *Bien-être*, et telle que le secrétaire rapporteur nous la représente dans les années ordinaires, et lorsque nous considérons que ces mêmes familles ne manquaient point encore de pain à cette époque. Voyons maintenant ce qu'était leur situation, d'après ce que l'on en a dit.

" N°. 11 (1). Il est de toute impossibilité que ce protégé puisse convenablement satisfaire à ses engagements de remboursement, et, dans sa malheureuse position, avec une famille composée de sept personnes, à moins d'un secours spécial, il viendra à manquer même du nécessaire."

" N°. 13, 44b. Un peu plus de bien-être semble se faire remarquer dans ce te famille; cependant elle n'a payé que la moitié du fermage échu, et elle a demandé pour le reste un délai de deux mois.

" N°. 18. Commencement d'amélioration; mais

(1) Fidèles aux habitudes des sociétés secrètes, les rapporteurs du *Bien-être* n'indiquent les lieux où se trouvent les propriétés de l'association que par des chiffres.

on a encore demandé un délai d'un mois pour le fermage échu.

" N°. 18, 34. Ces individus sont surchargés de dettes et l'accroissement de leur famille les a mis encore plus en arrière. Tant que la situation de cette nombreuse famille ne se sera pas sensiblement améliorée, on peut très-peu compter sur un remboursement du capital avancé. Si jamais secours donné par la société a manqué son but, c'est bien celui-ci." — Oh! oh! à notre avis, il y a bien d'autres essais qui ont été encore plus malheureux!

" N°. 20. L'habitant de cette ferme ne satisfait point à ses engagements envers la société pour le paiement de ses fermages ou le remboursement des avances (Rapport de 1839)." — Sept années après: — " Cet homme n'a encore rien payé à la société! Ce qu'il y a de plus affligeant, c'est qu'il affirme que sa position ne peut pas s'améliorer, si on ne lui fait pas l'avance d'une forte somme d'argent (Rapport de 1846)." — Et deux ans encore après : — " Cette ferme pourtant assez importante continue à ne rien rapporter à la société, qui soit même de minime valeur. Cependant nous avons l'espoir que cette famille atteindra un jour quelque peu de prospérité (Rapport de 1848)."

" N°. 21, 41. On a encore demandé atermoiement pour le paiement des fermages."

" N°. 22 ..... En définitive, après avoir tenté de vains efforts, il a fallu renoncer à l'espoir de voir jamais ce protégé satisfaire au but de la société. Si grande est la déception que l'on a rencontrée à cet égard, grande est aussi la perte (3748 francs 97 centimes) que la société a éprouvée dans cette affaire.

" N°. 23. Ce protégé paraît n'avoir fait aucun progrès pendant ces dernières années. Il est aussi

resté cette année en retard de payer sa dette."

Mais abrégeons notre examen et laissons de côté quelques-unes de ces déceptions.

»N°. 32. Ce débiteur paraît avoir beaucoup de peine à gagner sa vie, et, en dépit de toutes les tentatives qui ont été faites, on n'a pu obtenir de lui aucun remboursement.

»N°. 33. La situation de ce protégé, dont on avait fort peu à se féliciter, a encore été en empirant.

»N°. 40. Cette nombreuse famille ne peut pas arriver à une situation meilleure; à peine même si elle sait subvenir à son existence. C'est déjà beaucoup quand on ne souffre pas une misère complète.

»N°. 44. Point de paiement ou de remboursement qu'on ait pu obtenir. Le sentiment religieux de ces individus laisse aussi beaucoup à désirer.

»N°. 62. Les secours accordés ont si peu répondu aux intentions de la société, que nous avons été forçés de mettre fin à cette affaire.

»N°. 66. Cette famille est toujours dans une situation nécessiteuse.

»N°. 68. Ménage pauvre et hors d'état de rien payer.

»N°. 72. Fermages arriérés, et le débiteur contracte encore de nouvelles dettes.

»N°. 74. Le précédent fermier, faute de satisfaire à ses engagements, a été contraint de vider les lieux l'année dernière.

»N°. 76. Aucun paiement de fermage cette année.

»N°. 86. On a demandé trois mois de délai.

»N°. 88. Comment aurait-il pu payer quelque chose? Il ne peut pas même être un paysan!

»N°. 93. Une perte de 2609 francs 72 centimes.

»N°. 97. On a l'espoir que par la suite il pourra payer ses fermages.

»N°. 101. Ne peut rien payer. Avances faites de 2856 francs. Il lui est impossible d'améliorer sa position.

»N°. 104. Cette affaire est au nombre des mauvaises entreprises.

»N°. 107. Est à la veille d'être contraint de vendre le peu qu'il possède.

»N°. 110. Cet individu devrait prendre à cœur de payer sa dette."

Mais en voilà bien assez pour justifier cette exclamation ; O prospérité ! ô déplorable prospérité des protégés de la société du *Bien-être !*

Maintenant, si l'on demande à quelle cause il faut attribuer que la société du *Bien-être* n'a pas produit de meilleurs résultats, ses administrateurs pourront fort bien répondre qu'on a commis la faute de trop s'attacher au grand nombre d'enfants qui composaient les familles soutenues par la société du *Bien-être*, tandis qu'on aurait dû faire attention au plus ou moins d'aptitude que ces familles pouvaient avoir pour les travaux de l'agriculture. Toutefois le secrétaire rapporteur pour l'année 1847 a donné à ce sujet une réponse beaucoup plus concluante lorsqu'il a dit : »Ce sont seulement les bénédictions du Tout-Puissant qui peuvent donner bonheur et prospérité !" Mais comment les bénédictions du Ciel pourraient-elles descendre sur les œuvres inspirées par la haine ? Cependant il est encore une autre considération qu'il faut faire remarquer, c'est que dans les contrées et les communes catholiques où sont établis les protégés de la société du *Bien-être*, ceux-ci sont tous connus comme les soldats de cette armée qui doit »conquérir sur la superstition la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante." C'est pour cette raison qu'en général on ne veut rien avoir à démêler avec

eux et qu'on leur refuse même ces faibles, mais indispensables services, que les gens de la campagne ont l'habitude de se rendre mutuellement et dont la privation est si nuisible à l'agriculteur, de sorte que les protégés de la société du *Bien-être* ne tardent pas, pour ainsi dire, à dessécher sur pied.

Encore un mot avant de prendre congé de la société du *Bien-être*. La diminution des membres de cette société semble avoir marché de pair avec les déplorables résultats de ses travaux, à tel point que son secrétaire rapporteur disait déjà en 1848: »Quant au personnel de la société, la situation n'en est pas plus favorable qu'elle ne l'était lors de notre dernier rapport. Si à cette époque nous avons eu à déplorer la perte de 178 membres, nous en comptons aujourd'hui une nouvelle qui n'est pas moins de 337 participants, et le chiffre effectif est maintenant descendu au-dessous de quatre mille. Dût cette diminution continuer encore, avant douze ans notre société aurait cessé d'exister."

Ainsi en ce moment elle aurait encore devant elle huit années d'existence. Le terme serait encore un peu long. Fasse le Ciel que la dissolution de cette société soit prononcée plus tôt!

Tout ce que nous avons dit prouve donc très-clairement que le professeur Bosscha n'a pas imaginé les *meilleurs moyens d'attaque* pour »conquérir sur la superstition la SUPÉRIORITÉ de l'église protestante." Les nouveaux efforts de la société du *Bien-être*, réunis à ceux d'*Unitas*, de l'*Assistance chrétienne* et de *Phylactérion*, seront-ils plus heureux? Nous ne le croyons pas; mais nous n'en continuerons pas moins à adresser nos prières au Ciel pour que la bonté divine confonde l'injustice et la rende impuissante à mal faire!

Poursuivons notre analyse, et, après nous être occupé en dernier lieu de la société du *Bien-être*, terminons maintenant par l'examen de la société secrète de l'*Assistance chrétienne*. Il a déja été parlé ailleurs de cette société dans les termes suivants :

»Dans une lettre publiée par cette société, elle a osé dire »que les protestants pauvres sont souvent entraînés par des promesses pécuniaires à renier leur foi ou à engager celle de leurs enfants." Elle a osé dire »qu'on pourrait citer beaucoup d'exemples des manœuvres infames pratiquées par l'infatigable prosélytisme de l'église de Rome" et que »Rome ne cesse pas d'empiéter chaque jour davantage sur les droits les plus sacrés des protestants."

»Il va sans dire que les preuves à l'appui de ces déclamations manquent toujours, et qu'*en changeant les rôles on aurait exprimé l'exacte vérité.*

»Cette société invite tous les protestants du pays, n'importe de quelle condition, riches et pauvres, grands et petits, hommes et femmes, enfants et vieillards, maîtres et ouvriers, à s'y affilier moyennant une contribution hebdomadaire de 2 centimes, ou annuelle, d'un florin, dans *le but avoué* de conserver aux protestants les priviléges religieux qui leur ont été transmis par leurs pères; ce qui n'est autre chose que l'aveu insolent de tout ce qui s'était pratiqué depuis l'émancipation des catholiques, qu'un *retour à la prédomination du protestantisme et à l'oppression des catholiques comme avant* 1798.

»Un des articles de cette société porte »qu'il ne sera pas rendu compte de la moitié de l'argent fourni par les membres, laquelle somme restera à la disposition du comité directeur pour l'employer

en temps et lieu, et là où il faudra développer le plus de force pour se défendre soi-même."

»Cette société est dirigée entre autres par deux membres et un greffier de la Haute Cour des Pays-Bas, c'est-à-dire du premier tribunal du royaume, et par un chambellan de la Reine-Mère (1).

Si nous avons reproduit ce passage où l'*Assistance chrétienne* est clairement caractérisée, c'est que la définition qui y est donnée de son but a été approuvée et en quelque sorte sanctionnée par une personne à laquelle on ne contestera pas la faculté de pouvoir émettre un jugement pertinent sur ce point, nous voulons dire l'auteur des *Lettres d'un protestant néerlandais à l'auteur du Mémoire sur la situation des catholiques dans les Pays-Bas* (2). Cet auteur déclare qu'il doit reconnaître la justesse de la définition du but de l'*Assistance chrétienne*, et il y met franchement le cachet de son approbation. »*Le Mémoire indique très-bien*, dit-il, *le but que se propose cette société.*" Ainsi, quand on dit que l'*Assistance chrétienne* met elle-même en pratique ce dont elle accuse injustement les catholiques; que par des promesses de secours pécuniares elle cherche à engager les catholiques pauvres à renier leur religion ou à faire passer leurs enfants dans le sein du protestantisme; quand on répète que cette société ne cesse d'empiéter chaque jour davantage sur les droits les plus sacrés des catholiques et qu'elle s'efforce de maintenir aux protestants les *priviléges* qui leur ont été transmis par leurs pères, ce qui n'est autre chose qu'un retour à la prédomination

(1) *Mémoire sur la situation des Catholiques dans les Pays-Bas*, 1849. 3e Edition, page 49.

(2) La Haye, chez C. H. Suzan, page 82.

du protestantisme et à l'oppression des catholiques comme avant 1798, — tout cela est donc entièrement conforme à la vérité, et on ne saurait un instant mettre en doute la juste valeur de ces assertions; car le *Mémoire*, suivant la propre déclaration du défenseur de toutes les sociétés secrètes, »indique très-bien le but que se propose la société de l'*Assistance chrétienne*."

Maintenant qu'on ne peut plus nier que tel est le but véritable, le but avoué de l'*Assistance chrétienne*, dans quels termes faut-il signaler le langage des secrétaires rapporteurs de cette société, lorsqu'ils s'efforcent de dénoncer au mépris général les catholiques leurs compatriotes et d'exciter les protestants néerlandais à des actes dictés par leur haine contre les populations catholiques? En quels termes faut-il donc signaler des phrases telles que celles prononcées par le président et le secrétaire de la section de la Haye, cette succursale de la société secrète de l'*Assistance chrétienne*, messieurs F. de Greeve (1) et M.-A. Hartman (2).

»La misère, c'est ainsi qu'ils s'expriment, engage facilement les protestants à renier leur foi, dès qu'ils ont la perpective d'un avantage temporel, s'ils viennent à passer dans le sein de l'église catholique romaine."

Dieu soit loué! nous n'avons point à en dire autant des catholiques réduits à la misère; non, la misère ne les pousse point si facilement à abjurer la foi catholique. Qu'on jette seulement un instant les yeux sur l'Irlande affamée et réduite à la dernière misère par cette cruelle et inhumaine Angleterre!

(1) Membre de la Haute Cour des Pays-Bas.
(2) Substitut-greffier de la Haute Cour.

» Et bien souvent, continuent ces messieurs, les catholiques réduisent à la misère ceux qui restent attachés au protestantisme ou qui s'y convertissent, en leur portant préjudice dans leur état et en les tenant à l'écart en toutes choses."

Leur porter préjudice dans leur état! les tenir à l'écart en toutes choses! Mais quels sont ceux qui leur porteront préjudice, qui les tiendront à l'écart? Ce sont donc les catholiques, ceux que, ne voulant pas appeler plus longtemps des *êtres stupides*, on désigne encore aujourd'hui du nom de *pauvres et misérables* catholiques? Et n'est-il pas étrange d'entendre adresser un pareil reproche aux catholiques, qui sont dénués de toute espèce d'influence, par ceux-là mêmes qui cherchent à maintenir *per fas et nefas* les intérêts temporels des protestants, au détriment des Ultramontains? Mais voyons un peu comment messieurs de Greeve et Hartman soutiennent ce qu'ils avancent.

» Depuis que l'église catholique romaine, poursuivent ces messieurs, dans son zèle intolérable, — conséquence naturelle de ce principe que hors de son sein il n'y a point de salut, — depuis que cette église cherche à se propager de plus en plus à l'aide des moyens matériels, on n'a vu que trop d'exemples de sa déplorable influence. Ceux qui appartiennent à d'autres communions religieuses sont opprimés par elle et toutes les portes leur sont fermées, tant qu'ils restent fidèles à leur croyance. Les faibles sont séduits par l'appât des promesses pécuniaires, et l'on remarque de plus en plus dans le sein de cette église cette union systématique qui n'a d'autre but que de protéger ses coreligionnaires."

Et on appelle cela *prouver ce que l'on avance!* et ce sont toutes ces généralités que l'on invente sans pu-

deur, qui doivent justifier les odieuses accusations que l'on ne rougit point de jeter à la tête des catholiques! Quant à nous, nous appelons cela une calomnie, un procédé infâme, et nous n'hésitons pas à sommer ceux qui s'en rendent coupables de prouver leurs détestables accusations par des *faits*, et surtout par des *faits* patents et clairement constatés. Ils y sont d'autant plus forcés par la conscience et l'honneur qu'ils vont chercher dans ces accusations calomnieuses un motif pour faire la guerre aux catholiques. Mais poursuivons nos citations.

»Ainsi, ce sont toujours messieurs de Greeve et Hartman qui parlent, ainsi il y a de toute manière *péril dans la demeure* pour les protestants, et comme ce *péril* augmente chaque année, surtout dans les contrées où les catholiques romains ont la supériorité du nombre et où pour cette raison se multiplie celui de leurs prosélytes, la défense devient une nécessité impérieuse. Il faut chrétiennement *prévenir ce danger*, en soutenant les familles protestantes où l'on aperçoit quelques signes de malaise ou de détresse; il faut *remédier au danger* dont on a déjà effectivement reconnu la présence, en *accordant appui, secours ou avances d'argent sans intérêts;* il faut préparer ainsi la voie, afin de *préserver nos coreligionnaires de l'apostasie,* par des exhortations et des conseils dictés dans un esprit chrétien, comme aussi par une distribution gratuite de Bibles et de livres utiles; voilà le but de notre société."

Voilà, disons-nous à notre tour, le but *supposé* de la société de l'*Assistance chrétienne;* car on peut regarder comme un fait certain, d'après ce que nous avons appris de la bouche même de l'auteur des *Lettres à l'auteur du Mémoire sur la situation*

des catholiques, qu'il s'agit bien plutôt du retour à la prédomination du protestantisme et à l'oppression des catholiques comme avant 1798. Mais, quand bien même l'*Assistance chrétienne* n'aurait d'autre but que celui affirmé par messieurs de Greeve et Hartman eux-mêmes, c'est-à-dire d'*empêcher les protestants, par l'appui, les secours ou avances d'argent sans intérêts qu'on leur accorde, de passer dans le sein du catholicisme*, nous devrions encore demander s'il est possible d'imaginer quelque chose de plus odieux qu'un pareil but! N'est-ce pas en vérité une œuvre satanique que de se placer avec une main pleine d'or entre le protestant nécessiteux et sa conscience, et de lui dire, comme le tentateur au Sauveur: »Faites taire le cri de votre conscience et je vous donnerai de l'argent et du pain." » O pauvres doublement malheureux! s'écrie le *Katholiek*, dans un excellent article sur la société de l'*Assistance chrétienne* (1), et de grand cœur nous unissons nos paroles aux siennes; O pauvres doublement malheureux, notre cœur est saisi pour vous d'une profonde pitié, en vous voyant devenir ainsi un objet de spéculation de la part des fonctionnaires publics et des *dominés* (2)! Pour se conserver la supériorité du nombre et donner libre cours à leur haine contre les catholiques, *ils veulent faire trafic de vous, comme on le ferait d'esclaves et de serfs!*"

Mais ces fonctionnaires publics et ces *dominés*, comment s'y prennent-ils? A quels moyens ont-ils recours pour faire de ces protestants autant d'esclaves et de serfs? Cette question a trouvé une réponse dans

(1) Vol. X, page 395.

(2) En effet ce sont encore une fois les fonctionnaires publics et les *dominés*, qui jouent le plus grand rôle dans la société de l'*Assistance chrétienne*.

la juste indignation exprimée par un journal protestant orthodoxe, dont l'esprit de justice et la franchise font rougir de honte l'organe principal du parti piétiste. Et en effet, rien de plus juste que cette indignation, et en même temps rien de trop dur dans les expressions employées par ce journal, pour stigmatiser les moyens dont se servent les sociétés secrètes protestantes afin d'atteindre leur but. » Combien, dit ce journal, la position de l'église protestante dans notre pays n'est-elle pas déplorable, quand on voit cette église, pour parvenir à se maintenir sur pied, avoir recours à des moyens si bas, et souvent si puérils et si ridicules, tels que ceux dont font usage les sociétés secrètes (1)!" Oui, rien de plus juste, disons-nous, que cette indignation, rien de trop dur dans ces paroles, surtout maintenant que nous connaissons les arsenaux de guerre de *Phylactérion*, d'*Unitas* et de la société du *Bien-être*, et que nous avons vu de près les armes dont ces sociétés se servent, l'une, » pour favoriser les intérêts moraux et matériels des protestants, au détriment des Ultramontains ;" l'autre, » pour maintenir et soutenir le protestantisme dans les Pays-Bas," et la dernière enfin, » pour conquérir sur la superstition la supériorité de l'église dans la Néerlande." Et, encore un coup, nous le répétons, rien de plus juste que cette indignation, rien de trop dur dans ces paroles, aujourd'hui que nous savons quels sont les moyens auxquels l'*Assistance chrétienne* s'adresse, » pour empêcher les protestants de passer dans le sein du catholicisme et pour leur conserver *en matière de religion les prérogatives* qu'ils ont reçues de leurs pères!" Car, en vérité, quoi de plus déplorable

(1) Voir les pièces à l'appui.

que la situation d'une église qui, pour parvenir à se maintenir sur pied, est forcée de s'écrier sur tous les marchés et sur toutes les places publiques, dans toutes les villes et dans toutes les communes et au coin de tous les carrefours: Donnez moi de l'argent ou je péris! — En vérité, quand une religion en est réduite à recourir à de pareils moyens, il faut bien dire que c'en est fait d'elle!

Pour nous en tenir seulement maintenant à la société de l'*Assistance chrétienne*, les moyens qu'elle emploie pour exécuter son vaste plan, celui qui a pour but »d'empêcher les protestants de passer dans le sein du catholicisme et de leur maintenir *en matière de religion les prérogatives* qu'ils ont reçues de leurs pères," ces moyens ne sont ni moins bas, ni moins puérils, ni moins ridicules, que ceux dont ses alliées *Phylactérion*, *Unitas* et *Bien-être*, ont essayé la puissance. Il est aussi facile de faire connaître en quoi ces moyens ne consistent pas, qu'il peut l'être de dire en quoi ils consistent. Ils ne consistent surtout ni dans la puissante organisation de la communion protestante; — et c'est aussi pour cela que l'on en désespère! — ni dans les définitions claires et positives de la doctrine protestante; — on en reconnaît toute l'impossibilité! — ni dans une prédication plus zélée de la parole de Dieu; — on n'ose point se confier à son action, et l'on a raison! — ni dans une participation charitable aux intérêts les plus chers des membres de cette communion; — pour cela il serait nécessaire que l'âme fût remplie de charité et ne fût point esclave de la haine! — ni dans quelque chose de mieux encore que tout cela, dans quelque chose qui pourrait peut-être ranimer chez les protestants la conscience du sentiment religieux et peut-être aussi les rattacher plus intime-

ment eux-mêmes à leur communion. Mais ces moyens consistent dans ceux qu'emploient toutes les autres sociétés secrètes, et à l'aide desquelles elles attendent la ruine du catholicisme et le triomphe des protestants dans les Pays-Bas; ces moyens ne sont autre chose que de l'argent, de l'argent et toujours de l'argent !

Une famille que l'infortune poursuit se voit menacée de tous côtés par la misère qui l'environne. Ses souffrances physiques sont pénibles, douloureuses; mais elles sont encore plus pénibles, plus douloureuses pour ceux qui n'ont point appris que plus les souffrances deviennent poignantes, plus elles nous mettent en rapport avec le Christ; pour ceux qui ne savent pas que les souffrances sont pleines de douceur, si avec un cœur résigné on les offre en sacrifice à Celui qui a tant souffert pour nous, même jusqu'au supplice de la croix; pour ceux qui ignorent que les peines sont une source bienfaisante de joies éternelles, quand on vient seulement à penser aux béatitudes que l'Homme-Dieu a promises à tous ceux qui portent leur croix avec amour et une parfaite soumission à la volonté de Dieu. Mais cette source de consolation et d'espoir est interdite à la famille protestante que la misère a frappée. Elle a, il est vrai, sa Bible; mais à quoi lui sert-elle? et, si on la consulte, qu'apprend-elle à ceux qui ne savent même pas si la Bible est la parole de Dieu, ou si la parole de Dieu y est seulement cachée et si l'on a besoin de l'y aller chercher? Dans son doute presque voisin du désespoir, la famille protestante, frappée par l'infortune, voit combien sa condition est différente de celle de la famille catholique, victime aussi de la misère. Celle-ci souffre, mais elle supporte sa peine avec résigna-

tion; elle espère, elle participe à la joie des fêtes de l'église, à ces joies auxquelles sont également appelés et les riches et les pauvres; elle se rafraîchit, elle se ranime, elle se fortifie aux sources de vie qui découlent de l'autel du Seigneur, et, au milieu même de ses plus grandes infortunes, elle se réjouit déjà, en pensant aux béatitudes de la vie céleste qui doivent récompenser au centuple les misères que l'on a souffertes avec patience ici-bas dans cette vallée de larmes. Mais quelles pénibles sensations ne doit donc pas éprouver la famille protestante nécessiteuse, si elle compare sa position à celle de la famille catholique, frappée d'une même misère? Ne doit-elle pas amèrement déplorer que, si ses souffrances sont les mêmes, elle n'ait pas du moins trouvé les mêmes soulagements, les mêmes consolations? C'est alors qu'on peut s'apercevoir que déjà son cœur penche vers cette église, dont les prêtres peuvent lui donner quelque chose de mieux qu'une assistance pécuniaire, la force d'être heureux et content au milieu des plus rudes épreuves de l'infortune. C'est là ce que la société de l'*Assistance chrétienne* a bien prévu; — mais non, elle ne veut pas que cette satisfaction, que ce bonheur soit le partage du protestant dans la misère! Elle lui envoie ses agents qui font briller aux yeux du malheureux de l'or et encore de l'or, jusqu'à ce qu'enfin l'infortuné, ébloui par cet éclat trompeur, promette qu'il n'ira chercher ni consolation ni salut dans le sein de l'église catholique. Mais quand cet or, pour lequel il s'est vendu, est bientôt épuisé, le désespoir revient de nouveau assiéger son cœur, et aucun rayon ne descendra plus d'en Haut pour éclairer sa triste demeure! Car il a repoussé loin de lui la grâce divine qui l'appelait à elle: au lieu d'être un en-

fant du Seigneur, comme le sont tous les pauvres, il est devenu aujourd'hui un ennemi de Dieu et des hommes, et c'est à la société de l'*Assistance chrétienne* qu'il le doit!

Il ne faut pas croire cependant que la société de l'*Assistance chrétienne* s'en tienne à ces seules familles malheureuses, » dans le but d'empêcher les protestants de passer dans le sein du catholicisme." Interrogez ses rapports, et alors de quel sentiment de pitié votre cœur ne sera-t-il pas saisi, lorsque vous y lirez combien de fois l'argent de l'*Assistance chrétienne* a servi à gagner au protestantisme les enfants nés de mariages mixtes; combien de fois elle est parvenue à acheter, après la mort du père ou de la mère catholique, des enfants nés de mariages mixtes et baptisés dans la foi catholique, et à les placer dans des hospices protestants ou dans des écoles protestantes; et combien de fois enfin elle est parvenue à faire passer dans le sein du protestantisme, au moyen de secours pécuniaires ou d'avances d'argent, ces soi-disant catholiques, dont la foi chancelante n'a pas eu la force de résister aux séductions matérielles; et avec quel zèle elle a su les envoyer à ces conférences instituées tout exprès pour les catéchiser! Oh! le cœur est saisi d'une profonde pitié à la vue de toutes ces victimes du fanatisme! car on n'agit point ainsi pour leur procurer un bien-être temporel, mais seulement pour assurer aux protestants la supériorité du nombre dans les Pays-Bas et leur faire reconquérir les *privilèges* dont avaient joui leurs pères! O malheureuses victimes, que l'on sacrifie ainsi dans un but aussi déplorable!

Toutefois il est consolant que, quels que soient les cris d'alarme poussés par l'*Assistance chrétienne*,

afin d'appeler un plus grand nombre de participants à son détestable projet et afin que cette société devienne une association à laquelle se réunissent tous les protestants, — il est consolant, disons-nous, qu'en dépit de cet appel, le public protestant néerlandais paraisse se montrer d'année en année plus indifférent et se préoccuper un peu moins d'une société secrète dont le but est aussi détestable que celui de l'*Assistance chrétienne*. En 1845, son secrétaire rapporteur se réjouissait de ce que le nombre des membres de la société s'était augmenté de neuf mille quatre cent cinquante-huit personnes; mais, depuis ce temps, on l'a entendu se plaindre de la diminution du chiffre des affiliés. Déjà en 1847, ce nombre avait considérablement diminué dans les trente et une sections de la société; et ce décroissement a continué jusqu'à ce que nous ayons appris par le dernier rapport de la section de Rotterdam (ce rapport n'est pas signé) (1), qu'en général le nombre des membres n'a point augmenté et que dans la plupart des sections il est allé en décroissant. Dieu veuille que les yeux de nos compatriotes protestants s'ouvrent de plus en plus et qu'ils reconnaissent combien ils ont eu tort de prêter leur appui aux sociétés secrètes!

Il suffit seulement de dire que l'*Assistance chrétienne* appartient à cette catégorie. Elle porte toutes les marques de ce mystère et de ces voies ténébreuses, auxquels se sont vouées les sociétés

(1) Le comité directeur de la section de Rotterdam se composait ainsi en 1849: J. J. Prins (prédicant); S. L. de Jong, J. W. Sluiter (sous-recteur du gymnase); P. v. d. Goot Pzn. (prédicant), F. L. Röder, P. J. Marcus (prédicant) et J. van Charante.

d'*Unitas* et du *Bien-être*. Aucun nom ne figure aujourd'hui dans ses rapports, qui ne sont même plus signés. Mais ce qu'on doit surtout faire remarquer, c'est que la moitié de l'argent fourni par ses membres doit rester à la disposition de son comité directeur !

Nous croyons en avoir assez dit pour faire connaître la nature, l'esprit et les machinations des sociétés secrètes protestantes. L'*Assistance chrétienne* et la société du *Bien-être* sont dès à présent démasquées, comme *Unitas* et *Phylactérion* l'ont été auparavant par nous dans toutes leurs voies mystérieuses.

D'après tout ce que nous avons dit, on peut donc aussi facilement comprendre de quelle estime doit jouir ce corps constitué sous la dénomination de *Commission générale de concours mutuel des sociétés protestantes*, mais dont on ne pouvait acquérir une complète connaissance qu'à l'aide de l'examen approfondi des sociétés secrètes, l'*Assistance chrétienne* et le *Bien-être*. Sans une connaissance exacte des parties dont il se compose, comment aurait-on pu apprécier cet ensemble avec une parfaite justesse ? Maintenant on peut comprendre quels sont les sentiments qui animent cette commission, l'esprit qui préside à ses délibérations, les plans que l'on y forme, les arrêtés que l'on y décrète. Surmontons encore une fois le dégoût que nous inspirent toutes ces machinations, et signalons en peu de mots toutes les élucubrations de cette *Commission générale de concours mutuel*.

Voyez-la, cette commission, s'assembler dans l'obscurité la plus profonde pour y méditer à son aise tout le mal qu'elle veut faire. *Qui male facit, odit lucem.* Sur les murs de la salle de ses séances sont écrites

ces paroles incendiaires : *Favoriser les intérêts des protestants, au détriment des Ultramontains ;* — ce cri de guerre et de ralliement de *Phylactérion*, cette formule qui exprime si clairement et avec tant d'audace le véritable but des sociétés secrètes. Tous ceux qui siégent dans cette assemblée se font bientôt connaître à l'acreté de leurs paroles. — Nous demandons pour nous, s'écrie le député d'*Unitas*, la liberté de penser et d'agir d'après notre conviction *individuelle:* et, pour cette raison, en présence généralement des menées des catholiques, mais surtout en présence des machinations des catholiques qui habitent dans nos villes, il faut qu'à tout protestant qui exerce un commerce, un trafic, un métier quelconque, on vienne en aide par des secours pécuniaires, par des conseils, par les bienfaits d'une active influence, afin que le bien-être des catholiques en diminue d'autant, afin que le dénuement et la misère leur apprennent quels sont les avantages qui appartiennent de droit aux protestants, afin que la prospérité et les richesses soient le seul partage des protestants, et afin que de cette manière la liberté de penser et d'agir d'après notre conviction *individuelle* nous soit maintenue et assurée! — Et les députés de la société du *Bien-être* d'applaudir à un pareil langage. — Mais, non, s'écrient-ils à leur tour, ce que vous vous proposez de faire, quelque louable qu'il puisse être, ne suffit pas encore, ou, pour mieux dire, n'est pas assez formellement exprimé. Oui, nous devons maintenir la liberté de penser et d'agir d'après notre conviction *individuelle!* Mais à quoi doit surtout servir le maintien de ce droit de conquête qui nous a été transmis par la naissance? A quoi doit-il servir, si ce n'est à reconquérir notre ancienne SUPRÉMATIE! En effet, la

suprématie doit être notre unique but, et *point d'égalité de droits* avec les confesseurs des autres communions religieuses! — Aujourd'hui qu'*Unitas* tend vers le triomphe de notre suprématie, à l'aide des moyens qu'elle emploie dans les villes, — nous, membres de la société du *Bien-être*, nous nous occupons de préférence des gens de la campagne; nous devons surtout veiller à ce qu'autant que possible la propriété du sol passe dans des mains protestantes; à ce que les propriétaires fonciers protestants donnent de préférence leurs terres à bail aux paysans protestants, afin que de cette manière les petites communes protestantes continuent à être en état de contribuer à l'entretien d'un plus grand nombre de prédicants et qu'ainsi notre suprématie soit de plus en plus assurée. — Vous avez raison tous deux, dit à son tour l'*Assistance chrétienne*, et le but que vous vous proposez, je le résume en ces mots: „Retour à la prédomination du protestantisme et à l'oppression des catholiques comme avant 1798." Cependant, outre tous ces points, il est encore quelque chose qui doit constamment attirer notre attention; c'est qu'il est encore tant de protestants qui, au milieu des désastres et des souffrances qu'ils éprouvent, ne sont que trop engagés à aller chercher appui et consolation dans le sein de l'église catholique. A ceux-là surtout nous ne devons pas refuser notre fidèle concours; nous devons, pour nous maintenir la supériorité du nombre, conserver ces infortunés au protestantisme, et par nos exhortations, par notre appui ou par des secours pécuniaires, les empêcher de passer dans le sein du catholicisme; et c'est ce dont nous, hommes de l'*Assistance chrétienne*, nous nous occuperons de préférence! — C'est aussi là notre unique but, s'écrient tous ces dépu-

tés d'une voix unanime : notre but est de reconquérir la suprématie protestante et d'opérer la ruine des catholiques ; et, s'ils diffèrent seulement dans leur mode d'application, ce sont cependant les mêmes moyens que nous avons en vue pour atteindre notre unique but. Voyons donc maintenant comment, d'un commun accord et à l'aide du concours mutuel, nous parviendrons à faire réussir nos projets !

Tout ceci dit et entendu, la discussion s'ouvre alors au sein de la commission sur ce qu'il convient de faire pour réaliser le but unique qu'on se propose ; — savoir sur l'achat de biens et de propriétés pour le compte social, afin de faire réussir les affaires de commerce et de trafic auxquelles se livrent les protestants, au détriment des affaires de même genre où les catholiques avaient surtout trouvé auparavant des moyens d'existence ; — sur la manière de protéger plus efficacement telle ou telle industrie soutenue par les sociétés secrètes ; — sur les avances ou secours pécuniaires qui doivent servir à maintenir dans leur communion religieuse les protestants nécessiteux ; — sur les moyens que l'on compte employer avec le plus de succès pour gagner au protestantisme les catholiques, à la foi chancelante, qui ont surtout contracté des mariages mixtes, et pour placer dans les hospices protestants, après la mort du père ou de la mère catholique, les enfants issus de mariages mixtes ; — et enfin sur le concours d'efforts bien concertés pour répandre et faire distribuer parmi le peuple, écrits, brochures, pamphlets protestants et tout ce qui s'en suit!

En effet, il y a encore autre chose à faire pour toutes les sociétés secrètes protestantes. N'ont-elles pas à unir leurs efforts pour maintenir l'enseignement mixte, que l'indifférentisme religieux

a imposé dans les Pays-Bas, déjà dès les premières années de ce siècle, et que de nos jours les rationalistes et les révolutionnaires de toutes les écoles ont pris sous leur protection, parce que ce système fournit les moyens les plus efficaces pour éloigner de la génération nouvelle tout ce qui a rapport à la connaissance des dogmes positifs de la religion et tout esprit véritablement religieux? C'est donc également dans le but de maintenir l'enseignement sur les bases de ce soi-disant christianisme universel, — qui en réalité n'a d'autres droits à la désignation de chrétien que ceux énoncés dans les élucubrations des rationalistes et des socialistes, lorsqu'ils usurpent cette qualification; — c'est donc dans ce but que les trois sociétés secrètes de l'*Assistance chrétienne*, du *Bien-être* et d'*Unitas* se prêtent un concours mutuel. Assez clairement elles ont reconnu que ce but est celui qu'elles poursuivent. Elles déplorent à chaudes larmes que dans la Néerlande " les confessions religieuses ne travaillent en fait d'enseignement que dans tel ou tel sens positivement religieux," — c'est-à-dire dans le sens du catholicisme ou dans celui du protestantisme orthodoxe. Ces travaux " pourraient amener la dissolution de l'état actuel de l'enseignement." Le devoir des sociétés secrètes est de prévenir une telle catastrophe.

On devrait présumer de là que les sociétés secrètes ne veulent pas entendre parler d'un enseignement religieux quelconque dans les écoles ! Telle n'est cependant pas leur tactique. A vrai dire, elles ne veulent pas d'enseignement religieux dans les classes; mais elles jugent convenable et prudent de dire hautement tout le contraire de ce qu'en réalité elles désirent ardemment.

Voici ce qu'elles avancent: " Que dans les écoles publiques on n'apprenne pas aux enfants ces princi-

pes abstraits et vagues de religiosité qui ne définissent rien, mais qu'on leur apprenne plutôt les principes positivement chrétiens, au moyen de l'histoire en général et de l'histoire de Jésus-Christ en particulier.... En un mot, l'esprit des écoles doit être l'esprit chrétien.... Tous les enfants en ont besoin et toutes les confessions religieuses désirent qu'un tel esprit anime l'enseignement." De ces prémisses il n'y a plus qu'un pas à la condamnation de l'enseignement mixte et à une conclusion en faveur des écoles séparées. Ce serait rationnel, mais la logique des sociétés secrètes conduit à d'autres conclusions.

En effet, ce qu'elles ambitionnent avant tout, même avant d'avoir des écoles publiques organisées d'après leur propre manière de voir, c'est "que l'enseignement mixte soit maintenu." C'est à tel point nécessaire, disent-elles, qu'il vaut mieux sacrifier l'enseignement positivement religieux, plutôt que d'abandonner les écoles mixtes. "Si l'enseignement mixte ne peut être maintenu qu'à la condition d'en éloigner tout enseignement positivement chrétien, les sociétés secrètes protestantes subiront volontiers cette condition, quelque dure qu'elle puisse paraître." Dans ce cas l'enseignement religieux doit se borner aux éléments du *Christianisme universel.* Après tout, ajoutent-elles, l'enseignement de ce christianisme ne sera pas sans être grandement utile aux enfants. "Il ne leur apprendra pas ce qui divise dogmatiquement les confessions religieuses, mais il leur apprendra ce qui les unit dans un sens chrétien." De cet enseignement serait donc nécessairement rejetée toute vérité chrétienne qu'une confession religieuse quelconque aurait reniée. Mais que restera-t-il alors de ce qui peut être reconnu comme positivement chrétien? L'infaillibilité de l'Ecriture Sainte et la divinité du Christ, ne sont-elles pas ouver-

tement niées par la très-grande majorité des protestants de nos jours, et ceux-ci ne donnent-ils pas le nom de " théologie sanguinaire" aux adorables mystères de la Rédemption? De cette façon rien de ce qui fait la base du christianisme ne serait tolérée dans les écoles publiques, et c'est maintenant aussi pour en venir là, que les sociétés secrètes se sont promis aide et appui mutuels! Que nous faut-il davantage pour apprécier leur esprit diamétralement opposé à l'esprit véritablement chrétien?

Nous avons commencé cette étude des sociétés secrètes protestantes par l'examen du rapport d'*Unitas*, communiqué en assemblée générale le 19 juin 1851, et nous la terminerons par une dernière particularité empruntée à ce même rapport. Mais avant d'y passer, nous ferons remarquer que le rapport d'*Unitas* ne dit pas un mot de ce que les sociétés secrètes ont tenté à l'étranger pour y propager le protestantisme, conformément à ce qui avait été délibéré et conclu dans une séance antérieure (1). Le point qu'il nous reste à relever concerne la détermination des règles qu'*Unitas* doit suivre dans la distribution de ses secours pécuniaires. Nous ne saurions passer sous silence quelques-unes des choses curieuses qui figurent dans ce règlement, bien que l'on sache déjà, d'après ce que nous avons publié ci-dessus au sujet d'*Unitas*, quelle était la règle principale que cette société avait surtout observée à cet égard. Mais il n'importe pas moins de faire remarquer dans quel but les personnes qui exercent un commerce ou un trafic quelconque, sont secourues par *Unitas*.

Ces secours pécuniaires auront lieu: — et il n'est plus permis d'en douter, car le fait a été pleine-

(1) Voir les pièces à l'appui.

ment constaté — „*Premier point*, pour venir en aide à ceux auxquels on porte préjudice dans leurs intérêts, à cause de la croyance religieuse qu'ils professent; *Second point*, pour porter au chiffre suffisant ou y maintenir la population de toute commune protestante; *Troisième point*, pour empêcher que certains trafics ou certaines industries ne tombent exclusivement entre les mains des catholiques (Rapport, page 50)."

Nous signalons le *premier point*, parce que cette supposition qu'il serait porté préjudice aux protestants dans leurs intérêts, à cause de la croyance religieuse qu'ils professent, est une pure calomnie. Aucune preuve n'est fournie à l'appui de cette calomnie, qui n'est répandue que dans la seule intention de donner aux attaques des sociétés secrètes l'apparence d'une juste vengeance, motivée par la conduite des catholiques; apparence, qui trompe, hélas! bien d'honnêtes et sincères protestants et les porte à se montrer hostiles envers les catholiques. Nous signalons le *second point*, pour faire remarquer qu'*Unitas* empiète ici sur le propre terrain de la société du *Bien-être* et fournit ainsi une nouvelle preuve de cette union intime qui enserre entre elles toutes les sociétés secrètes. Nous signalons enfin le *troisième point*, parce qu'*Unitas* y définit son véritable but, quoiqu'il soit exprimé en des termes auxquels les autres passages de son rapport donnent une tout autre signification. En effet, l'ensemble de ce rapport a constaté jusqu'à l'évidence qu'il s'agissait pour *Unitas* de tout autre chose que d'empêcher que certains trafics, certaines industries ne tombassent exclusivement entre les mains des catholiques, mais qu'il s'agissait pour elle de choses beaucoup plus graves; ce que toutefois nous n'avons point à rappeler ici, les pages que nous avons pré-

cédemment écrites ne l'ayant que trop clairement fait connaître.

Ce qui est en outre digne de remarque, au sujet des règles qu'*Unitas* doit observer dans la répartition de ses secours pécuniaires, c'est le passage que l'on trouve plus loin dans ce même rapport. " Afin de ne point contribuer, y est-il dit, à ce que les capitaux productifs d'intérêts et appartenant à de riches catholiques ne soient pas seulement employés en faveur d'agriculteurs ou de marchands professant cette même religion, *Unitas* s'abstiendra d'accorder des secours pécuniaires aux protestants qui les demanderaient, dans le seul but de s'affranchir d'un propriétaire foncier ou d'un capitaliste catholique (Rapport, page 51)." Rien de plus aimable, il faut en convenir, rien de mieux imaginé, pour concourir à la ruine prochaine des catholiques, que d'y faire contribuer même les propriétaires fonciers et les capitalistes qui professent leur propre religion ! Qu'on lise encore une fois le passage cité, afin d'y découvrir toute l'astuce, toute la perfidie qui s'y cache. *Unitas* n'aidera, ni de ses avances ni de ses secours pécuniaires, le marchand ou le paysan protestant que les capitaux des catholiques auraient soutenu dans son entreprise, afin de ne pas contribuer à ce que les capitaux de ces riches catholiques, lesquels capitaux doivent cependant d'une manière ou d'une autre être utilisés, viennent en aide aux cultivateurs ou marchands catholiques. Ainsi, il ne suffit pas que les protestants contrarient les catholiques dans l'emploi des moyens propres à assurer leur existence, les ruses perfides d'*Unitas* tendent encore à ce que les capitalistes catholiques y contribuent également. Idée machiavélique, que le génie du mal a pu seul inspirer !

Enfin, ce qui n'est ni moins perfide et ni moins ingénieusement inventé, c'est ce que l'on trouve encore dans les règles imposées à *Unitas* pour la répartition de ses secours pécuniaires. Elle les consacrera aussi, »afin de faire remarquer le manque d'instruction et de lumières évangéliques qui règne parmi certains catholiques et afin de faire naître chez ceux-ci le besoin de jouir de la liberté évangélique (Rapport, page 52);" en d'autres termes, afin de mettre au grand jour le peu d'esprit évangélique qu'il y a dans le catholicisme et pour gagner à prix d'argent les catholiques — les secours pécuniaires sont du moins là pour y contribuer — à la liberté »de penser et d'agir, chacun suivant sa conviction individuelle!"

Dieu soit loué, — et nous terminons ici par cette action de grâces — de ce que toutes les tentatives essayées à cet effet par *Unitas*, de concert avec *Phylactérion*, le *Bien-être* et l'*Assistance chrétienne*, ont été vaines! Dieu soit loué de ce que tous ces efforts n'ont servi qu'à trahir la complète impuissance dans laquelle le protestantisme est tombé. Cette impuissance ne s'est-elle pas révélée, du moment que le protestantisme n'a plus osé combattre à visière découverte et qu'il a dû aller se cacher dans ces sociétés secrètes, qu'une main vigoureuse suffirait pour disperser? Son inanité ne s'est-elle pas trahie, du moment que, ne pouvant plus compter sur ses propres forces, il a cherché à se maintenir à l'aide d'argent et de spéculations? Mais, les yeux fixés sur les véritables intérêts de notre chère patrie, nous nous demandons ce qu'il doit advenir d'un pays, dont une partie de la population se rend impunément coupable d'actes pareils à ceux que commettent les sociétés secrètes, et qui se croit tout permis, même jusqu'à fomenter la

haine religieuse la plus violente, afin de maintenir encore un peu de temps ce qui déjà est ébranlé dans ses fondements et irrévocablement condamné? Nous n'avons par le courage de répondre à cette question. Fasse le ciel que les événements n'y donnent pas une réponse qui pourrait bien n'être pas seulement terrible pour les catholiques néerlandais !

PIÈCES A L'APPUI.

Page 10. »Nous ne formons aucune société secrète."

Il est incontestable que les fauteurs des sociétés secrètes ne se sentent pas à l'aise, lorsqu'ils s'entendent reprocher le mystère dont ils enveloppent leurs œuvres de ténèbres. Comprenant tout le danger qui peut résulter pour eux de ce chef d'accusation, les uns défendent leurs œuvres en niant que leurs sociétés soient des associations secrètes, tandis que d'autres, qui n'ont cependant pas l'audace de mentir à l'évidence, ne peuvent souffrir que le mystère dont s'entourent ces sociétés les rende coupables ou tout au moins suspectes. Parmi ceux-ci, il n'en est aucun qui pousse aussi loin l'impudeur que le *Courrier évangélique*, cette feuille protestante dont les tendances se sont trahies par ces paroles:

»Pensez-vous qu'il importe beaucoup que vous appeliez le Tout-Puissant *Jah* ou *Foh*, le Père de tous ou Dieu? que vous représentiez l'Esprit Éternel avec un bec d'ibis ou des cornes de bélier, ou sous la forme d'un pigeon ou d'un triangle? Certes, tout cela n'importe en aucune façon, pourvu que vous ayez de l'Esprit Éternel une juste idée, comme

étant Celui qui a créé la loi morale et la maintient. Parce que vous avez été baptisé dans les eaux du Jourdain ou que vous vous êtes plongé dans les eaux du Gange, pensez-vous pour cela être plus saint ou plus agréable à la Divinité? En aucune manière. C'est l'Eprit Éternel qui a fait le Gange et le Jourdain, ils sont tous deux les mêmes à ses yeux, et *de même que vous vous avancez dans la vie avec tout le bien et le mal qui est en vous, vous en sortez tel que vous étiez auparavant.* Que vous reconnaissiez sept sacrements ou deux, croyez-vous être plus certain de votre salut? Sachez-le bien, vous n'avez pas fait pour cela un pas de plus vers le royaume des cieux."

Celui qui parle ainsi, *le Courrier évangélique (De Evangelische Kerkbode)*, ose maintenant se poser comme le défenseur des sociétés secrètes et il s'écrie:

»Quel est l'homme de bon sens qui ira divulguer en tous lieux ses affaires, ses intentions, ses actes? Le secret est la première condition de succès dans toutes les affaires sérieuses. A la guerre, dans les opérations de commerce, à la bourse, à la cour, le secret fait la force de tout ce que l'on entreprend, et en maintes circonstances il est d'impérieuse nécessité qu'on observe le secret, non-seulement dans son propre intérêt, mais encore dans celui des autres, afin de ménager les susceptibilités de la conscience, afin de ne pas froisser les esprits délicats et pour prévenir la confusion ou le scandale des faibles. Quel est le cabinet d'Etat, quel est le gouvernement, dont les décisions et les ordres ne soient pas souvent accompagnés de la recommandation expresse de garder le secret, le secret même le plus absolu? Le Pape lui-même n'accorde-t-il pas tous les jours des dispenses avec cette clause formelle,

qu'elles n'auront d'effet qu'autant que l'instrument aura été auparavant détruit : *præsentibus litteris priùs laceratis ?* Dans l'antiquité chaque société avait ses secrets, ses mystères, chaque secte sa doctrine exotérique et ésotérique, sans pour cela qu'elle eût le moins du monde l'intention ou le projet de renverser la société établie ou de porter atteinte à la morale et à la religion. Et enfin, pour tout dire en un seul mot et fermer la bouche à quiconque prétend respecter encore le Christianisme, *le Christianisme lui-même fut dès l'origine une société secrète, et il s'est maintenu tel pendant des centaines d'années.* Combien de fois le Sauveur n'a-t-il pas donné à ses apôtres des instructions secrètes qui devaient rester ignorées de la foule: *Il vous est donné de connaître les choses mystérienses du royaume des cieux, et aux autres de ne les connaître qu'en images et en paraboles, afin que ceux-ci ne comprennent point ce qu'ils voient et ne puissent concevoir ce qu'ils entendent; ne jetez point des perles devant les pourceaux; ne livrez pas les choses saintes aux chiens;* — et autres nombreux préceptes de même nature. On sait généralement que dans les temps de persécutions les Chrétiens ont toujours eu leurs signes de reconnaissance, de ralliement, dont le signe de la croix, auquel maintenant tant de gens ont si souvent recours, est bien certainement un reste. Maintes personnes ne regardent-elles pas la *rose-croix* des francs-maçons comme un signe de reconnaissance des Chrétiens? Combien de temps les Chrétiens n'ont-ils pas *caché* le nom du Sauveur sous le nom mystérieux d'un poisson (ΙΧΘΥΣ)? Mais ce n'est pas tout encore. On a toujours maintenu la discipline du secret *(disciplina arcani)* bien des siècles après que

l'église eût enfin été en paix. On avait même grand soin que les catéchumènes ne fussent point admis à la célébration des mystères, afin que le service divin ne fût pas connu des païens et ne devînt pas un sujet de raillerie ou de superstition. La liturgie s'accomplissait derrière un rideau qui séparait le prêtre du peuple et qu'on n'enlevait qu'après la consécration, et lorsque ceux qui n'étaient point encore initiés aux mystères avaient été congédiés par ces mots: *Ite, missa est* (allez-vous-en, *la messe commence*)." — Oh! oh! ceci est curieux!

Un peu plus loin le même journal ajoute:

»Il y a toujours eu des sociétés secrètes et il y en aura toujours. *Le Christianisme a été lui-même une société secrète et alors il a peut-être encore agi plus utilement pour le monde qu'aujourd'hui où il est devenu la propriété d'un chacun*, qui le défigure de mille manières, à sa guise et suivant ses vues détestables."

Nous n'osons pas dire ce qui fait le plus de mal aux sociétés secrètes, une pareille défense ou nos accusations mêmes. Toutefois il est certain qu'un tel langage doit dessiller bien des yeux.

Page 26. »Il est plus d'une bonne raison de croire que la coalition des sociétés secrètes a bien un autre but plus positivement politique, mais le peu qui transpire dans la Néerlande de ces sociétés ne permet guère de le préciser d'une manière directe."

Dans une brochure, qui a paru à la fin de 1849 et qui a été écrite par une personne qui affirme elle-même que ce qu'elle avance est basé sur ses informations personnelles (page 40), on trouve quelques indications précieuses sur le but politique que

poursuit une des plus mystérieuses et dès lors une des plus dangereuses des sociétés protestantes. Nous appelons l'attention de tous les amis de la dynastie qui nous régit et de tous les amis de notre chère patrie, sur le passage des plus significatifs que nous reproduisons ici. On lit dans cette brochure:

» Cette société, (*l'ordre des Frères anti-jésuitiques*) qui n'est qu'une momerie infâme, est une création monstrueuse de ce qui reste des soi-disant patriotes, qui livrèrent sur la fin du dernier siècle notre patrie aux cohortes du terrorisme français et lui portèrent par là un coup, sous les conséquences fatales duquel nous gémissons encore. — Ces soi-disant patriotes *n'aspirent à rien moins qu'à renverser la maison d'Orange et à abolir la royauté, pour lui substituer une république, dont ils pourraient devenir les chefs.* Mais comme ils connaissent l'attachement sincère des Néerlandais à l'auguste dynastie régnante, ils ont imaginé de mettre en jeu leur zèle dans la religion de leurs pères et de faire servir d'une manière sacrilége cette religion sacrée, comme un moyen pour exciter les esprits.

» C'est pour atteindre ce but qu'ils ont emprunté pour cette société sécrète les formes extérieures de la franc-maçonnerie, et qu'ils l'ont divisée, à l'instar de celle-ci, en plusieurs grades, ce qui leur permet d'admettre seulement les titulaires des grades supérieurs, c'est-à-dire ceux dont ils se sont assurés qu'ils partagent leurs vues criminelles, à la connaissance du véritable but secret, tandis qu'ils trompent les protestants de bonne foi, qui, séduits par les apparences, s'affilient à une société qu'ils ne connaissent pas suffisamment, et deviennent conspirateurs sans s'en douter.

» La conviction de ce que heureusement ils sont

trop faibles pour se reposer sur leurs propres forces et la communauté dans le mal font que cette société fait cause commune avec le parti catholique, et travaille de commun accord avec celui-ci (1).

»La société de son côté travaille activement à aliéner au Roi les sympathies de ses sujets protestants, en l'accusant, d'une manière vraiment ridicule pour l'homme sensé, de nourrir une préférence pour les catholiques. De cette manière (la société) espère isoler le Roi et faire naître la possibilité de renverser le trône de la Maison d'Orange."

Le Mémoire sur la situation des Catholiques dans les Pays-Bas, examiné par Sarséna, La Haye, 1849, page 37.

Page 28. La clef des *signes secrets d'écriture* de la société *Phylactérion*.

Afin que nos lecteurs puissent se faire une juste idée de l'emploi des *signes secrets* dont nous donnons ci-après la clef, nous ajoutons la traduction des trois premiers articles du règlement de *Phylactérion* avec les signes hiéroglyphiques qui y sont employés.

Artᵉ. 1. △ est une société ☌, etc.

Artᵉ. 2. △ a pour but d'augmenter le bien-être temporel et moral des ☌, au détriment des ☉, suivant tous les moyens permis.

Artᵉ. 3. △ cherche, comme société et particulièrement par chaque ☾, à atteindre le but quelle se propose, en dehors, par le maintien de la prospérité ☌, en opposition à l'action envahissante des ☉, et, à l'intérieur, en faisant naître l'esprit protestant et la charité chrétienne.

(1) Il est inutile de dire que c'est là la calomnie la plus éhontée.

Signes secrets de la société Phylactérion.

La société *Phylactérion*.

Loi fondamentale.

Centre.

Comité central.

Conseiller d'administration.

Directeur général.

Directeur d'une section provinciale.

Directeur d'une classe.

Directeur d'une sous-division.

Directeur d'une commune.

Membre ayant plein pouvoir.

Membre.

Protestant.

Ultramontain.

Promesse.

Faux serment.

Mutisme.

Signe secret.

Promesse de garder le secret.

Plein pouvoir.

Province.

Classe.

Sous-division.

Commune.

Page 33. »N'est-il pas digne de remarque que le journal *de Nederlander*, l'organe des Puseyïstes dans les Pays-Bas, disait dernièrement qu'on attaquait trop rudement les sociétés secrètes et qu'on en disait plus de mal qu'elles ne le méritent."

Dans un autre numéro, le même journal s'était expliqué de la manière suivante au sujet de ces associations mystérieuses: » Il nous paraît que sous plus d'un rapport on porte un jugement partial et injuste sur ces sociétés."

Il est vrai que cette déclaration n'a pas empêché le même journal de reproduire comme siennes, dans son numéro du 16 juillet 1852, les paroles suivantes du chef du parti orthodoxe, sous l'inspiration et la direction duquel le journal, le *Nederlander*, est rédigé et publié. Ces paroles sont d'autant plus remarquables que M. Groen van Prinsterer a eu l'art d'y louer les sociétés secrètes et de les flétrir en même temps; ce qui s'appelle, comme dit le proverbe, ménager la chèvre et le chou. Voici ce passage:

» On met tout en œuvre pour maintenir l'église réformée contre les ruses et l'envahissement de la propagande romaine. On forme sociétés sur sociétés, dans le but d'empêcher, par une agglomération faite à temps de nouveaux habitants, qu'une commune protestante ne soit déchue de ses prérogatives par la diminution du chiffre voulu de sa population; pour s'opposer, à l'aide d'avances pécuniaires faites avec discernement, à ce que la concurrence des catholiques, soutenus puissamment par leurs coreligionnaires (!!!), ne soit nuisible aux boutiquiers et aux fabricants protestants; pour placer dans les hospices protestants les enfants issus de mariages mixtes et les soustraire ainsi à l'influence catholique. *Chacune de ces tentatives a droit aux sympathies et à l'encouragement*

de tous; ces tentatives pour combattre et détruire la superstition, sont nécessaires et méritent d'être louées; elles peuvent, de concert avec la possibilité de rétablir la religion réformée sur les bases évangéliques, avoir une valeur incalculable dans leurs effets. Mais, comme on ne pense pas réellement à la restauration de l'église; mais puisque l'église, s'en tenant au maintien systématique d'un principe qui équivaut au rejet systématique de toute unité dans la foi chrétienne, fournit ainsi une preuve déplorable de l'impossibilité de sa réédification; mais puisque l'église doit être considérée non comme ayant erré, mais comme s'étant constituée par l'absurdité d'un *quatenus* en une église de l'erreur, en une église qui n'a pas seulement erré sur un simple point ou sur plusieurs, mais qui accepte toutes les erreurs de ceux qui aiment et respectent l'erreur, soit qu'ils s'appellent Bibliques, Evangéliques, Protestants ou Chrétiens; mais puisqu'ainsi l'église est devenue le siége d'une légion d'erreurs, une espèce de pandémonium, alors *je suis forcé de reconnaître que, comme chrétien, j'attache peu d'importance à tout ce zèle protestant et à ce soi-disant maintien de l'église réformée et au calcul inquiétant de toutes ces désertions de part et d'autre qui sont signalées tous les ans dans le recensement synodal.* — Ce que je demande, ce sont des Chrétiens évangéliques, et non simplement des Non-Catholiques. Je ne puis considérer comme progrès, comme conquête, toute construction d'église nouvelle, toute augmentation des membres de cette église, quand on méconnaît le principe de la foi. Pour maintenir et conserver une église réformée, ayez d'abord une église réformée; et, suivant ma conviction, il n'y a pas d'église réformée lorsque l'affaiblissement de sa croyance est compris au nombre

de ses droits, lorsque le maintien de sa doctrine ne fait plus partie des devoirs d'une organisation rétablie dans sa pureté primitive."

M. Groen van Prinsterer, *Le droit de la communion réformée (Het regt der Hervormde Gezindheid)*, page 170.

Page 90. Il n'est pas sans importance de reproduire ici les propres paroles de la feuille orthodoxe, *de Handwijzer*, dans son numéro de 11 juillet 1852. Voici ce qu'il y est dit au sujet des sociétés secrètes:

»Le rationalisme, qui en réalité n'est rien autre qu'un panthéïsme idéal, s'empare de l'homme à toutes les époques, dans toutes les conditions de sa vie, et l'enserre sous un réseau d'erreurs de toute espèce, à l'aide desquelles il l'entraîne à sa perte. Religion, mœurs, sciences, littérature, beaux-arts, politique, économie domestique, tout en un mot est poussé à la fois dans l'abîme. Toute la société humaine est en danger d'être renversée de ses fondements pour être reconstruite d'après les plans chimériques du rationalisme, qui prétend lui donner une autre direction plus conforme aux besoins de l'humanité.

»Ce système de complète impiété est mis en pratique par toutes les sociétés secrètes qui se sont déjà formées et qui se formeront encore. Ces sociétés constituent une force imposante, dont l'action souterraine ne néglige aucun des moyens propres à mettre à exécution tous leurs plans de réforme; imitant en toutes choses une institution qui est en opposition directe avec l'église du Christ.

» *Nos sociétés secrètes protestantes n'ont pas d'autre but, d'autres intentions, et elles déploient un zèle*

infatigable pour EXTIRPER A JAMAIS, *à l'aide de leurs armes empoisonnées*, LES DERNIERS VESTIGES DU CHRISTIANISME *qui sont encore à trouver dans les Pays-Bas.* L'existence et la raison d'être de ces associations mystérieuses, que l'on apprend chaque jour à mieux connaître, prouvent jusqu'à l'évidence qu'elles ont adopté pour devise, pour mot d'ordre, le cri de guerre et de ralliement de Voltaire: *Ecrasez l'infâme!* Elles peuvent bien affirmer qu'elles n'ont d'autre intention que de favoriser les intérêts matériels de leurs coreligionnaires, mais on comprend facilement que ce n'est qu'un vain prétexte pour débarrasser ainsi de leur argent les personnes consciencieuses dans le pays qui peuvent encore faire quelques sacrifices. Il n'a jamais existé de société secrète qui n'ait eu pour but de détruire le Christianisme. Il va sans dire que ce but n'est uniquement connu que des chefs de l'association mystérieuse et que la plupart de ses membres sont autant d'aveugles ressorts mis en mouvement par une force directrice. Les choses se passent ainsi dans la franc-maçonnerie qui a pour mission de détruire toutes les religions existantes; et dira-t-on qu'il n'en est pas de même dans nos sociétés secrètes protestantes, quand un seul fait nous a déjà appris que celui qui a la haute voix dans les loges de francs-maçons, est précisément celui qui attache le grelot dans la société protestante *Unitas?*"

Le *Handwijzer* ajoute dans une note la réflexion suivante:

»Ceux de nos lecteurs qui veulent en savoir davantage de ces sociétés secrètes, si deshonorantes pour le christianisme, n'ont qu'à consulter la série d'articles publiés à ce sujet par le journal d'Amsterdam, *de Tijd.* On y trouvera des renseigne-

ments qui prouvent combien est déplorable la situation actuelle de l'église protestante dans notre pays, puisque, pour se maintenir sur pied, elle est forcée d'avoir recours à des moyens si bas, si puérils au fond et en même temps si ridicules."

Depuis qu'il a écrit ce qui précède, le rédacteur en chef du journal orthodoxe, *de Handwijzer*, M. P. Decker, s'est converti au catholicisme.

Page 102. Une lettre que l'auteur de ce *Mémoire* a reçue dernièrement d'un de ses amis de Bruxelles, en dit plus qu'il ne peut être agréable aux fauteurs des sociétés secrètes de s'entendre dire. Nous croyons qu'on nous saura gré de reproduire cette lettre. Elle contient ce qui suit:

»Bruxelles, le 16 juillet 1852.

»Vos articles, publiés dans le journal d'Amsterdam, *de Tijd*, au sujet des sociétés secrètes protestantes, dont l'action souterraine et agitatrice menace sans nul doute de bouleverser d'une manière effroyable le sol de votre patrie, ont excité toute mon attention et appelé celle de bien d'autres personnes sur un fait que nous pouvons observer, il est vrai, sans en prendre trop grand souci, mais qui est trop étrange de sa nature pour qu'on ne s'en occupe pas un instant.

»L'histoire de la Belgique n'a que trop prouvé combien tout ce pays est antipathique au protestantisme. Cependant une propagande insensée tente aujourd'hui d'y implanter la croyance réformée. Vous comprenez facilement quels seront les fruits de cette imprudente et ridicule mission. Mais cette tentative ne mérite pas moins d'être signalée, surtout lorsqu'on vient à savoir que l'unique moyen de conversion, ou pour mieux dire de séduction, dont

cette propagande fait usage, c'est *l'argent*, et qui mieux est, d'après le dire général et ce que les protestants assurent eux-mêmes, c'est *de l'argent venu de la Hollande*. Mais, se demande-t-on, qui envoie, qui reçoit, qui distribue cet argent. Tout cet argent doit-il seulement servir à *protestantiser* la Belgique, ou par hasard serait-il destiné à jouer un rôle dans la politique? Pourquoi n'admettrait-on pas cette dernière supposition? On sait combien de millions ont été envoyés dans ce but de Hollande en Belgique, après les événements de 1830. On doit surtout se rendre à cette idée, du moment que l'on sait que les sociétés secrètes protestantes ne sont point étrangères à ces envois d'argent et quand en outre on réfléchit que l'élément constitutif de ces sociétés n'est pas proprement dit religieux, mais bien plutôt purement démocratique et révolutionnaire au suprême degré. Ou bien ces sociétés secrètes seraient-elles étrangères à ces envois de sommes d'argent? Mais ici je rappellerai à votre souvenir ce que nous a appris la brochure, *Une séance de la société secrète* UNITAS, au sujet d'une proposition faite par un certain monsieur Drieling, qui, dans l'assemblée de 1850, demanda que *la puissance matérielle de la Néerlande appuyât la prédication de l'Evangile en langue flamande dans la Belgique;* proposition qui eut pour conséquence que »tous les partisans de la cause protestante présents à cette séance promirent leur appui et leur concours à l'auteur de cette motion (Pages 51 et 64)." Après cela il devient incontestable et on doit considérer comme avéré que les malheureuses sociétés secrètes établies dans votre pays prêtent bien réellement la main à l'œuvre de conversion qui doit apporter la lumière de l'Evangile à nous

autres Belges incivilisés et frappés d'aveuglement.

» Ceci dit, je passe outre, car j'ai plus d'une chose à vous dire.

» Le ministère Frère-Rogier a pour se maintenir au pouvoir fait flèche de tout bois. Il a tâché de démocratiser la Belgique, il a poussé à la haine des prêtres. De là, cela va sans dire, on a accordé toutes les facilités possibles aux tripots protestants. Aussi les meneurs de ce parti religieux ne s'en sont-ils pas fait faute. Ils ont usé largement de la protection qui leur était accordée; et, les sommes d'argent venues de la Hollande leur apportant, comme on dit, le nerf de l'intrigue, ils ont pu établir en Belgique une espèce de tour de Babel, en fait de soi-disant religion, qu'ils nomment avec emphase *Eglise évangélique*. Ils ont à Bruxelles une église dirigée par un certain monsieur Van Maasdijk, ancien curé de Heerle, à qui une fille d'Eve a fait voir *la vérité et la lumière* (style de votre monsieur Van Dam). Cet apostat est payé par les protestants néerlandais, mais il n'en est pas moins méprisé ici par tous les protestants honnêtes et consciencieux.

» Cette église est située rue des Fripiers, au-dessus de la petite boucherie. La salle qui lui est affectée, assez grande d'ailleurs, servait autrefois aux représentations d'une troupe de chiens savants. On n'y peut pénétrer qu'après avoir passé au milieu des *beafstakes*, des gigots de mouton et des têtes de veau. Cette vue met en appétit pour se nourrir de la parole..... je croirais blasphémer si je continuais ma phrase. Le troupeau réuni autour d'un tel pasteur est composé de la lie du peuple, tous gens achetés à beaux deniers comptants, c'est-à-dire *les florins de la Hollande*. On est à l'affût de toutes les familles qui éprouvent des revers, qui en un

mot sont ruinées, et on leur offre de l'argent, si elles veulent embrasser le protestantisme.

» Les sommes offertes varient selon l'importance de la position sociale de celui que l'on veut attirer à son bord. Par exemple, un boucher de St. Josse-ten-Noode, un des faubourgs de Bruxelles, a reçu *trois cents francs* pour prix de son apostasie et de celle de toute sa famille ; et de plus *un franc* par jour pour lui venir en aide.

» On a offert *six cents francs* et la promesse d'une condition avantageuse à une demoiselle de bonne famille, orpheline et sans fortune ; mais heureusement que cette jeune personne, dont les sentiments sont les plus distingués, a été sauvée par une dame de Bruxelles qui l'a retirée des *griffes des suborneurs* (style de votre monsieur Van Hoogstraten), et qu'elle l'a prise chez elle.

» Mais à quoi bon entrer dans plus de détails à ce sujet ? Ces faits scandaleux sont tellement à l'ordre du jour que parmi le peuple on dit : » N'avez-» vous pas d'argent, allez chez les protestants ; faites » leur la promesse de fréquenter une de leurs églises » et vous en aurez."

» Je ne m'occuperai pas de toutes leurs églises ; j'en signalerai seulement une dont la vue attire les quolibets et les railleries des passants. Ils ont bâti un monument d'une architecture grotesque, dans le quartier Léopold, rue Beliard. Ce bâtiment informe et ridicule est là planté au milieu des palais et des hôtels de l'aristocratie de naissance et de fortune catholique. Tout au haut, au faîte de l'édifice, près de la gouttière, on a inscrit ces mots : *Chapelle évangélique*. Il faut se tordre le cou pour parvenir à le découvrir ; mais à hauteur d'homme on voit écrit en grands caractères : *Culte public ;* et

les étrangers, en lisant ces mots *culte public*, se demandent si ce n'est pas là un temple élevé à Vénus.

» Au milieu de la paroisse la plus populeuse et la plus pauvre de Bruxelles, celle de la Chapelle, les protestants ont établi une école. Pour en garnir les bancs, il fallait surtout se procurer des élèves. Or, que fit-on? On en acheta à de pauvres pères de famille catholiques; on leur donna une certaine somme par semaine, et on distribua des vêtements aux enfants. Lorsqu'on reproche à ces pères de famille de s'être rendus coupables d'un fait aussi honteux, ils vous répondent: »Bah! nous empochons leur argent, mais nos enfants ne deviendront »pas pour cela protestants."

» Et cependant, qu'on y réfléchisse bien, tout cet argent vient de la Hollande!

» Toutefois ce honteux trafic, ces scandaleuses machinations ont leur bon côté; tout cela ouvre les yeux aux catholiques indifférents en Belgique. Jusqu'ici ils n'avaient connu les protestants que sous un point de vue, celui de leur intolérance. Les affaires de l'Irlande, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suède et des provinces rhénanes avaient justement fixé leur opinion à cet égard; mais aujourd'hui, d'après ce qui se passe sous leurs yeux, ils les considèrent comme des gens immoraux, des hommes de désordre et d'anarchie; car l'œuvre dont ils s'occupent ici est de démoraliser le peuple à l'aide de quelque argent, sous le prétexte que la religion est dangereuse pour la tranquillité publique et le salut de l'Etat.

» Mais que dirait-on chez vous si le parti catholique belge payait des prêtres belges qu'il établirait en Hollande pour y faire ce que les Van Maasdyk et consorts font ici? Que dirait-on en Hollande si

ce même parti payait des maîtres d'école catholiques qui agiraient de même que les protestants hollandais font agir à Bruxelles des maîtres d'école protestants? Si ce même parti, dis-je, faisait répandre des circulaires en Belgique et en Hollande parmi les catholiques néerlandais pour ramasser de l'argent afin de soutenir toutes ces machinations? On répandrait l'alarme, on jetterait les hauts cris et l'on ferait bien vite transporter aux frontières les Van Maasdyk catholiques et les maîtres d'école catholiques. Ici on s'en tient seulement à regarder les uns comme ridicules et les autres comme des êtres méprisables!"

Au moment de mettre sous presse les dernières pages de ce *Mémoire*, on nous communique un document émané du comité central de la société secrète *Unitas*, dont la publication peut grandement intéresser le public néerlandais. Ce document ne porte ni le nom de l'imprimeur ni les chiffres de l'année de son impression. Il est imprimé en petit in-folio et n'a pas moins de quatre pages, dont trois à deux colonnes; les noms des membres du comité central et des deux comités provinciaux sont imprimés en majuscules, les noms des membres des comités départementaux en italiques. Quoiqu'on ne trouve pas dans ce document l'indication de l'année de son impression, il est facile de constater quelle est la date qu'il devrait porter. Il a été fait mention pour la première fois du nom de M. A.-M. Snouck Hurgronje dans le rapport d'*Unitas* de 1850, tandis qu'on n'a parlé de la mort de feu le baron Van Lynden van Sandenburg que dans le rapport de 1851. Ces deux noms se trouvant sur la liste que nous publions, nous avons tout lieu d'assurer que cette liste fait connaître l'état du per-

sonnel qui composait les différents comités d'*Unitas* en 1850. Ce document, dont jusqu'ici nous ne soupçonnions pas l'existence, contient ce qui suit:

LISTE
DES
DIFFÉRENTS COMITÉS
DE LA
SOCIÉTÉ SECRÈTE
UNITAS.

COMITÉ CENTRAL.

E.-W. van Dam van Isselt, Président; C.-H.-T. Baron Nahuys, Trésorier; S.-A. van Hoogstraten, Secrétaire; H.-P. Timmers Verhoeven, Jhr. Me. W.-M. de Brauw, Membres de la commission permanente; Me. F.-H.-C. Drieling, Ch.-G. Montyn, à Utrecht; D.-H. Wildschut, Me. J.-S. van Naamen, à Amsterdam; Me. J.-H. van Boelens, à Leeuwarden; A.-M. Snouck Hurgronje, à Middelbourg.

COMITÉS DEPARTEMENTAUX:

EN ZÉLANDE.

. . . . . Président; C.-A. Kam, à Oost- et West-Souburg, Secrétaire; J.-J. Sprenger, à Middelbourg; J. van Leeuwen, à Colynsplaat.

PROVINCE D'UTRECHT.

L. Merens, Président; Me. J.-A. Grothe, Secrétaire; D.-A. Francken, Prof. H.-E. Vinke, Baron van Lynden van Sandenburg, M.-A. van der Bank.

Département HELDER. H. Schuyt, Président; J.-H. Sonstral, Secrétaire, J.-J.-A. Creyghton, Trésorier.

Département St. OEDENRODE. J. Buddingh, Président, également chargé des fonctions de Trésorier; J. Claessen, Secrétaire; S. van Hoven.

Département Noordwijk. G. Kuyper, Président; A.-H. Verster van Wulverhorst, Secrétaire; Dr. J. Everwyn, Trésorier.

Département Rotterdam. W.-P.-R. Bouman, Président, D.-H. Kolff, Secrétaire; Dr. M.-C. Mensing, Trésorier.

Département Druten. J.-F. Pool, Président; D.-A. Brandts van Doesburgh.

Département Utrecht. J.-F. van Hoogstraten, Président; Me. H.-A.-R. Vosmaer, Secrétaire; Me. J.-J.-D. Nepveu, Trésorier; R. Rodenburgh Mentz, Me. Schüller tot Peursum, Jhr. G.-J. Beeldsnijder van Voshol en Vrije Nesse, Me. J.-G.-J. Baron van Ittersum.

Département Arnhem. A. Veldwyk, Président; Me. L.-J.-A. van Eck, Secrétaire; G.-J.-W. Carp, Trésorier; Jhr. W.-P.-A. Teding van Berkhout.

Département Beek (près Nimègue). Me. J.-W. Vermeer, Président; W. van der Haart, Secrétaire; P.-T.-M. van Leeuwen, Trésorier.

Département Tiel. Jhr. P.-A. Reuchlin, Président; O.-C.-A. van Lidt de Jeude, Secrétaire et Trésorier; F.-J.-J.-A. Junius.

Département Amsterdam. B. ter Haar, Président; I.-J.-A. Santhagens, Secrétaire; E.-P. Muysken, Trésorier; J.-E. de Voogt, G.-A. van Limburg Brouwer.

Département Maassluis. H.-W. Vollenhoven van Daalen, Président; H. Claasen, Secrétaire; W. Richter, Trésorier.

Département Zeyst. D. Lenting, à Zeyst, Président; W.-F. de Leu, à Werkhoven; Jhr. W. Strick van Linschoten, à Rynauwen, Secrétaire et Trésorier.

Département de Vecht. F.-H. van der Helm, à Maarssen, Président; S.-H. Koorders, à Maarssen,

Secrétaire; S.-H. Wesseling, Trésorier; Jhr. Beelaerts van Blokland, ... Tissot van Patot, P.-N. van der Stok, K.-H. Kraamwinkel, M. Macalester Loup.

Département Loenen sur le Vecht. G. Barger, Jzn., à Vreeland, Président, P.-A. van der Scheer, à Baanbrugge, Secrétaire; C.-M. Pleyte, Trésorier.

Département Gorcum. H.-J. Hofstede, Président; R.-A.-E. Snethlage, à Arkel, Secrétaire; Me. W.-L. Diemont van Langerak, Trésorier.

Département La Haye. H.-L. Oort, Président, D.-P. van Hoogenhuyze, Secrétaire; W.-C. Hattinga Raven, Trésorier; J.-W. van den Bergh, H.-W. de Quartel.

Département Rond de Veen. H. van Wieringen, Président; E. Cats Wor, à Mydrecht, Secrétaire; O.-W. van Geytenbeek, Trésorier.

Département Middelbourg. Jhr. B. de Jonge, Président; A. Tak, Secrétaire; Jhr. Me. J.-C. Schorer van de Souburgen, Trésorier; J.-H. Calkoen, à St. Laurent.

Département Groningue. C.-H. van Herwerden CHzn., Président; Professeur P. Hofstede de Groot, Secrétaire; S. Talma, Trésorier.

Département Alphen. Me. J.-W. van Musschenbroek, Président; R. van Rossum, Secrétaire; Me. C.-A. Kluit, Trésorier.

Département Amersfoort. Me. J. van Dam van Isselt, Président; P.-A. Romyn, Secrétaire; Me. J.-E. Pesters, Trésorier; J. van Binsbergen.

Département Oudshoorn et lieux environnants. C.-N. de Graaff, à Oudshoorn, Président; D.-T. de Haas, à Woubrugge, Secrétaire; W.-C. Blanken, à Koudekerk, Trésorier.

Département Leyde. Professeur N.-C. Kist, Président; Me. M.-H.-A. Lisman, Secrétaire et

Trésorier ; Professeur Me. H. Cock, A. Verwey Bzn., Professeur A.-H. van der Boon Mesch, Jhr. F.-H.-G. van Iterson.

Département Zaandam. G. ter Weeme, Président ; F.-W. van Andel Weyers, Secrétaire ; B. van Geuns, Trésorier ; .... van Ruerlo Holst, H.-J. Smit, C. Sepp, N.-A. van Charante, P.-A. Corver, Herms. Ebmeijer.

Département Bois le-duc et environs. Jhr. H.-B.-W. de Jonge van Zwynsbergen, à Helvoirt, Président ; Me. B.-W. des Tombe, à Bois-le-duc, Secrétaire ; Jhr. G. van Beresteyn, à Vucht, Trésorier ; J.-G. Betz, à Bois-le-duc, J.-A. van Walsem, à Vucht.

Département Leuwarden. J.-H. Gunning, Président ; R.-D. Smeding, Secrétaire ; Me. J.-L. Huber, Trésorier ; Me. J.-H. Beucker Andrea, S.-H. Thoden van Velzen, J.-G. Ottema.

Département Maestricht. Jhr. P.-C.-G. von Geusau, Président ; Dr. J.-W. Suringar, Vice-Président ; W.-F.-C. van Laak, Secrétaire ; Me. Th. Dibbetz, Trésorier ; .... Armand.

Département Tuil. R.-C.-H. Römer, à Deyl, Président ; W. van Beuningen, à Rossum, Secrétraire ; G.-A. Wyers, à Driel, Trésorier ; C. Hoyer, à Bommel, J.-J.-G. van Everdingen, D.-J.-H. van Tussenbroek, à Rumpt.

Département Delft. W. Scholten, Président ; W.-S. Jansen, Vice-Président ; C. Hoekwater, Secrétaire ; Jhr. Me. A. van der Goes van Naters, Trésorier ; J.-P. van Marselis Hartsinck, Me. R.-J.-C. Metelerkamp, P.-J. van der Colff van Hoogeveen, J.-C. Peeters, Membre honoraire (absent).

Département Dordrecht. A.-H. Blom, Président ; Dr. M.-G. Timmers Verhoeven, Vice-Pré-

sident ; H. Brunner , Secrétaire ; J. Roodenburg , Trésorier ; D. Pyzel, Jhr. Me. P.-H. van de Wall.

Département Alkmaar. Jhr. G.-P. van Vladeracken, Président ; J. Goedhart, Secrétaire ; J.-M. Bentyn, Trésorier.

Département Villages du Westland. Me. W.-J. Huygens, à Naaldwyk, Président ; V.-J. Berkhout, à Monster, Secrétaire ; A.-J. van de Kasteele, à 's Gravezande, Trésorier.

Département Harlem. B. de Lange van Wyngaarden, Président ; J.-A. van Hamel, Secrétaire ; F.-H. Kleine, Trésorier.

Département Kuik et Grave. J.-H. Hamelberg, à Kuik, Président ; A. Losgert, à Grave, Secrétaire ; C.-J. In de Betou, à Grave, Trésorier.

Département Zevenaar, Ambt Lymers et lieux circonvoisins, D.-J. Gulden, à Didam, Président ; H.-J. Fynebuik, à Zevenaar, Secrétaire ; P.-M. Lamping, à Lobith, Trésorier.

Département Breda. D. Valkenburg, Président ; J.-D.-L. Baron van Slingelandt, Secrétaire ; Me. E. de Man Ezn., Trésorier ; Me. J.-J. Loke, J.-A.-F. Bierhaus, P. Kuyck van Houweningen.

Département ter Eem. B. ter Haar Romeny, à Emnes-Binnen, Président, J.-A. van Steyn, à Soestdyk, Secrétaire ; H. ten Holt, à Eemnes, Trésorier.

Département Kampen. Ems. Prof. G. Lauts, Président ; J.-H. Brandes, Secrétaire ; J.-D. van Hasselt, Trésorier.

Département Nimègue. L. van Haaften, Président ; Me. P. Smits, Secrétaire ; P. Baron van Wassenaar, Trésorier.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: April 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066

LIBRARY OF CONGRESS
0 014 037 215 8